



La revue des marchés publics



N° 4489 - Mercredi 16 septembre 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 41

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 53
- *Marchés de travaux* P. 60
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 61

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 62
- *Marchés de travaux* P. 73
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 78U

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (ADCT)

Manifestation d'intérêt n°2026-002/MATM/SG/ADCT/DG/PRM du 06 août 2026 pour la sélection d'un cabinet chargé de la conception et de la mise en place de l'intranet de partage de données et d'espaces documentaires sécurisés avec microsoft sharepoint online ; **financement** : Budget PREGOLS, Exercice 2026 ; **Date de publication de l'avis** : Quotidien n° 4464 du mercredi 12 août 2026 ;

Date d'ouverture des plis : 27/08/2026 ; **Nombre de plis reçus** : treize (13) ;

Lettre d'invitation à la CAM : N°2026-002/MATM/SG/ACT/DG/PRM du 12 août 2026 ;

Date de délibération : 04 septembre 2026.

N°	Nom du Candidat	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'années d'expérience	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues	Rang/Commentaires
1.	SAHELYS	Conforme	17 ans	Conforme	08	1^{er} Retenu
2.	Neurones	Conforme	10 ans	Conforme	05	4^{ème} Non retenu
3.	FUSION-IT	Conforme	02 ans	Conforme	00	<i>Non classé</i> Non retenu
4.	Bureau d'Ingénierie Technologie SARL	Conforme	05 ans	Conforme	00	<i>Non classé</i> Non retenu
5.	Box.africa	Conforme	05 ans	Conforme	00	<i>Non classé</i> Non retenu
6.	IKA SOLUTION LTD	Conforme	06 ans	Conforme	02	8^{ème} Non retenu
7.	AEID SARL	Conforme	27 ans	Conforme	01	9^{ème} Non retenu
8.	Groupement Afrik Lonnya et Axel	Conforme	06 ans	Conforme	04	5^{ème} Non retenu
09.	GISI SARL	Conforme	25 ans	Conforme	03	6^{ème} Non retenu
10.	Groupement YULCOM Technologie et TransNumerik	Conforme	10 ans	Conforme	08	1^{er} ex Retenu
11.	ADV TECHNOLOGIE	Conforme	08 ans	Conforme	06	3^{ème} Retenu
12.	DIGITAL TEAM X.O	Conforme	20 ans	Conforme	03	6^{ème} ex Non retenu
13.	INFOSEC TECHNOLOGIES	Conforme	03 ans	Conforme	00	<i>Non classé</i> Non retenu
CONCLUSION :		Consultants qualifiés pour la suite de la procédure : SAHELYS ; Groupement YULCOM Technologie et TransNumerik ; ADV TECHNOLOGIE				

MINISTERE DE LA GUERRE ET DE LA DEFENSE PATRIOTIQUE
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-1069/MGDP/SG/DMP/SMF-PC DU 15/07/2026 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES ET MATERIELS DE BUREAU AU PROFIT DES STRUCTURES DU MGDP.

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 – Publication : QMP N° 4454 du mercredi 29 juillet. Date de dépouillement : 12 Août 2026.

Lot 1 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de l'AMGN.

Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations
			-Seuil minimum TTC : 8 071 578 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 7 667 999 FCFA.
CEILA INTERNATIONAL	6 793 400 HTVA	6 793 400 HTVA	Non conforme - Les items mentionnés sont ceux du lot 2 au lieu du lot 1.
ANVB SARL	7 500 000 HTVA	7 500 000 HTVA	Non conforme - Absence de spécifications techniques proposées aux items 65 à 79 ; - Absence de bordereau des prix unitaires.
BKG PINGDEWENDE MULTI SERVICES	7 421 750 HTVA	7 421 750 HTVA 8 739 935 TTC	Conforme 1^{er}
BAKAM SERVICES	6 985 750 HTVA	6 985 750 HTVA	Non conforme - Modification des spécifications techniques de l'A/C et proposition de boîte à archive d'une capacité de 800 feuilles en lieu et place de 900 feuilles demandée à l'item 6 ;
ATG SARL	9 391 915 TTC	9 391 915 TTC	Non conforme - Absence de prospectus pour les items 8 et 52 ; - Absence de marque proposée pour l'ensemble des items ;
ATTRIBUTAIRE	BKG PINGDEWENDE MULTI SERVICES, IFU N° 00317831 X, pour un montant de huit millions quatre cent soixante mille deux cent cinquante (8 460 250) après augmentation de quantités à l'item 4 (5 à 10) ; l'item 5 (10 à 15) ; l'item 6 (50 à 60) ; l'item 13 (20 à 30) ; l'item 16 (15 à 25) ; l'item 56 (5 à 10) ; l'item 57 (108 à 140) et l'item 72 (18 à 30) soit un taux de 13,99% Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de sept (07) jours.		

Lot 2 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de l'EMAT/RM

Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations
			-Seuil minimum TTC : 20 284 973 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 19 270 724 FCFA.
GATECH	16 941 900 HTVA	16 941 900 HTVA	Non conforme - Incohérence entre le modèle proposé aux spécifications techniques (TS 1200 TSC) et le modèle sur le prospectus (AS 2400) à l'item 20 ;
BELEMWENDE SERVICES SARL	16 661 250 HTVA	16 661 250 HTVA 19 598 715 TTC	Conforme 1^{er} -Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance de 5%
ANVB SARL	16 631 250 HTVA	16 631 250 HTVA	Non conforme - Absence de bordereau des prix unitaires.
B.P.S PLUS	18 872 326 HTVA	18 872 326 HTVA 22 226 865 TTC	Conforme 2^{ème}
LKMS	24 704 657 TTC	20 936 150 HTVA 24 659 477 TTC	Conforme 3^{ème} -Après déduction faite de la TVA sur les cahiers soit une variation en baisse de 0,18%
BAKAM SERVICES	16 822 500 HTVA	16 822 500 HTVA	Non conforme -Agrafes 26/26 proposées en lieu place d'agrafes 26/6 demandées à item 5 ; -Incohérences entre les spécifications techniques proposées et le prospectus (agrafeuse kw-trio 50SCN utilise les agrafes de série 23 en lieu et place des agrafes de série 24 demandées) ;
ATTRIBUTAIRE	BELEMWENDE SERVICES SARL, IFU N° 00105516 W, pour un montant de dix-neuf millions cent quarante-neuf mille sept cent cinquante (19 149 750) Francs CFA HTVA après augmentation de quantités à l'item 9 (7 à 12) ; l'item 12 (7 à 20) ; l'item 13 (9 à 35) ; l'item 14 (50 à 90) ; l'item 21 (132 à 150) l'item 25 (78 à 88) ; l'item 29 (20 à 30) ; l'item 43 (4 à 10) ; l'item 51 (6 à 16) ; l'item 58 (5 à 15) ; l'item 64 (17 à 30) ; l'item 65 (65 à 140) ; l'item 77 (80 à 90) et l'item 83 (37 à 100) soit un taux de 14,93% avec un délai de livraison de quatorze (14) jours.		

Lot 3 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de l'ENSOA

Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations
			-Seuil minimum TTC : 16 927 178 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 16 080 819 FCFA.
SOCOREZ HOLDING	14 943 516 HTVA	14 943 516 HTVA	Non Conforme - Absence de précision de la couleur et grammage (g/m²) à l'item 6.
ICNF SARL	12 887 000 HTVA	12 887 000 HTVA 15 072 450 TTC	Non Conforme : -Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
YOPI SARL	14 717 500 HTVA	16 742 500 HTVA 19 604 950 TTC	Conforme 6^{ème} -Incohérence entre les montants en lettres et en chiffre à l'item n°6 soit une variation en hausse de 13,76%
RACHETE SERVICES SARL	16 140 630 TTC	16 140 630 TTC	Non conforme - Absence de marque proposée pour les items 1 et 3 à 10.
CEILA INTERNATIONAL	13 396 000 HTVA	13 396 000 HTVA	Non conforme - Incohérence entre la référence sur la photo (canon AS-2400) et celle proposée aux spécifications techniques (GX-14B qui est de la marque CASIO) à l'item 2.
BELEMWENDE SERVICES SARL	15 216 500 HTVA	15 216 500 HTVA 17 804 270 TTC	Conforme 4^{ème}
ANVB SARL	14 302 550 HTVA	14 302 550 HTVA	Non conforme - Absence de bordereau des prix unitaires.

B.P.S PLUS	14 067 600 HTVA	14 067 600 HTVA 16 459 908 TTC	Conforme 1 ^{er} -Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance de 5%
PLANETE SERVICES	17 100 410 TTC	14 612 000 HTVA 17 100 410 TTC	Conforme 2 ^{ème}
O-TEEGA SERVICE	17 741 654 TTC	15 249 050 HTVA 17 856 854 TTC	Conforme 5 ^{ème} -Erreur de quantité aux items 5 (305 proposé au lieu de 350 comme demandé) soit une variation en hausse de 0,64%
ECO AFRIQUE	21 024 060 TTC	17 817 000 HTVA 20 822 310 TTC	Conforme 7 ^{ème} Après déduction faite de la TVA sur les cahiers soit une variation en baisse de 0,96%
LKMS	15 953 010 TTC	13 519 500 HTVA 15 820 710 TTC	Non Conforme : Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
BAKAM SERVICES	14 660 500 HTVA	14 660 500 HTVA 17 280 490 TTC	Conforme 3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	B. P. S PLUS, IFU N° 00030102 K, pour un montant de seize millions cent soixante-dix-sept mille six cents (16 177 600) Francs CFA HTVA après augmentation de quantités à l'item 1 (105 à 135) ; l'item 6 (675 à 795) et l'item 8 (150 à 200) soit un taux de 15% avec un délai de livraison de sept (07) jours.		
Lot 4 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de la DCIM			
Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations -Seuil minimum TTC : 27 979 845 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 26 580 852 FCFA.
KAFSIR INTERNATIONAL BUSINESS	22 448 700 HTVA	22 448 700 HTVA 26 489 466 TTC	Non Conforme : Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
RACHETE SERVICES SARL	27 735 310 TTC	27 735 310 TTC	Non conforme - Absence de marque proposée pour l'ensemble des items.
CEILA INTERNATIONAL	23 243 000 HTVA	23 243 000 HTVA 27 426 470 TTC	Conforme 1 ^{er} -Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance de 5%
BELEMWENDE SERVICES SARL	27 020 000 HTVA	27 020 000 HTVA 31 883 600 TTC	Conforme 4 ^{ème}
ANVB SARL	26 000 000 HTVA	26 000 000 HTVA	Non conforme - Absence de bordereau des prix unitaires.
B.P.S PLUS	26 769 640 HTVA	26 769 640 HTVA 31 588 175 TTC	Conforme 3 ^{ème}
PLANETE SERVICES	56 212 840 TTC	56 212 840 TTC	Non conforme -Offre hors enveloppe
JEBNEJA SARL	32 717 742 TTC	27 726 900 HTVA 32 717 742 TTC	Conforme 5 ^{ème}
LKMS	49 620 593 TTC	49 620 593 TTC	Non conforme -Offre hors enveloppe
BAKAM SERVICES	24 284 950 HTVA	24 284 950 HTVA 28 656 241 TTC	Conforme 2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	CEILA INTERNATIONAL, IFU N° 00301881 P, pour un montant de vingt-six millions sept cent vingt-cinq mille (26 725 000) Francs CFA HTVA après augmentation de quantités à l'item 1 (25 à 40) ; l'item 2 (20 à 45) ; l'item 3 (656 à 800) ; l'item 6 (330 à 400) ; l'item 19 (47 à 70) ; l'item 20 (680 à 800) et l'item 24 (140 à 200) soit un taux de 14,98% avec un délai de livraison de quatorze (14) jours.		
Lot 5 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit de l'EMAA			
Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations -Seuil minimum TTC : 14 969 838 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 14 221 347 FCFA.
ICNF SARL	12 040 500 HTVA	12 040 500 HTVA 14 207 790 TTC	Non Conforme : -Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
YOPI SARL	13 475 000 HTVA	15 965 500 HTVA 18 838 700 TTC	Conforme 6 ^{ème} -Incohérence entre les montants en lettres et en chiffre aux items n°12 ; 26 ; 49 et 50 soit une variation en hausse de 18,48%
CEILA INTERNATIONAL	12 515 000 HTVA	12 515 000 HTVA	Non conforme -Incohérence de marque entre le prospectus (TOMMY) et les spécifications techniques proposées (TONNY) à l'item 2 ;
ANVB SARL	12 573 100 HTVA	12 573 100 HTVA	Non conforme - Absence de bordereau des prix unitaires..
B.P.S PLUS	12 189 625 HTVA	12 189 625 HTVA 14 383 758 TTC	Conforme 2 ^{ème} -Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance de 5%
PLANETE SERVICES	15 290 440 TTC	13 258 000 HTVA 15 644 440 TTC	Conforme 5 ^{ème} -Erreur de sommation soit une variation en hausse de 2,31%
WARSI SARL	13 177 000 HTVA	13 177 000 HTVA 15 548 860 TTC	Conforme 4 ^{ème}
ECO AFRIQUE	17 367 830 TTC	14 718 500 HTVA 17 367 830 TTC	Conforme 7 ^{ème}

LKMS	14 233 160 TTC	12 062 000 HTVA 14 233 160 TTC	Conforme 1 ^{er} -Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance de 5%
BAKAM SERVICES	12 887 250 HTVA	12 887 250 HTVA 15 206 955 TTC	Conforme 3 ^{ème}
ECLAT-BAT INTERNATIONAL SARL	13 961 000 HTVA	13 961 000 HTVA	Non conforme - Absence de marque proposée pour l'ensemble des items ; - Absence de prospectus à l'item 2 ;
ATTRIBUTAIRE	LK-MANENERE SARL (LKMS), IFU N° 00197002 Y, pour un montant de seize millions trois cent soixante-trois mille neuf cent quarante-cinq (16 363 945) Francs CFA TTC après augmentation de quantités à l'item 4 (40 à 45) ; l'item 5 (40 à 43) ; l'item 6 (20 à 35) ; l'item 25 (10 à 20) et l'item 26 (300 à 370) soit un taux de 14,97% avec un délai de livraison de sept (07) jours.		
Lot 6 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du GA			
Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations -Seuil minimum TTC : 7 852 110 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 7 459 504 FCFA.
GATECH	6 883 500 HTVA	6 883 500 HTVA	Non conforme - Absence de spécifications techniques proposées aux items 71 à 74 ;
ANVB SARL	7 800 000 HTVA	7 800 000 HTVA	Non conforme - Devis quantitatif et estimatif incomplet (manque : items 60 à 74) ; - Absence de bordereau des prix unitaires.
PLANETE SERVICES	9 399 230 TTC	8 901 000 HTVA 10 340 280 TTC	Non conforme -Erreur de quantité aux items 32 (05 proposé au lieu de 10 comme demandé) et erreur de sommation soit une variation en hausse de 10,01% -Offre hors enveloppe.
BAKAM SERVICES	6 889 250 HTVA	6 889 250 HTVA 8 094 440 TTC	Conforme 1 ^{er}
ATG SARL	9 376 870 TTC	9 376 870 TTC	Non conforme - Absence de marque proposée pour l'ensemble des items ; - Absence de prospectus à l'item 1 ;
ATTRIBUTAIRE	BAKAM SERVICES SARL, IFU N° 00298670 W, pour un montant de sept millions neuf cent dix-huit mille cinq cents (7 918 500) Francs CFA HTVA après augmentation de quantités à l'item 5 (2 à 10) ; l'item 6 (5 à 15) ; l'item 16 (25 à 45) ; l'item 17 (50 à 100) ; l'item 48 (20 à 37) ; l'item 53 (5 à 10) ; l'item 54 (135 à 150) et l'item 65 (20 à 50) soit un taux de 14,94% avec un délai de livraison de quatorze (14) jours.		
Lot 7 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du GCP			
Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations -Seuil minimum TTC : 10 441 560 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 9 919 482 FCFA.
CEILA INTERNATIONAL	9 632 500 HTVA	9 632 500 HTVA	Non conforme - Vitesse de comptage réglable de 1000 à 1200 billets/min en lieu et place d'une vitesse de comptage réglable de 800 à 1500 billets/min demandée et absence de précision de comptage à l'item 14.
ANVB SARL	8 949 023 HTVA	8 949 023 HTVA	Non conforme -Absence de bordereau des prix pour les fournitures
PLANETE SERVICES	12 129 810 TTC	12 129 810 TTC	Non conforme -Incohérence entre la vitesse de comptage aux spécifications techniques proposées (réglable de 100 billets/min), celle du prospectus (jusqu'à 1000 billets/min) et la vitesse de comptage (réglable de 800 à 1500 billets/min) à l'item 14.
LKMS	11 210 472 TTC	9 500 500 HTVA 11 210 472 TTC	Conforme 1 ^{er}
ECLAT-BAT INTERNATIONAL SARL	8 218 600 HTVA	8 218 600 HTVA	Non conforme - Absence de marque proposée pour l'ensemble des items ; - Absence de prospectus aux items 2 et 14.
ATTRIBUTAIRE	LK-MANENERE SARL (LKMS), IFU N° 00197002 Y, pour un montant de douze millions huit cent soixante-dix-sept mille deux cent vingt-deux (12 877 222) Francs CFA TTC après augmentation de quantités à l'item 4 (5 à 25) ; l'item 5 (10 à 25) ; l'item 6 (14 à 30) ; l'item 11 (10 à 40) ; l'item 12 (8 à 12) ; l'item 46 (10 à 15) ; l'item 51 (200 à 225) et l'item 62 (10 à 30) soit un taux de 14,87% avec un délai de livraison de sept (07) jours.		
Lot 8 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du COTN			
Soumissionnaires	Montant lu (en F CFA)	Montant corrigé (en F CFA)	Observations -Seuil minimum TTC : 11 243 063 FCFA. -Seuil de tolérance de 5% TTC : 10 680 910 FCFA.
ICNF SARL	8 688 750 HTVA	8 688 750 HTVA 10 252 725 TTC	Non Conforme : -Offre anormalement basse et non retenue malgré l'application de la marge de tolérance de 5%.
YOPI SARL	11 201 000 HTVA	11 501 000 HTVA 13 571 180 TTC	Conforme 6 ^{ème} -Incohérence entre les montants en lettres et en chiffre aux items n° 49 soit une variation en hausse de 2,67%
K.E AMSI	11 829 000 HTVA	11 829 000 HTVA 13 958 220 TTC	Conforme 7 ^{ème}
CEILA INTERNATIONAL	9 416 500 HTVA	9 416 500 HTVA 11 111 470 TTC	Conforme 1 ^{er} -Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance de 5%
ANVB SARL	9 423 559 HTVA	9 313 559 HTVA 10 990 000 TTC	Conforme 2 ^{ème}

			-Incohérence entre les montants en lettres et en chiffre à l'items n°67 soit une variation en baisse de 1,17%
PLANETE SERVICES	11 259 560 TTC	10 082 000 HTVA 11 896 760 TTC	Conforme 3 ^{ème} -Incohérence entre les montants en lettres et en chiffre aux items n° 3 soit une variation en hausse de 5,66%
ECO AFRIQUE	12 828 311 TTC	10 871 540 HTVA 12 828 311 TTC	Conforme 5 ^{ème}
LKMS	11 933 989 TTC	10 113 550 HTVA 11 933 989 TTC	Conforme 4 ^{ème}
ATG SARL	12 479 680 TTC	12 479 680 TTC	Non conforme - Absence de marque proposée pour l'ensemble des items ; - Absence de prospectus aux items 2, 10, 66 et 67 ; - Enveloppe A6 auto collant kaki proposée en lieu et place du tableau magnétique à l'item 66 ; - Gomme pour crayon de papier GF proposé en lieu et place du tableau de conférence demandé à l'item 67.
ATTRIBUTAIRE	CEILA INTERNATIONAL, IFU N° 00301881 P, pour un montant de dix millions huit cent dix-neuf mille cinq cents (10 819 500) Francs CFA HTVA après augmentation de quantités à l'item 3 (2 à 13) ; l'item 6 (20 à 40) ; l'item 7 (30 à 50) ; l'item 12 (50 à 60) ; l'item 13 (1 à 2) ; l'item 16 (2 à 10) ; l'item 17 (2 à 10) ; l'item 48 (40 à 50) ; l'item 49 (150 à 185) ; l'item 60 (80 à 100) et l'item 66 (5 à 6) soit un taux de 14,90% avec un délai de livraison de quatorze (14) jours.		

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-073/MEF/SG/DMP du 14/07/2026 pour les travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs au profit de la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Equipement de l'Etat					
Références de la publication de l'avis : Quotidien N° 4451 du vendredi 24 juillet 2026. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026					
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre n° 2026-0731/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 28 juillet 2026					
Date de dépouillement : 07/08/2026 ; Date de délibération :28 /08/2026 ; Nombre de plis reçus : quarante-un (41)					
Soumissionnaires	Montant lu (En FCFA)		Montant corrigé (En FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Travaux de réhabilitation, d'équipement, de pose et d'installation d'un groupe électrogène de la salle de conférence du Gouvernorat du Guiriko					
GROUPE INTERFACE SA	-	190 356 816	-	-	Non conforme : Le diplôme de KABORE Adama (maçon) n'est pas probant (cf. lettre n°2026-0844/MEF/ZG/DMP/SMT-PI du 31 août 2026 demandant l'original du diplôme de l'intéressé pour vérification).
GROUPEMENT ENTREPRISE WEND-YALGDO SARL ET ENTREPRISE POULOUNGO	-	151 080 060	-	-	Non conforme : Ouedraogo Ousséni (peintre) et Compaoré E. Mahammed (carreleur) n'ont pas joint leurs diplômes
GPS Burkina SARL	-	159 844 278	-	-	Non conforme : Coulibaly S. Stéphane a fourni un diplôme de BEP en génie civil construction en lieu et place d'un CAP en carrelage qui est plus spécifique ;
SGM	-	148 805 138	-	-	Non conforme : KONE Mamadou (peintre) et SIMPORE Lamine (carreleur) n'ont pas joint de diplôme.
ETABLISSEMENT YAKNABA ET FRERES	-	143 492 169	-	-	Non conforme : SIMPORE Charles, né en 2011 est mineur, et a commencé à travailler depuis 2018, diplôme non probant (cf. lettre n°2026-0844/MEF/ZG/DMP/SMT-PI du 31 août 2026 demandant l'original du diplôme de l'intéressé pour vérification).
GROUPEMENT SOTRAC SARL/EKAMAF	-	149 415 524	-	149 524 415	Conforme
PACO-BTP	-	167 122 949	-	167 949 122	Conforme
DSIGN CONSTRUCTION BTP	-	169 476 403	-	169 403 476	Conforme
JAKO	-	146 779 019	-	146 019 779	Non conforme : Anormalement bas car le montant de l'offre (146 779 019 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de tolérance qui est de 147 840 994 FCFA TTC
Ets SAMA ET FRERES	-	151 266 384	-	151 384 266	Conforme
Lot 2 : Ttravaux de clôture et d'équipement d'un groupe électrogène du Haut-Commissariat du KénéDougou					
AFRICA GLOBAL MANAGEMENT PLUS	-	120 651 501	-	-	Non conforme : Le diplôme de ILBOUDO Adama (peintre) n'est pas probant (cf. lettre n°2026-0844/MEF/ZG/DMP/SMT-PI du 31 août 2026 demandant l'original du diplôme de l'intéressé pour vérification).
GROUPEMENT INTER/DAREE YANDE TDG	-	99 101 259	-	-	Non conforme : Le patronyme figurant sur le diplôme du chef de chantier est différent du patronyme figurant sur les autres documents qu'il a joint (ZOETYENGA # ZECTYENGA). Aussi, Bationo David a fourni un CAP en Maçon dessin en lieu et place d'un CAP en peinture.
SGM	-	101 277 064	-	-	Non conforme : KONE Mamadou (peintre) et SIMPORE Lamine (carreleur) n'ont pas joint de diplôme.
ELEVATION PRO ET WPF SARL	84 092 855		84 092 855	99 229 569	Non conforme : Anormalement bas car le montant de l'offre (99 229 569 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de tolérance qui est de 99 464 965 FCFA TTC

ClntS	-	102 727 405	-	102 727 405	Conforme
BARACK BARAKA SARL	-	102 205 016	-	102 205 016	Conforme
EOF DE OGM	-	111 544 073	-	111 544 073	Conforme
PACO-BTP	-	100 429 110	-	100 429 110	Conforme
LE GEANT	-	112 932 378	-	112 932 378	Conforme
ETABLISSEMENT YAKNABA ET FRERES	-	98 870 648	-	98 870 648	Non conforme : Anormalement bas car le montant de l'offre (98 870 648 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de tolérance qui est de 99 464 965 FCFA TTC
FTS SARL	-	108 922 471	-	108 922 471	Conforme
Ets SAMA ET FRERES	-	98 149 196	-	98 149 196	Non conforme : Anormalement bas car le montant de l'offre (98 149 196 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de tolérance qui est de 99 464 965 FCFA TTC
SYN CONSTRUCTION SA	86 652 510	-	-	102 249 962	Conforme
Lot 3 : Travaux de réfection des bâtiments de la Direction Générale de l'Architecture, de l'Habitat et de la Construction					
SBUCO-BTP	-	127 083 117	-	-	Non conforme : Salifou (peintre) n'a pas fourni de diplôme
GROUPEMENT TDG INTER/DAREE YANDE	-	128 312 380	-	-	Non conforme : Onadja Léger A. (peintre) a fourni un CAP en Maçon dessin en lieu et place d'un CAP en peinture
SGM	-	154 533 490	-	-	Non conforme: KONE Mamadou (peintre) et SIMPORE Lamine (carreleur) n'ont pas joint de diplôme.
SOCIETE 3Z SARL	-	155 458 947	-	155 458 947	Conforme
SOCIETE 3ZO	100 356 477	-	-	118 420 643	Non conforme : Anormalement bas car le montant de l'offre (118 420 643 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de tolérance qui est de 123 040 913 FCFA TTC
GROUPEMENT SOTRAC SARL/EKAMAF	-	149 708 764	-	149 708 764	Conforme
PACO-BTP	-	156 624 267	-	156 624 267	Conforme
ENTREPRISE DE GENIE HYDRAULIQUE ET DE TRAVAUX PUBLICS	-	142 416 224	-	142 416 224	Conforme
EOSIF	-	130 918 295	-	130 918 295	Conforme
FTS SARL	-	143 775 701	-	143 775 701	Conforme
Lot 4 : Travaux de réhabilitation et d'équipement d'un groupe électrogène de la résidence du Haut-Commissaire du Kénédougou					
Entreprise Zood Nonma et Frères	-	38 831 684	-	-	Non conforme : ZONGO Justin a fourni un CAP en maçonnerie dessin au lieu d'un CAP en peinture
BARACK BARAKA SARL	-	36 004 715	-	-	Non conforme : KORG Pingdwendé a fourni un diplôme d'artiste plasticien au lieu d'un CAP en peinture
Entreprise BENEDO	-	39 785 950	-	-	Non conforme : SANON Salif a fourni un diplôme non probant (BQP en construction métallique option peinture bâtiment)
ECOSUE SARL	-	40 941 186	-	-	Non conforme: Agrément technique (couvrant les régions de la boucle du Mouhoun, du Centre, du Sud -Ouest, de l'Est et du Nord) n'est pas autorisé à exercer dans la province du Kénédougou, région du Guiriko ; OUEDRAOGO Fadoul a fourni un BEP en génie civil construction en lieu et place d'un CAP en peinture ;
SAHEL BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	-	38 000 000	-	-	Non conforme : ZONGO Taramenesom (maçon) n'a pas fourni de diplôme. KAFANDO Juliette a fourni un BEP en dessin Bâtiment en lieu et place d'un CAP en peinture
ClntS	-	37 311 783	-	37 311 783	Conforme
EOF DE OGM	-	46 536 222	-	46 536 222	Conforme
PACO-BTP	-	40 661 159	-	40 661 159	Conforme
ECASF "DADY IMMO" SARL	-	39 728 356	-	39 728 356	Conforme
SYN CONSTRUCTION SA	29 857 791	35 232 193	-	36 003 323	Non conforme : Ecartée pour montant lu (35 232 198 FCFA TTC) anormalement bas au seuil minimum de tolérance qui est de 35 803 958 FCFA TTC
Lot 5 : Travaux de construction d'une guérite avec portique et parking au profit de la Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Equipement de l'Etat					
MONDIAL TRAVAUX ET SERVICES	-	33 356 629	-	-	Non conforme : CV et attestations de travail non fourni.
INTERNATIONAL SID-CONCEPT BTP (ISCO-BTP)	-	35 378 342	-	35 378 342	Conforme
A.D.H.I	29 240 000	-	29 240 000	34 503 200	Non conforme : Anormalement bas car le montant de l'offre (34 503 200 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de tolérance qui est de 35 007 105 FCFA TTC
ELEVATION PRO ET WPF SARL	33 522 700	-	-	39 556 786	Conforme
SOCIETE 3ZO	30 273 080	-	-	35 722 234	Conforme
EROS-BTP	-	39 748 607	-	39 748 607	Conforme
Entreprise Zood Nonma et Frères	-	39 952 399	-	39 952 399	Conforme
ClntS	-	38 254 219	-	38 254 219	Conforme
PERFECTO GROUP CONSTRUCTION	35 060 942	-	-	41 371 912	Conforme
BARACK BARAKA SARL	-	35 255 353	-	35 255 353	Conforme
RIMTALBA GROUPE	-	38 805 262	-	38 805 262	Conforme

GENERAL SERVICES ET CONSTRUCTION SARL	-	35 000 352	-	-	Non conforme : Agrément expiré et une demande de renouvellement transmis hors délais au Ministère de la Construction de la Patrie (Cf. article 43 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics).
PACO-BTP	-	36 464 900	-	36 464 900	Conforme
EOSIF	-	37 947 018	-	37 947 018	Conforme
YIKORE INTERNATIONAL	-	37 196 680	-	37 196 680	Conforme
GPS Burkina SARL	-	36 702 921	-	36 702 921	Conforme
MESO CONSTRUCTION BTP	-	37 121 248	-	37 121 248	Conforme
IVALOR INTERNATIONAL	-	39 031 510	-	39 031 510	Conforme
ECOSUE SARL	-	40 941 186	-	40 941 186	Conforme
SYN CONSTRUCTION SA	31 474 380	-	-	37 139 768	Conforme
Lot 6 : Travaux de réhabilitation du bâtiment R+2 abritant la Direction Générale du Protocole de l'Etat (DGPE).					
ELBAT	-	190 958 734	-	-	Non conforme : PORGO Moussa (carreleur) a fourni un BEP en génie civil construction en lieu et place d'un BQP en carrelage
SGM	-	175 549 494	-	-	Non conforme : CONGO Ousmane (peintre) et SAKANDE Adama (carreleur) n'ont pas fourni de diplôme
GROUPE BURKINA SERVICES INTERNATIONAL	-	195 345 348	-	-	Non conforme : ROUAMBA F.Hubert (peintre) a fourni un CAP en maçonnerie dessin au lieu d'un BQP en peinture. ILBOUDO S.T.Automne (Carreleur) a fourni un BEP en génie civil construction au lieu d'un BQP en carrelage.
GROUPE INTERFACE SA	-	216 641 646	-	-	Non conforme : ADJADJI Juste Eric (peintre) a fourni un BQP en art plastique en lieu et place d'un BQP en peinture qui est plus spécifique
ETABLISSEMENT YAKNABA ET FRERES	-	184 517 048	-	-	Non conforme : SIMPORE Charles, né en 2011 est mineur, et a commencé à travailler depuis 2018, diplôme non probant (cf. lettre n°2026-0844/MEF/ZG/DMP/SMT-PI du 31 août 2026 demandant l'original du diplôme de l'intéressé pour vérification).
EROS-BTP	-	202 696 555	-	202 696 555	Conforme
PACO-BTP	-	190 000 000	-	190 000 000	Conforme.
JAKO	-	167 026 841	-	167 026 841	Non conforme : Anormalement bas car le montant de l'offre (190 0000 000 FCFA TTC) est inférieur au seuil minimum de tolérance qui est de 169 306 797 FCFA TTC
ATTRIBUTAIRES	Lot 1 : GROUPEMENT SOTRAC SARL/EKAMAF pour un montant de cent vingt-six millions six cent vingt-trois mille trois cent vingt-cinq (126 623 325) francs CFA HTVA, soit cent quarante-neuf millions quatre cent quinze mille cinq cent vingt-quatre (149 415 524) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours. Lot 2 : PACO-BTP pour un montant de quatre-vingt-cinq millions cent neuf mille quatre cent quinze (85 109 415) francs CFA HTVA, soit cent millions quatre cent vingt-neuf mille cent dix (100 429 110) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours. Lot 3 : ENTREPRISE DE GENIE HYDRAULIQUE ET DE TRAVAUX PUBLICS pour un montant de cent vingt millions six cent quatre-vingt-onze mille sept cent quinze (120 691 715) francs CFA HTVA, soit cent quarante-deux millions quatre cent seize mille deux cent vingt-quatre (142 416 224) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours ; Lot 4 : CINTS pour un montant de trente et un millions six cent vingt mille cent cinquante-cinq (31 620 155) francs CFA HTVA, soit trente et sept millions trois cent onze mille sept cent quatre-vingt-trois (37 311 783) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ; Lot 5 : BARACK BARAKA SARL pour un montant de Vingt-neuf millions huit cent soixante-dix-sept mille quatre cent dix-huit (29 877 418) francs CFA HTVA, soit trente-cinq millions deux cent cinquante-cinq mille trois cent cinquante-trois (35 255 353) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours ; Lot 6 : PACO-BTP pour un montant de Cent soixante et un millions seize mille neuf cent quarante-neuf (161 016 949) francs CFA HTVA, soit cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.				

INSTITUT DES FINANCES PUBLIQUES DU BURKINA					
Avis de DEMANDE DE PRIX n°2026-013/IFPB/DG/PRCP du 19 aout 2026 relative à l'acquisition de matériel de bureau (armoire sécurisée, scanners de grande performance, copieurs, vidéo projecteurs plafonniers) au profit de l'IFPB. Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis, l'analyse des offres et délibération : N°2026-013/IFPB/DG/PRCP du 24 aout 2026 Financement : BUDGET IFPB, Exercice 2026 Montant Prévisionnel : Lot unique : dix-huit millions cent soixante-dix mille trois cent trente-cinq (18 170 335) Francs CFA TTC. Allotissement : lot unique. Nombre de plis reçus : un (01)					
Lot unique : l'acquisition et installation de station de visioconférence et de tableaux interactifs.					
0,85 M =		1,15 M =		Seuil de tolérance :	
N°	Soumissionnaires	Montants lus (Francs CFA)	Montants corrigés (Francs CFA TTC)	RANG	Observations
	EXPERTS DEV	13 570 000 TTC			NON CONFORME
					Item IV.6: Taille de l'écran : 31-310 pouces selon le modèle proposé au lieu de 60 à 500 pouces Item IV.7: Puissance lumineuse : 4600 lm selon le modèle proposé au lieu de 10000 lm au moins
Conclusion : INFRUCTUEUX pour absence d'offres conformes.					

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS RELATIFS A LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES COMPLEMENTAIRE DES FOURNISSEURS / PRESTATAIRES A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION DE L'OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION (ONI) AU TITRE DE L'ANNEE 2025. FINANCEMENT : Budget ONI, exercice 2025

Référence de la publication de l'avis complémentaire /quotidien N°4476 du 28/08/2026

DATE D'OUVERTURE : 03 septembre 2026. **NOMBRE DE PLIS RECUS** : cinquante-six (56). **DATE DE DELIBERATION** : 07 septembre 2026

N°	NOM COMMERCIAL	N°IFU	N°RCCM	NATURE DE LA STRUCTURE	REPRESENTANT LEGAL	ADRESSE TELEPHONIQUE	DATE DE CREATION	OBSERVATIONS
Fournitures								
32 : Acquisition de cartouches d'encre								
1.	LEADER SERVICES & DISTRIBUTION	00125152V	BF-OUA-01-2019-B7018	PM	HIEN K. Rodrigue Romaric	70235092/686 32828	2019	RETENU
2.	PROSERVICES INFORMATIQUE & TECHNOLOGIE	00136833P	BF-OUA-01-2020-B4023	PM	NIKIEMA Faisal	70064362	2020	RETENU
3.	TEO-TECH	00127781R	BF-OUA-01-2019-A8767	PM	DABILGOU Léon	70945096	2019	RETENU
4.	JM KISWEND.MULTI SERVICES SARL	00249984B	BF-OUA-01-2024-B13-15317	PM	KAFANDO K. Jean Marie	76411588	2024	RETENU
5.	KM COMPANY SARL	00143038E	BF-OUA-01-2020-B8155	PM	ILBOUDO Jean	70011214	2020	RETENU
6.	E.KA.MA.F WP	00075399J	BF-OUA-01-2016-A3313	PP	KAFANDO Mathieu	70154794	2016	RETENU
7.	ARNAULD BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	00023565M	BF-OUA-01-2009-A4242	PM	KAFANDO W. Arnaud	70241484	2009	RETENU
8.	BRICK'S SARL	00212536R	BF-OUA-01-2023-B13-12473	PM	NITIEMA Marc	70116374	2023	RETENU
9.	BARKA SAS	001011712 1J	BF-OUA-01-2019-B1805	PM	KAFANDO Bila	70214916	2019	RETENU
10.	LA.SER.T	00060222N	BF-OUA-01-2014-B5651	PM	KAFANDO Bila	70214916	2014	RETENU
11.	EZO INTERNATIONNAL SARL	00132903V	BF-OUA-01-2020-B1532	PM	ZONGO Oumar	70249807	2020	RETENU
12.	MFD.SARL	00238937M	BF-OUA-01-2024-B1309297	PM	SORE Mohamadi	76250738	2024	RETENU
13.	KITECH & CO SARL	00244954U	BF-OUA-01-2024-B1312383	PM	ZONGO Hakim	70151220	2024	RETENU
14.	Wend-Panga linformatique Bureautique	001552565 P	BF-OUA-2021-B1658	PM	KIENTGA Tasseré	70192309	2021	RETENU
15.	NOUVEL ESPACE	00182802C	BF-OUA-01-2022-B137445	PM	SANA Ousmane	78931249	2022	RETENU
16.	NSIB	00182315X	BF-OUA-01-2022-B127112	PM	ZOUNGRANA Marie	72726080	2022	RETENU
17.	E.ABI.I	00073127G	BF-OUA-2016-A1615	PP	KIENTGA Tasseré	70061903	2016	RETENU
18.	BUREAU MERVEILLE	00152191A	BF-OUA-2021-B1423	PM	ILBOUDO Fernand	62817780	2021	RETENU
19.	EBDF	00210089Y	BF-OUA-01-2023-A1010877	PP	DIPAMA Bintou	70734445	2023	RETENU
20.	GANDA COMMERCE	00014585T	BF-OUA-2012-M580	PM	COMPAORE G. Adama	70769859	2012	RETENU
21.	UNIVERS INFROMATIQUE KM	00036559D	BF-OUA-01-2011-A1004745	PM	KOALA Moumouni	70721801	2011	RETENU
22.	ARC-EN-CIEL SERVICES	00021683X	BF-OUA-01-2009-A10-01991	PP	Zéphérin PARE	70228493/762 28493	2009	RETENU
23.	WENDWAOGA LI DIGITAL MULTI SERVICES	00211602H	BF-OUA-01-2023-B13-11794	PM	Liliane W. ROUAMBA	79646166	2023	RETENU
24.	EXCELLENCE TD SARL	00153367T	BF-OUA-2021B2184	PM	TAPSOBA B. Pascal	78101390	2021	RETENU
25.	TIMO BUSINESS	00232206C	BF-OUA-01-2024-B1305922	PM	TIENDREBEOGO Mohamadi	72847832	2024	RETENU
26.	SOUWIE	00035331T	BF-OUA-2020-A-3727	PP	Alain Ibrahim SOU	76557862	2020	RETENU
27.	ELDAR COMMERCE GENERAL	00123595R	BF-OUA-2019-A6066	PP	ZOUGMORE T Yannick	78165650	2019	RETENU
28.	SN-WASS-COM SARL	00022311E	BF-OUA-01-2009-B12-02474	PM	COMPAORE Ousmane	70217274	2009	RETENU
29.	EZANET	0027308E	BF-OUA-01-2025-B12-08870	PM	ZONGO Adama	76457398	2025	RETENU
30.	ROYAL DEVELOPPEMENT SARL	00135664G	BF-OUA-01-2020-B13-03341	PM	Abdoul Razack KINDA	70766573	2020	RETENU
31.	YULCOM TECHNOLOGIES	00077218Y	BF-OUA-2019-M-6307	PM	Pierre LANKOANDE	70800839	2019	RETENU
32.	MS SARL	00048651P	BF-OUA-01-2017-M6119	PM	Zéphérin PARE	70228493	2013	RETENU
33.	UTC SARL	00196953U	BF-OUA-01-2023-B13-02289	PM	Mamadou TOURE	78341602	2023	RETENU
34.	LIMANIA SERVICES	00124562X	BF-OUA2019 A 6662	PP	KABORE Salfo	70886609	2019	RETENU
35.	ERNO SERVICES	00174083F	BF-OUA-2022-B1553	PM	Ouedraogo Béatrice	71 41 68 93	2022	RETENU
36.	GLOBAL SAMY SARL	00130847A	BF-OUA-01-2024-M-08501	PM	Ouedraogo Fatimata	70586158	2024	RETENU
37.	ABM EXPERTISE AFRICA	00102664 W	BF-OUA-01-2024-M-12730	PM	BELEM Ousmane	78038101	2024	RETENU

N°	NOM COMMERCIAL	N°IFU	N°RCCM	NATURE DE LA STRUCTURE	REPRESENTANT LEGAL	ADRESSE TELEPHONIQUE	DATE DE CREATION	OBSERVATIONS
Travaux								
33 : Aménagement et réfection de bâtiments								
1.	ABSOLU	00118600D	BF-OUA-2019-B2939	PM	TANOU S. Steve Hervé	70104500	2019	RETENU
2.	RAFRAYA SERVICES	00284649E	BF-OUA-01-2025-B14768	PM	ADJOUABOU O. Aimé Franck	71166518	2024	RETENU
3.	HAYEM PRESTATIONS ET SERVICES	00238352T	BF-OUA-01-2024-A10-09004	PP	SEGDA T. Francis	70050778	2024	RETENU
4.	BARAKA NEGOCE	00113853T	BF-OUA-2019-A001	PP	POUBERE Daouda	70886609	2019	RETENU
5.	ENF	00009875N	BF-OUA-2015-M 0783	PP	Séni NIKIEMA	70091055	2015	RETENU
6.	SO.SA.KAF SARL	00053554G	BF-OUA-2014-B929	PM	SAVADOGO Kassoum	70387307	2014	RETENU
7.	SOKOSIF-BTP SARL	00275801N	BF-OUA-01-2025-B12-10153	PM	KORSAGA Souleymane	76780564	2025	RETENU
8.	SAKAM GROUP SARL	00134955L	BF-OUA-01-2023-M-03446	PM	SAWADOGO Mahamadi	78888613	2023	RETENU
9.	ALLIANCE CONSULTING INTERNATIONAL SARL	00179868N	BF-OUA-01-2022-B12-05371	PM	OUEDRAOGO Amadé	70438115	2022	RETENU
10.	ITRADIS SARL	00200246N	BF-OUA-01-2023-B13-04385	PM	SANFO Awa	64380003	2023	RETENU
11.	LTL SARL	00077566G	BF-OUA-01-2016-B13-04883	PM	Lassané COMPAORE	65656565	2016	RETENU
12.	DRAMKONA SERVICES MULTI-	00043173H	BF-OUA-01-2012-A5207	PP	KONATE Dramane	76232325	2012	RETENU
13.	ISYAH-BTP	00250483M	BF-OUA-01-2024-B12-15509	PM	OUEDRAOGO Hamado	70145512	2024	RETENU
14.	ACE	00046094H	BF-OUA-01-2013-A1831	PP	DRABO Aboubacar	71605555	2013	RETENU
15.	ENTREPRISE-AFRENG	00238991C	BF-OUA-2024-A10-09321	PP	Wend-Benedo Stanislas Abdoul Rahim VEBAMBA	72616213	2024	RETENU
16.	MS SARL	00048651P	BF-OUA-01-2017-M6119	PM	Zéphérin PARE	70228493	2013	RETENU
17.	UTC SARL	00196953U	BF-OUA-01-2023-B13-02289	PM	Mamadou TOURE	78341602	2023	RETENU
18.	LIMANIA SERVICES	00124562X	BF-OUA2019 A 6662	PP	KABORE Salfo	70886609	2019	RETENU
19.	ERNO SERVICES	00174083F	BF-OUA-2022-B1553	PM	OUEDRAOGO Béatrice	71 41 68 93	2022	RETENU
20.	GLOBAL SAMY SARL	00130847A	BF-OUA-01-2024-M-08501	PM	OUEDRAOGO Fatimata	70586158	2024	RETENU
21.	ABM EXPERTISE AFRICA	00102664W	BF-OUA-01-2024-M-12730	PM	BELEM Ousmane	78038101	2024	RETENU
22.	ALBASSIT	00132548Z	BF-BBD-01-2020-B-0199	PM	BELEM Ousmane			RETENU
23.	ETS CONGO MAHAMADI HIGH LEVEL BUSINESS	00187266A	BF-OUA-01-2022-B13-10664	PM	IRIA HAROUNA	70 48 91 59	2020	RETENU
24.	SOCIETE PSAUMES 23 SARL	00046325T	BF-OUA-2013-B-1672	PM	CONGO Mahamadi	70 26 78 20	2022	RETENU
25.	PALIIGWENDE SARL	00200179G	BF-OUA-2024-M-8836	PM	KAFANDO Edmond	70 27 14 19	2013	RETENU

MINISTERE DE SANTE

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-0019/MS/SG/DMP DU 22/06/2026 POUR LA REPRODUCTION DES OUTILS REVISES DU SNIS

Suivant avis de non objection du bailleur (ANO) en date du 03 septembre 2026

Identification de l'Autorité contractante : Programme d'appui au développement sanitaire (PADS)

FINANCEMENT : Fonds Mondial/SRPS ; activités 26

Référence de la publication de l'avis : Revue n°4432 du Lundi 29 juin 2026

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis : **Lettre n°2026_2006/MS/SG/DMP/gcam/ir du 03 juillet 2026 ;** Date d'ouverture des offres : **08 juillet 2026 ;** Date de délibération : **08 juillet 2026**

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lus publiquement en FCFA		Montant corrigés en FCFA		Observations	Classe- ment
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
	Lot unique : Reproduction des outils révisés du SNIS						
	Nombre de plis : 14 ; Offre anormalement basse : 49 947 020 FCFA HTVA ; Seuil de tolérance : 47 449 669 FCFA HTVA						
1.	IMPRI-NORD	51 862 500	61 197 750	51 862 500	61 197 750	Conforme	6 ^{ème}
2.	INTER-PRO2B	64 650 000	-	64 650 000	76 287 000	Conforme	7 ^{ème}
3.	VPMS	47 110 000	-	47 110 000	55 589 800	Non Conforme Certificat ou attestation de formation en tant que conducteur du chef de production non fourni, certificat ou attestation de formation en tant que massicotier du brocheur non fourni	Non classé
4.	RENACOM	46 685 000	55 088 300	46 685 000	55 088 300	Conforme Offre en dessous du seuil de tolérance	Non classé
5.	SITD SARL	46 735 000	55 147 300	46 735 000	55 147 300	Conforme Offre en dessous du seuil de tolérance	Non classé
6.	EDF	47 080 000	-	47 080 000	55 554 400	Conforme Offre en dessous du seuil de tolérance	Non classé
7.	SHINY SERVICES SARL	47 525 000	56 079 500	47 525 000	56 079 500	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance	2 ^{ème}

8.	SONAZA IMPRIMERIE SARL	50 000 000	59 000 000	50 000 000	59 000 000	Conforme	5 ^{ème}
9.	GLOBAL PUB	48 225 000	-	48 225 000	56 905 500	Non Conforme Diplôme de CEP fourni au lieu du BEPC exigé pour le chef de production, Licence professionnelle en communication et relations internationales fournie au lieu du BAC en informatique exigé pour l'infographiste, machiniste non proposé dans le personnel	Non classé
10.	LE PELERIN BURKINA FASO	47 117 500	-	47 117 500	56 188 650	Conforme Offre en-dessous du seuil de tolérance	Non classé
11.	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	-	54 457 000	46 150 000	54 457 000	Conforme Offre en dessous du seuil de tolérance	Non classé
12.	TDI SARL	47 500 000	-	47 500 000	56 050 000	Conforme Offre anormalement basse mais au-dessus seuil de tolérance	1 ^{er}
13.	DEFI GRAPHIC	48 060 000	56 710 800	48 060 000	56 710 800	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance	3 ^{ème}
14.	BURKIMBI PRESTATIONS SARL	49 471 000	-	49 471 000	58 375 780	Conforme Offre anormalement basse, mais au-dessus du seuil de tolérance	4 ^{ème}

Attributaire : TDI SARL pour un montant de quarante-sept millions cinq-cents mille (47 500 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Demande de prix n°2026-0025/MS/SG/DMP du 14/07/2026 pour la fourniture de pause-café et la location de salle pour diverses activités de la Direction Générale de la Santé Publique (DGSP). Date de dépouillement : 04/08/2026 ; Financement : OMS, UNICEF, INTRAHEALTH, 2NIBA, SIGHTSAVERS. Référence de la publication de l'avis : revue des marchés publics n°4450 du jeudi 23 juillet 2026
Nombre de lot : 13 ; Nombre de plis reçus : 25

Lot 1 : fourniture de pause-café et location de salle pour les activités entrant dans le cadre de la préparation de la lutte et la réponse contre les épidémies au profit de la DPSP à Bobo Dioulasso

BI : borne inférieure (0,85M) = 4 344 520
ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 4 127 294

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
HONEST AGENCY	490 000	-	3 750 000	-	490 000	566 200	3 750 000	4 329 000	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance 1 ^{er}
WOURE SERVICES	-	592 940	-	4 727 000	537 000	592 940	4 282 000	4 727 000	Conforme 2 ^{ème}

Attributaire : HONEST AGENCY pour un montant minimum de quatre cent quatre-vingt-dix mille (490 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de trois millions sept cent cinquante mille (3 750 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande

Lot 2 : fourniture de pause-café et location de salle pour les activités entrant dans le cadre de la préparation de la lutte et la réponse contre les épidémies au profit de la DPSP à Tenkodogo

BI : borne inférieure (0,85M) = 5 623 770
ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 5 342 582

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
RESTAURANT LA PAILLOTE	-	617 000	-	6 610 000	580 000	652 400	6 200 000	6 964 000	Conforme Discordance entre le prix unitaire de l'item n°2 au niveau du bordereau des prix unitaires (90 000 en lettre et en chiffre) et celui au niveau du cadre du devis estimatif (75 000) ayant entraîné une correction de l'offre. 1 ^{er}
APEROP FAST FOOD SARL	580 000	-	6 220 000	-	-	-	-	-	Non Conforme Irrecevable pour avoir visé, dans sa lettre de soumission, les clauses 14 et 16 des instructions aux soumissionnaires au lieu des clauses 15 et 16
BURKINA NEGOCE ET DISTRIBUTION PLUS	425 000	-	4 590 000	-	425 000	474 300	4 590 000	5 117 000	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance

Attributaire : RESTAURANT LA PAILLOTE pour un montant minimum de six cent dix-sept mille (617 000) francs CFA TTC et un montant maximum de six millions six cent dix mille (6 610 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande

Lot 3 : fourniture de pause-café et location de salle pour les activités entrant dans le cadre de la préparation de la lutte et la réponse contre les épidémies au profit de la DPSP à Manga

BI : borne inférieure (0,85M) = 5 234 427

ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 4 972 706									
Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
D. D. CO	-	590 000	-	5 900 000	500 000	566 000	5 000 000	5 660 000	Conforme 2 ^{ème}
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	578 766	648 016	5 787 660	6 480 159	578 766	648 016	5 787 660	6 480 159	Conforme 4 ^{ème}
LES DELICES DE GAËL	-	525 228	-	5 252 280	469 028	525 228	4 690 280	5 252 280	Conforme Après proposition d'une remise de 4,28% sur les montants minimum et maximum HTVA 1 ^{er}
HONEST AGENCY	425 460	-	4 254 600	-	425 460	490 043	4 254 600	4 900 428	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance après proposition d'une remise de 13,17% sur les montants minimum et maximum HTVA
RESTAURANT LA PAILLOTE	-	593 400	-	5 934 000	530 000	593 400	5 300 000	5 934 000	Conforme 3 ^{ème}

Attributaire : LES DELICES DE GAËL pour un montant minimum de cinq cent vingt-cinq mille deux cent vingt-huit (525 228) francs CFA TTC et un montant maximum de cinq millions deux cent cinquante-deux mille deux cent quatre-vingts (5 252 280) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande

Lot 4 : fourniture de pause-café et location de salle pour les activités entrant dans le cadre de la préparation de la lutte et la réponse contre les épidémies au profit de la DPSP à Koudougou

BI : borne inférieure (0,85M) = 6 033 531

ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 5 731 855

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
OGAZA HOTEL	-	638 800	-	7 028 000	-	-	-	-	Non conforme Cadre de devis estimatif non conforme au cadre de devis estimatif des marchés à commandes
D. D. CO	-	590 000	-	6 608 000	401 000	457 100	4 412 000	5 013 200	Conforme Mais offre en dessous du seuil de tolérance
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	-	635 000	-	7 384 000	570 000	635 000	6 640 000	7 384 000	Conforme 4 ^{ème}
SOURGOU SERVICES	480 000	-	5 560 000	-	480 000	536 000	5 560 000	6 196 000	Conforme 1 ^{er}
LE ROYAUME	-	573 600	-	6 836 000	520 000	573 600	6 200 000	6 836 000	Conforme 2 ^{ème}
WOURE SERVICES	-	592 940	-	7 049 200	537 000	592 940	6 388 000	7 049 200	Conforme 3 ^{ème}

Attributaire : SOURGOU SERVICES pour un montant minimum de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de cinq millions cinq cent soixante mille (5 560 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande

Lot 5 : fourniture de pause-café et location de salle pour les activités entrant dans le cadre de la préparation de la lutte et la réponse contre les épidémies au profit de la DPSP à Ziniaré

BI : borne inférieure (0,85M) = 6 140 427

ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 5 833 406

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE	-	582 500	-	6 518 000	515 000	582 500	5 780 000	6 518 000	Conforme 1 ^{er}
TINEPRO	-	588 840	-	6 504 000	518 000	588 840	5 740 000	6 504 400	Conforme 2 ^{ème}
CANAAN PRESTATIONS	-	572 000	-	6 600 000	520 000	581 600	6 000 000	6 696 000	Conforme Erreur de calcul de la TVA (10% pour la pause et la location de salle au lieu de 10% pour la pause et 18% pour la location de salle) 3 ^{ème}
WOURE SERVICES	-	580 680	-	6 906 800	526 000	580 680	6 260 000	6 906 800	Conforme 4 ^{ème}
LE ROYAUME	-	621 520	-	7 425 200	564 000	621 520	6 740 000	7 425 200	Conforme 5 ^{ème}

Attributaire : CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE, pour un montant minimum de **cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cents (582 500) francs CFA TTC** et un montant maximum de **six millions cinq cent dix-huit mille (6 518 000) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **sept (07) jours par commande**

Lot 6 : fourniture de pause-café au profit de la Direction de la Santé de la Famille à Bobo Dioulasso (financement INTRAHEALTH)

BI : borne inférieure (0,85M) = 4 658 476

ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 4 425 552

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
HONEST AGENCY	2 070 000	-	4 140 000	-	2 070 000	2 277 000	4 140 000	4 554 000	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance 1^{er}
APEROST FAST FOOD SARL	2 400 000	-	4 800 000	-	-	-	-	-	Non conforme Irrecevable pour avoir visé, dans sa lettre de soumission, les clauses 14 et 16 des instructions aux soumissionnaires au lieu des clauses 15 et 16
WOURE SERVICES	-	2 424 400	-	4 848 800	2 204 000	2 424 400	4 408 000	4 848 800	Conforme 2^{ème}

Attributaire : HONEST AGENCY pour un montant minimum de **deux millions soixante-dix mille (2 070 000) francs CFA HTVA** et un montant maximum de **quatre millions cent quarante mille (4 140 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **sept (07) jours par commande**

Lot 7 : fourniture de pause-café et location de salle de réunion au profit de la Direction de la Santé de la Famille à Koudougou (financement UNICEF)

BI : borne inférieure (0,85M) = 4 788 505

ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 4 549 080

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
OGAZA HOTEL	-	2 342 500	-	5 317 500	-	-	-	-	Non conforme Cadre de devis estimatif non conforme au cadre de devis estimatif des marchés à commandes
KONDIKBRENA-SERVICES	1 720 000	-	3 982 500	-	1 720 000	1 921 800	3 982 500	4 440 350	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
RELWENDE FASO SARL	1 725 000	-	3 990 000	-	1 725 000	1 915 500	3 990 000	4 425 000	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
WOURE SERVICES	-	2 469 300	-	5 966 000	2 243 000	2 469 300	5 420 000	5 966 000	Conforme 2^{ème}
RESTAURANT GEORGIA DELICES SARL	2 100 000	-	4 960 000	-	2 100 000	2 334 000	4 960 000	5 504 000	Conforme 1^{er}

Attributaire : RESTAURANT GEORGIA DELICES SARL pour un montant minimum de **deux millions cent mille (2 100 000) francs CFA HTVA** et un montant maximum de **quatre millions neuf cent soixante mille (4 960 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **sept (07) jours par commande**

Lot 8 : fourniture de pause-café et location de salle de réunion au profit de la Direction de la Santé de la Famille à Koudougou (financement OMS)

BI : borne inférieure (0,85M) = 9 541 794

ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 9 064 705

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
OGAZA HOTEL	-	3 662 500	-	10 679 000	-	-	-	-	Non conforme Cadre de devis estimatif non conforme au cadre de devis estimatif des marchés à commandes
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	3 999 915	4 448 340	10 747 360	11 975 829	3 999 915	4 428 340	10 747 360	11 935 829	Conforme 6^{ème}
SBE HOPE	3 075 000	-	8 845 000	--	3 075 000	3 434 500	8 845 000	9 937 500	Conforme 2^{ème}
CANAAN PRESTATIONS	-	3 740 000	-	10 120 000	3 400 000	3 764 000	9 200 000	10 216 000	Conforme 4^{ème}
RELWENDE FASO SARL	3 200 000	-	8 470 000	-	3 200 000	3 538 000	8 470 000	9 389 000	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance 3^{ème}
ENAF	-	4 334 350	-	11 796 480	3 910 500	4 334 350	10 604 800	11 796 480	Conforme 5^{ème}

BURKINA NEGOCE ET DISTRIBUTION PLUS	2 885 000	--	7 791 000	-	2 885 000	3 193 500	7 791 000	8 650 100	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
WOURE SERVICES	-	4 416 200	-	11 490 500	4 010 000	4 416 200	10 427 000	11 490 500	Conforme 7 ^{ème}
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	-	3 104 500	-	9 079 500	2 775 000	3 104 500	8 065 000	9 079 500	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance 1 ^{er}
SOURGOU SERVICES	2 475 000	-	7 180 000	-	2 475 000	2 768 500	7 180 000	8 082 000	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
PHOENIX ROYAL	2 725 000	-	9 020 000	-	-	-	-	-	Non conforme Irrecevable pour avoir visé, dans sa lettre de soumission, les clauses 14 et 16 des instructions aux soumissionnaires au lieu des clauses 15 et 16

Attributaire : ENTREPRISE LA TRINITE MONICA pour un montant minimum de **trois millions cent quatre mille cinq cents (3 104 500) francs CFA TTC** et un montant maximum de **neuf millions soixante-dix-neuf mille cinq cents (9 079 500) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **sept (07) jours par commande**

Lot 9 : fourniture de pause-café et location de salle de réunion au profit de la Direction de la Nutrition à Ouagadougou (financement OMS)

BI : borne inférieure (0,85M) = 7 502 767
ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 7 127 629

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
VITASER	1 865 000	-	6 043 200	-	1 865 000	2 103 500	6 043 200	6 803 520	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	2 334 566	2 579 396	8 403 477	9 329 124	2 547 815	2 831 030	8 452 197	9 382 716	Conforme 9 ^{ème}
S.B.E HOPE	2 140 000	-	7 117 200	-	2 140 000	2 374 000	7 117 200	7 888 920	Conforme 3 ^{ème}
RESTAURANT LA PAILLOTE	-	2 865 000	-	9 325 400	2 550 000	2 865 000	8 314 000	9 325 400	Conforme 10 ^{ème}
TINEPRO	-	1 666 840	-	6 744 780	1 855 000	2 088 100	6 029 800	6 775 580	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
CANAAN PRESTATIONS	-	2 392 500	-	7 907 900	2 175 000	2 422 500	7 189 000	7 997 900	Conforme 5 ^{ème}
ENAF	-	2 452 000	-	8 086 400	2 200 000	2 452 000	7 264 000	8 086 400	Conforme 6 ^{ème}
ANDY DELICE	1 880 000	-	6 204 400	-	1 880 000	2 096 000	6 204 400	6 908 840	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
WOURE SERVICES	-	2 649 230	-	8 993 524	2 445 500	2 695 250	8 214 640	9 051 704	Conforme 7 ^{ème}
INDIE SERVICES	2 453 500	-	7 896 680	-	2 453 500	2 778 850	7 896 680	8 926 348	Conforme 8 ^{ème}
ENTREPRISE LA TRINITE MONICA	-	2 865 000	-	9 325 400	2 550 000	2 865 000	8 314 000	9 325 400	Conforme 10 ^{ème} ex
SOURGOU SERVICES	2 030 000	-	6 900 000	-	2 030 000	2 291 000	6 571 400	7 402 540	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance 2 ^{ème}
LES DELICES DE GAËL	-	2 393 000	-	7 865 400	2 150 000	2 393 000	7 114 000	7 909 400	Conforme 4 ^{ème}
LE ROYAUME	-	2 142 950	-	7 197 596	1 944 500	2 142 950	6 532 360	7 197 596	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance 1 ^{er}

Attributaire : LE ROYAUME pour un montant minimum de **deux millions cent quarante-deux mille neuf cent cinquante (2 142 950) francs CFA TTC** et un montant maximum de **sept millions cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-seize (7 197 596) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **sept (07) jours par commande**

Lot 10 : fourniture de pause-café et location de salle de réunion au profit de la Direction de la Santé de la Famille à Ouagadougou (financement INTRAHEALTH)

BI : borne inférieure (0,85M) = 4 729 797
ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 4 493 307

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés (en FCFA)		Observations
	Montant minimum HTVA	Montant maximum HTVA	Montant minimum HTVA	Montant maximum HTVA	
VITASER	930 000	4 405 000	930 000	4 405 000	Conforme

					Mais offre en deçà du seuil de tolérance
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	1 442 466	5 993 550	1 442 466	6 599 380	Conforme Mais montant maximum HTVA corrigé hors enveloppe
S.B.E HOPE	1 065 000	4 962 500	1 065 000	4 962 500	Conforme 2 ^{ème}
RESTAURANT LA PAILLOTE	1 430 000	5 400 000	1 430 000	5 400 000	Conforme 4 ^{ème}
WOURE SERVICES	1 620 000	4 318 000	1 620 000	3 968 000	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
INDIE SERVICES	1 335 000	5 996 500	1 335 000	5 996 500	Conforme 3 ^{ème}
SOURGOU SERVICES	680 000	4 735 000	680 000	4 735 000	Conforme 1 ^{er}

Attributaire : SOURGOU SERVICES pour un montant minimum de **six cent quatre-vingt mille (680 000) francs CFA HTVA** et un montant maximum de **quatre millions sept cent trente-cinq mille (4 735 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **sept (07) jours par commande**

Lot 11 : fourniture de pause-café et location de salle de réunion au profit de la Direction de la Santé de la Famille à Koudougou (financement 2NIBA)

BI : borne inférieure (0,85M) = 4 080 147
ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 3 876 140

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA)				Montants corrigés (en FCFA)				Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	1 155 433	1 275 823	4 622 700	4 951 110	1 155 433	1 275 823	4 925 615	5 442 410	Conforme Mais offre hors enveloppe après correction
S.B.E HOPE	977 500	-	4 205 000	-	977 500	1 083 250	4 205 000	4 665 500	Conforme 2 ^{ème}
KONDIKBRENA-SERVICE	873 250		3 745 000	-	873 250	966 535	3 745 000	4 149 300	Conforme 1 ^{er}
WOURE SERVICES	-	1 106 700	-	4 686 500	1 005 000	1 106 700	4 255 000	4 686 500	Conforme 3 ^{ème}

Attributaire : KONDIKBRENA-SERVICE pour un montant minimum de **huit cent soixante-treize mille deux cent cinquante (873 250) francs CFA HTVA** et un montant maximum de **trois millions sept cent quarante-cinq mille (3 745 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **sept (07) jours par commande**

Lot 12 : fourniture de pause-café renforcée et location de salle de réunion au profit de la Direction de la Prévention et du Contrôle des Maladies non Transmissibles (DPCM) à Ouaga et à Koudougou (financement SIGHTSAVERS)

BI : borne inférieure (0,85M) = 2 411 982
ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 2 291 383

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA) HTVA	Montants corrigés (en FCFA) HTVA	Observations
VITASER	2 310 000	2 310 000	Conforme 1 ^{er} Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	2 995 445	2 995 445	Conforme 4 ^{ème}
RESTAURANT IVOIRIEN APOHASSI	2 981 500	2 981 500	Conforme 2 ^{ème}
S.B.E. HOPE	2 211 500	2 211 500	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
RELWENDE FASO SARL	2 145 000	2 145 000	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
ANDY DELICE	2 225 000	2 525 000	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
INDIE SERVICES	2 990 000	2 990 000	Conforme 3 ^{ème}

Attributaire : VITASER pour un montant de **deux millions trois cent dix mille (2 310 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **quinze (15) jours**

Lot 13 : fourniture de pause-café et location de salle pour l'atelier de finalisation d'un programme national de prévention et de contrôle des infections de réunion au profit de la DQSS à Koudougou (financement OMS)

BI : borne inférieure (0,85M) = 1 228 350
ST : seuil de tolérance (0,95BI) = 1 166 933

Nom des soumissionnaires	Montants lus (en FCFA) HTVA	Montants corrigés (en FCFA) HTVA	Montants corrigés (en FCFA) TTC	Observations
S.B.E HOPE	1 013 200	1 013 200	1 152 920	Conforme Mais offre en deçà du seuil de tolérance
RELWENDE FASO SARL	996 650	379 800	435 780	Conforme Montant corrigé non prise en compte dans le calcul, car en deçà d'au moins 50% du montant prévisionnel

ANDY DELICE	1 133 000	-	-	Non conforme Offre incomplète pour absence du bordereau des prix unitaires
RESTAURANT GEORGIA DELICES SARL	1 179 700	1 179 700	1 347 670	Conforme 1 ^{er}

Attributaire : RESTAURANT GEORGIA DELICES SARL pour un montant de **un million cent soixante-dix-neuf mille sept cents (1 179 700) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **cinq (05) jours**

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Appel d'offres ouvert accéléré N°2026-02/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition d'équipement de laboratoire au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST. **Publication** : Quotidien des Marchés Publics N° 4464 – mercredi 12 août 2026

Date d'ouverture : 27 août 2026. **Nombre de plis reçus** : huit (08). **Financement** : Budget OST gestion 2026

Références de la lettre d'invitation : N° 2026-20/MS/SG/OST/DG/PRCP du 08/09/2026. **Montant prévisionnel** : 105 000 0000 FCFA

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	OBSERVATIONS	Montant évaluer	Classement
GROUPE ASA MATERIEL (G.A.M)		90 123 000			Non Conforme : Item1 - la dimension de la platine rectangulaire proposée est de 150*139 mm selon le modèle consulté dans le site du fabricant au lieu 120*132 mm demandé par le dossier, -Le poids proposé est de 6,5 kg selon le modèle consulté dans le site du fabricant au lieu de 5 kg demandé par le dossier. Item2 -la marque KJMR n'existe pas Item4 la Marque HOLDPEAK de modèle TSW50A proposé est inexistant Item6 Prospectus non probant : l'image de l'autoclave est copiée et le texte saisi par le soumissionnaire lui-même Item8 la Marque BIOFIT de modèle TRAXX TXS-M-HG-S-ISO 4-C proposé est inexistant Item12 Les graduations de la marque ISOLAB de 100ml sont en couleur bleu selon le site du fabricant au lieu de couleur blanche inscrit dans le dossier Item13 -la marque ISOLAB-1000ml présenté selon le site du fabricant ne comporte pas de graduations Item15 la Marque LABOMIZ de modèle MTWB1U proposé est inexistant Item19 la Marque L MED de modèle FAUTEUIL501 proposé est inexistant Item21 La marque SIMEON ne dispose pas de Modèle YC-96-J selon le site du fabricant Item28 Prospectus non probant : l'image de l'automate de biochimie est copiée et le texte saisi par le soumissionnaire lui-même Autorisation du fabricant Non-respect du canevas type de l'autorisation du fabricant : -le nom de l'autorité contractante n'y figure pas pour l'items 6, 21, 22, 28 -les références du marché n'y figurent pas pour l'items 6, 21,22, 28 -le cachet n'est pas authentique, Observation d'ordre générale -Le modèle de caution de soumission n'est pas respecté: la mention « il est rappelé l'impossibilité pour le garant ou le contre garant, de bénéficier des exceptions de la caution » n'y figure pas -le modèle type d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie de la commande publique n'est pas respecté -Prospectus non probant avec plus de deux items sur le même prospectus		
CAPELEC Sarl		86 800 800			Non Conforme Item3		

				-Plage de mesure de la température interne (IN) de fonctionnement 0 ~ 50 °C / inférieur à 90 %RH sans condensation selon le modèle proposé TECPEL https://www.tecpe.com/product/DTM-303H au lieu de -10 ~50°C inscrit dans le dossier Item6 - Non-respect du canevas type de l'autorisation du fabricant (le nom de l'autorité contractante et les références du marché n'y figurent pas -L'autorisation est adressée à CAPELEC SARL au lieu de l'OST Item8 -Tabouret de laboratoire réglable marque BIOBASE de modèle BK-LCO2 a une dimension de hauteur réglable de 40 à 56 cm dans le site du fabricant GROUP BIOBASE au lieu de 48 à 61 demandé dans le dossier Item12 -Les graduations de l'éprouvette de la marque BOMEX sont en couleur rouge selon l'image présentée au lieu de couleur blanche inscrite dans le dossier Item13 - Les graduations de l'éprouvette de la marque BOMEX sont en couleur rouge selon l'image présentée au lieu de couleur blanche inscrite dans le dossier - L'image de l'éprouvette présente une graduation maximale de 500ml au lieu 1000ml inscrit dans le dossier Item20 -la marque MEDSINGLONG de modèle MSL-25 n'existe pas en tabouret de prélèvement mais en fauteuil de prélèvement selon le site du fabricant Item21 -la marque BIOBASE ne dispose pas de ce modèle de table de prélèvement YC-96-J-09512 selon le site du fabricant - Non-respect du canevas type de l'autorisation du fabricant (le nom de l'autorité contractante et les références du marché n'y figurent pas Item22 - les caractéristiques du Modèle proposé OSLAMP01 sont plutôt ceux du OSLAMP02 selon le site du fabricant - Non-respect du canevas type de l'autorisation du fabricant (le nom de l'autorité contractante et les références du marché n'y figurent pas Item25 -Le modèle PROFESSIONAL AC MOTOR HAIR DRYER proposé n'existe pas pour la marque PRITECH Item28 La marque BIOBASE de Model B-K400 comporte : -des dimensions 1170*775*1145mm et un poids de 255kg dans le site BIOBASE au lieu de 1060*790*1150mm et 300kg demandé dans le dossier -le refroidissement est 2°C-8°C dans le site BIOBASE au lieu de 5°C-15°C demandé dans le dossier -la puissance est 500W dans le site BIOBASE au lieu de 2KVA demandé dans le dossier - absence de longueur d'onde de 380nm dans le site BIOBASE - Non-respect du canevas type de l'autorisation du fabricant (le nom de l'autorité contractante et les références du marché n'y figurent pas Autorisation du fabricant Non-respect du canevas type de l'autorisation du fabricant : -le nom de l'autorité contractante n'y figure pas pour l'items 6, 21, 22,28 -les références du marché n'y figurent pas pour l'items 6, 21, 28 Observation d'ordre générale Prospectus non crédibles: - ne comportent aucune adresse du fabricant,	
--	--	--	--	--	--

					-l'insigne « garantie un an » figure sur l'ensemble des prospectus et parfois identique pour des marques différentes (Items 4 marque JUMO, Items 6 marque SYSTECH, Item 14 PRECISA, Item 16 BOREAL, Item 20 MEDSINGLONG, Item 21 BIOBASE, Item 22 HOLTECH - Intitulé des Items ainsi que l'ensemble des textes présentent les même caractères et la même police sur la quasi-totalité des prospectus		
KANDOR GROUP		24 089 600			Item1 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Japon) diffère de celui du prospectus (France) Item2 - la marque kangjian médical proposée dans les spécifications techniques est différente de la Marque Polypharma proposée dans le prospectus Item3 -Plage de mesure de la température interne (IN) de fonctionnement 0 ~ 50 °C / inférieur à 90 %RH sans condensation selon le modèle proposé TECPEL (https://www.tecpel.com/product/DTM-303A) au lieu de -10 ~50°C inscrit dans le dossier -L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Taiwan) diffère de celui du prospectus (France) Item4 -la marque HF MANOMETER de modèle 40mm universal type industrial bimetal thermometer proposée n'est pas à fixation murale et n'est pas débout selon le site du fabricant. Il est adapté à une fixation sur un équipement Item6 -Prospectus non probant : l'image de la maque SYSTEC sur un prospectus FICHER SCIENTIFIC -l'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (chine) diffère de celui du prospectus (France) Item8 le diamètre des roulettes de 65 cm ne figure pas dans les descriptifs techniques du prospectus de marque PHYSA modèle PHISA COMO BLACK proposé selon le site du fabricant Item10 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Suisse) diffère de celui du prospectus (Irland) Item11 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Suisse) diffère de celui du prospectus (Irland) Item12 l'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Royaume Uni) diffère de celui du prospectus (France) Item13 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Royaume Uni) diffère de celui du prospectus (France) Item14 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Suisse) diffère de celui du prospectus (France) Item16 le modèle proposé dans les spécifications techniques (NAS-3000VA-GR) est différent de celui proposé en image sur le prospectus (NAS-3000VA-NR) Item19 Incohérence entre le pays d'origine dans l'offre financière (Chine) et pays de provenance sur le prospectus (Algérie) Item21 Incohérence entre le modèle proposé dans les spécifications techniques (YC-96-J- 23) et celui figurant dans l'autorisation du fabricant et sur le prospectus (YC-96-J-09512) Item22		

				les caractéristiques du Modèle proposé OSLAMP01 sont plutôt ceux du OSLAMP02 selon le site du fabricant Item28 -Les caractéristiques techniques sur le prospectus et les spécifications techniques proposées ne correspondent pas à celle du CS 480 DIRUI dans le site indiqué au niveau du prospectus -Certains paramètres techniques proposés tel que le diamètre optique qui est de 5mm au lieu de 6 mm demandé www.dirui.com.cn/en Autorisation du fabricant -Non-respect du modèle type de l'autorisation du fabricant pour les items 6, 22, et le 28 : -L'autorisation du fabricant fourni ne s'adresse pas expressément à l'Office des Santé des Travailleurs (OST) -Item 28 Autorisation du fabricant non probant : le cachet sur le document de DIRUI INDRISTRUAL. CO. LTD est intitulé « DIPPU INDRUCTRIAL. CO. LTD » Observation d'ordre générale Le montant lu (vingt-quatre millions quatre-vingt-neuf mille six cent) est inférieur à 50% du budget prévisionnel de cent cinq millions		
APEWE		102 635 541		Non Conforme : Item6 le prospectus présente plusieurs modelés mais aucun modèle n'a été spécifiquement proposé ou coché comme choix Item21 Image présentée en lieu et place d'un prospectus sans aucune précision sur la marque et le modèle Item22 Image présentée en lieu et place d'un prospectus sans aucune précision sur la marque et le modèle Item28 -Les caractéristiques techniques sur le prospectus proposé et les spécifications techniques proposés ne correspondent pas à celle du CS 480 DIRUI dans le site indiqué au niveau du prospectus -Certains paramètres techniques proposés dans le prospectus tel que le diamètre optique qui est de 5 mm au lieu de 6 mm demandé dans le dossier www.dirui.com.cn/en Autorisation du fabricant Non-respect du modèle type de l'autorisation du fabricant (aucune référence de l'autorité contractante) Observations Générales -Le modèle de caution de soumission n'est pas respecté : la mention « il est rappelé l'impossibilité pour le garant ou le contre garant, de bénéficier des exceptions de la caution » n'y figure pas. -le modèle type d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie de la commande publique n'est pas respecté		
L'INGENIEUR SAS		82 024 000		Item1 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Japon) diffère de celui du prospectus (France) Item2 - la marque kangjian médical proposée dans les spécifications techniques est différente de la Marque Polypharma proposée dans le prospectus Item3 -Plage de mesure de la température interne (IN) de fonctionnement 0 ~ 50 °C / inférieur à 90 %RH sans condensation selon le modèle proposé TECPEL (https://www.tecpe.com/product/DTM-303A) au lieu de -10 ~50°C inscrit dans le dossier -L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Taiwan) diffère de celui du prospectus (France) Item4		

				-l'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Suisse) diffère de celui du prospectus (Chine) -la marque HF MANOMETER de modèle 40mm universal type industrial bimetal thermometer proposée n'est pas à fixation murale et n'est pas débout selon le site du fabricant. Il est adapté à une fixation sur un équipement Item6 -Incohérence entre le modèle proposé dans les spécifications techniques (autoclave DE-45) et le celui autorisé par le fabricant D-45 -Prospectus non probant : l'image de la maque SYSTEC sur un prospectus FICHER SCIENTIFIC -l'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (chine) diffère de celui du prospectus (France) Item8 le diamètre des roulettes de 65 cm ne figure pas dans les descriptifs techniques du prospectus de marque PHYSA modèle PHISA COMO BLACK proposé selon le site du fabricant Item10 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Suisse) diffère de celui du prospectus (Irland) Item11 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Suisse) diffère de celui du prospectus (Irland) Item12 l'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Royaume Uni) diffère de celui du prospectus (France) Item13 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Royaume Uni) diffère de celui du prospectus (France) Item14 L'origine indiquée dans le bordereau des prix unitaires (Suisse) diffère de celui du prospectus (France) Item15 Incohérence entre la marque proposée dans les spécifications techniques (ZENITHLABO) et celle figurant dans le prospectus (HINOTEK) proposé Item16 le modèle proposé dans les spécifications techniques (NAS-3000VA-GR) est différent de celui proposé en image sur le prospectus (NAS-3000VA-NR) Item19 Incohérence entre le pays d'origine dans l'offre financière (Chine) et pays de provenance sur le prospectus (Algérie) Item21 Incohérence entre le modèle proposé dans les spécifications techniques (YC-96-J- 23) et celui figurant dans l'autorisation du fabricant et sur le prospectus (YC-96-J-09512) Item22 Les caractéristiques du Modèle proposé OSLAMP01 sont plutôt ceux du OSLAMP02 selon le site du fabricant Item28 -Les caractéristiques techniques sur le prospectus proposées et les spécifications techniques proposées ne correspondent pas à celle du CS 480 DIRUI dans le site indiqué au niveau du prospectus -Certains paramètres techniques proposés tel que le diamètre optique qui est de 5mm au lieu de 6 mm demandé www.dirui.com.cn/en Autorisation du fabricant -Non-respect du model type de l'autorisation du fabricant pour les items 6, 22, et le 28 : -L'autorisation du fabricant fourni ne s'adresse pas expressément à l'Office de Santé des Travailleurs (OST)	
--	--	--	--	--	--

					- Autorisation du fabricant non probante pour l'Item 28 : le cachet sur le document de DIRUI INDRISTRUAL. CO. LTD est intitulé « DIPPU INDUCTRIAL. CO. LTD »		
FOUKA UNIVERSELS SERVICES	95 000 000	93 515 000	93 515 000	96 166 400	Conforme	96 166 400	2 ^{eme}
ZOODO BIOMEDICAL SERVICES SARL	76 409 000				Item6 - la marque BIOBASE de modèle BKM-Z60 proposée à un volume de 60 litres, de dimension 520x386mm et un poids de 175 kg dans les spécifications techniques et selon le site du fabricant au lieu de 50 litres, 500x344mm et 150kg demandé dans le dossier Item22 -les caractéristiques du Modèle proposé OSLAMP01 sont plutôt ceux du OSLAMP02 selon le site du fabricant Autorisation du fabricant : l'autorisation du fabricant de l'Item 6 est en anglais sans être accompagner de tradition en français Absence de service après-vente		
FAT-SOUM GROUPE MED SARL		101 635 000	101 635 000	102 353 200	Conforme	88 853 200	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : FAT SOUM GROUPE MED , pour un montant de cent deux millions trois cent cinquante-trois mille deux cents (102 353 200) FCFA HTVA avec un délai de livraison de soixante (60) jours							

AGENCE NATIONALE POUR LA SECURITE SANITAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ALIMENTATION, DU TRAVAIL ET DES PRODUITS DE SANTE (ANSSEAT)						
Référence de la procédure	:	APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026/05/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRCP DU 28/07/2026 pour la réparation, la maintenance et la qualification des équipements au profit de L'ANSSEAT				
Financement	:	Budget ANSSEAT				
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics ; Quotidien N° 4468 du mardi 18 août 2026 page 42				
Date de dépouillement	:	01 septembre 2026				
Date de délibération	:	09 septembre 2026				
Lettre de convocation ouverture	:	N°2026-107/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRCP du 20/08/2026				
Lettre de convocation délibération	:	N°2026-113/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRCP du 07/09/2026				
Nombre de lot	:	Cinq (05)				
Nombre de plis	:	Lot1 : deux (02) ; lot2 : deux (02), lot3 un (01), lot4 trois (03), lot 5 trois (03).				
Soumissionnaires	Montant En FCFA				Observations	Rang
	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé			
Lot 1 : La réparation, la maintenance préventive et la qualification des équipements analytiques de marque Agilent au profit de L'ANSSEAT						
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ESIF MATERIEL SARL	55 000 000	64 900 000	55 000 000	64 900 000	Conforme	1 ^{er}
KEITS INSTRUMENTS SARL	52 932 395	62 460 226	52 932 395	62 460 226	Non conforme -Diplôme d'ingénieur non fourni - Attestation de formation non certifié par Agilent - attestation de situation fiscal non fourni a la délibération - Agrément technique B2 non fourni	
Attributaire provisoire	ESIF MATERIEL SARL pour un montant hors taxe de cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA soit un montant toute taxe comprise de soixante-quatre millions neuf cent mille (64 900 000) FCFA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .					
Lot 2 : La réparation, la maintenance préventive et la qualification des équipements médicaux technique au profit de L'ANSSEAT						
ESIF MATERIEL SARL	31 000 000	36 580 000	31 000 000	36 580 000	Substantiellement Conforme pour l'essentiel	1 ^{er}
KEITS INSTRUMENTS SARL	32 171 907	37 962 850	32 171 907	37 962 850	Non conforme -Diplôme d'ingénieur non fourni -Attestation de formation pour la maintenance et qualification des équipements thermo scientifique non fourni - attestation de situation fiscale non fourni a la délibération - Agrément technique B2 non fourni	
Attributaire provisoire	ESIF MATERIEL SARL pour un montant de hors taxe de trente un millions (31 000 000) FCFA soit un montant toute taxes comprises de trente six million cinq cent quatre vingt mille (36 580 000) FCFA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .					
Lot 3 : La réparation (maintenance curative) des équipements analytiques au profit de L'ANSSEAT						
ESIF MATERIEL SARL	48 250 000	56 935 000	48 250 000	56 935 000	Substantiellement Conforme pour l'essentiel	1 ^{er}
Attributaire provisoire	ESIF MATERIEL SARL pour un montant hors taxe de quarante huit millions deux cent cinquante mille (48 250 000) FCFA soit un montante toute taxes comprises de cinquante six millions neuf cent trente cinq mille (56 935 000) FCFA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .					
Lot 4 : la fourniture et l'installation (remplacement) de coffret électrique au profit de L'ANSSEAT.						
FASO ENERGIES EQUIPEMENTS	4 695 000	-	4 695 000	-	Non Conforme	
SAAM SERVICES	5 509 500	-	5 509 500	-	Non conforme	

OPUS TECH	5 900 000	-	5 900 000	-	Non Conforme	
INFRUCTUEUX : Aucun des soumissionnaires ne remplit les conditions du DAO. Sur le point 4.3 de l'instruction aux candidats une reservation est faite pour les moyennes entreprise.						
LOT 5 : Le maintien en condition métrologique (caractérisation, étalonnage, certification, vérification) des équipements par une structure accréditée iso 17025 au profit de L'ANSSEAT						
T REX METROLOGY	19 000 000	-	19 000 000	-	Conforme	1 ^{er}
SOLAGEO	23 550 000	-	23 550 000	-	Hors Enveloppe	
KEITS INSTRUMENTS SARL	25 419 226	29 994 687	25 419 226	29 994 687	Hors Enveloppe	
Attributaire provisoire	T REX METROLOGY pour un montant hors taxe de dix neuf millions (19 000 000) FCFA pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-008/MEBAPLN/SG/DMP du 07/07/2026 suivant autorisation n°2026-00518 /MEBAPLN /CAB du 06 juillet 2026 pour l'acquisition et installation de mobilier et matériel de bureau et de logement au profit de l'ITS, de la DGESE, DE LA DGF, DE LA DMP, DE LA DSI, DE LA DGEC-EPPNF, DE LA DGACEVS, DE LA DAJC, DE LA DGAEP, DE LA DGQEP, DU BCMP, DE LA DRH, DE SP-PLN ET DU SP-PSDEBS. **Financement :** Budget Etat, Exercice 2026. **Publication de l'Avis :** Quotidien des marchés publics 4451 du 24/07/2026
Lettre d'invitation : N°2026-000055/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 04/08/2026 et N°2026-000057/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 17 août 2026
Nombre de lots : 03. **Ouverture des plis :** 07/08/2026 à 9 heures. **Nombre de concurrents :** Lot 1 : 09, Lot 2 : 03 et Lot 3 : 10
Budget global prévisionnel : 89 677 966 FCFA HTVA/105 820 000 FCFA TTC **soit**
Lot 1 : 32 500 000 FCFA HTVA/38 350 000 FCFA TTC ;
Lot 2 : 29 491 525 FCFA HTVA/34 800 000 FCFA TTC ;
Lot 3 : 27 686 441 FCFA HTVA/32 670 000 FCFA TTC.

Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement en F CFA		Montant Corrigé avec rabais en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT 1 : acquisition et installation de mobilier et matériel de bureau et de logement au profit de l'ITS, de la DGESE, de la DGF, de la DRH et du SP-PLN						
Budget prévisionnel = 38 350 000 F CFA TTC						
Borne inférieure (0,85M) = 30 911 457 FCFA TTC						
Seuil de tolérance après application des 5% à la borne inférieure = 29 365 884 FCFA TTC						
K. T. M	30 407 500	35 880 850	30 407 500	35 880 850	Conforme	2 ^{ème}
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA SARL	--	31 169 700	--	31 169 700	Non conforme : -Item 9 -Efficacité énergétique non conforme (EER 3,2 proposé différent de supérieur ou égale 3,3 demandé) ; -Type de réfrigérant non conforme (PAO 0,675 proposé au lieu de 0 demandé) ; Item 10 -Non précision de la capacité de la reproduction du photocopieur moyenne capacité ; Item 12 -Efficacité énergétique non conforme (EER 3,2 proposé différent de supérieur ou égale 3,3 demandé) ; -Type de réfrigérant non conforme (PAO 0,675 proposé au lieu de 0 demandé).	Non classée
SN-WASS COM SARL	--	30 901 250	--	30 901 250	Conforme	Conforme au regard du seuil de tolérance et ayant confirmé ses prix 1 ^{er}
EMS	23 650 000	27 907 000	23 650 000	27 907 000	Non Conforme Item 3 : Dimensions ossature métallique (Hauteur proposée 70 cm au lieu 72 cm demandée dans le dossier)	Non classée
BERAKAH NEWS SARL	23 871 000	–	23 871 000	–	Non conforme Délai d'exécution de 90 jours proposé contre 60 jours demandés par le Dossier d'Appel d'Offres.	Non classée
ENTREPRISE ELEAZAR SERVICE	–	28 999 999	–	28 999 999	Non Conforme Item 9 -Efficacité énergétique non conforme (EER 2,56 proposé différent de supérieur ou égale 3,3 demandé) ; Item 10 -Modèle du photocopieur moyenne capacité proposé est limité au format A4 ;	Non classée
KOTRACOM SARL	27 365 000	28 910 000	27 365 000	28 910 000	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme au point : le modèle de la lettre de soumission est celui d'une demande de prix qui est différent du modèle d'appel d'offres ; -Absence de service après-vente pour les items 8,9,10, 12, 13 et 14 ; Item 10 : capacité de la reproduction de la cartouche fourni non conforme (A4 : 45ppm : A3 : 22ppm) ;	Non classée

					-Non précision du modèle exact du photocopieur moyenne capacité.	
BURKINA TRADE & SERVICES	—	28 910 000	—	28 910 000	Non Conforme Item10 : les caractéristiques proposées du disque en standard au niveau de la capacité de stockage (320 Go eMMC) n'existe pas dans le catalogue officiel du fabricant.	Non classée
ESSCI	24 965 000	—	24 965 000	—	Non Conforme Item 10 : Le modèle du photocopieur proposé (CANON IR-ADV DX 4845i) est techniquement incompatible à l'exigence du Dossier d'Appel d'offre réclamant un module de finition externe (agrafage).	Non classée
Attributaire	SN-WASS COM SARL pour un montant TTC de trente millions neuf cent un mille deux cent cinquante (30 901 250 FCFA) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 2 : acquisition de mobilier et matériel de bureau et de logement au profit de la DMP, de la DSI, de la DGEC-EPPNF, de la DGACEVS et de la DAJC.						
Budget prévisionnel = 34 800 000 CFA TTC ; Borne inférieure (0,85M) = 29 444 785 F CFA TTC Seuil de tolérance après application des 5% à la borne inférieure = 27 972 546 FCFA TTC						
SN – WASS COM SARL	-	34 402 310	-	34 402 310	Conforme	1 ^{er}
ENTREPRISE ELEAZAR SERVICE	-	28 500 009	-	28 500 009	Non Conforme Item 2 : • Amplificateur (Format -absence de choix ferme du Rackable 19 pouces (2U ou 3U) avec poignées de transport ; Item 4 : -Absence de choix de la couleur de l'armoire métallique ; Item 5 : -Absence de choix ferme de l'enceinte passive 2 ou 3 voies (woofer, médium, tweeter) ; Item 33 : Téléviseur écran de projection (Alimentation) 1000-240 V proposé au lieu 220 -240 V demandé ; Item 35 Vidéoprojecteur (Taille de l'écran : 26 à 300 pouces proposées au lieu 30 à 300 pouces demandée.	Non classée
BURKINA TRADE & SERVICES	-	26 550 000	-	26 550 000	Non Conforme Item 2 -Absence de choix ferme au niveau de la classe (Classe D ou Classe H) de l'amplificateur de puissance 2000W ; Item 15 Dictaphone : -Absence de précision sur le nombre de Kbit/s (qualité d'enregistrement).	Non classée
Attributaire	SN-WASS COM SARL pour un montant TTC de trente-quatre millions quatre cent deux mille trois cent dix (34 402 310) FCFA. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.					
Lot 3 : acquisition de mobilier et matériel de bureau et de logement au profit de la DGAEP, de la DGQEP, du BCMP et du SP-PSDEBS						
Budget prévisionnel = 32 670 000 F CFA TTC ; Borne inférieure (0,85M) = 25 886 793 F CFA TTC Seuil de tolérance après application des 5% à la borne inférieure = 24 592 453 F CFA TTC						
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA SARL	-	28 078 100	-	28 078 100	Conforme	2 ^{ème}
SN-WASS COM SARL	-	26 187 150	-	26 187 150	Conforme	1 ^{er}
DIVINEX PRO SERVICES SARL	22 245 000	-	22 245 000	-	Non Conforme Item 17 -Modèle Canon DX C5840i proposé est limité à 40 ppm, or la vitesse minimum demandée est de 55 ppm ; Item 19 Poste Téléviseur -Modèle proposé 52 PFN5605H a une résolution limitée à 1920 x 1080 ne supportant pas 2000x 1100	Non classée
BERAKAH NEWS SARL	23 195 375	-	23 195 375	-	Non conforme Délai d'exécution de 90 jours proposé contre 60 jours demandés par le Dossier d'Appel d'Offres.	Non classée
ENTREPRISE ELEAZAR SERVICE	-	25 999 996	-	25 999 996	Non Conforme Item 17 Photocopieur grande capacité -Absence de précision sur le volume de reproduction mensuelle du copieur	Non classée
KOTRACOM SARL	24 005 000	-	24 005 000	-	-Lettre de soumission non conforme au point : le modèle de la lettre de soumission est celui d'une demande de prix qui est différent du modèle d'appel d'offres. -Absence de service après-vente pour l'item 9 ; Item 17 -Non précision du modèle exact de l'imprimante proposée.	Non classée

BURKINA TRADE & SERVICES	-	24 662 000	-	24 662 000	Non Conforme Item 8 -Absence de proposition de spécification technique de l'étagère de rangement métallique ; Item 17 -Photocopieur de grande capacité -Absence de précision du volume de reproduction mensuelle du copieur ; Item 20 Type de zoom : Zoom manuel proposé x1.2 n'existe pas chez le fabricant d'Optoma. Caractéristiques officielles : Zoom manuel 1.1x Item 19 Type de lampe -la caractéristique du type de lampe proposée n'existe pas dans le catalogue officiel du fabricant pour le modèle du poste téléviseur proposé. La caractéristique maximale est de 230 W chez le fabricant.	Non classée
ESSCI	20 490 000	-	20 490 000	-	Non Conforme Item 17 -Photocopieur de grande capacité -Absence de précision du volume de reproduction mensuelle du copieur	Non classée
BISAV AFRIQUE INNOV EXPANSION SARL	27 558 672	-	27 558 672	-	Non Conforme Item 17 Module de finition -Spécification technique proposée est différente de la spécification technique demandée (52 à 256 g/m2 différent de 51 à 60 ppm interne).	Non classée
URANUS TECHNOLOGY	20 136 300	23 760 834	20 136 300	23 760 834	Non Conforme Item 17 Module de finition -Spécification technique proposée est différente de la spécification technique demandée (86 ppm au lieu de 51 à 60 ppm interne)	Non classée
Attributaire	SN-WASS COM SARL pour un montant TTC de vingt-six millions cent quatre-vingt-sept mille cent cinquante (26 187 150) FCFA. Le délai de livraison est de soixante (60) jours.					

ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Demande de prix N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 25/08/2026 relatif à l'acquisition et installation des lampadaires solaires au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou. **Publication de l'avis** : Quotidien n°4478 du 01/09/2026 ; **Référence de convocation** de la CAM pour l'ouverture : Lettre N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 07 septembre 2026 ; **Date d'ouverture et d'analyse des plis** : 10 septembre 2026 ; **Date de délibération** : 10 septembre 2026 ; **Nombre de plis reçus** : 13.

Soumissionnaires	Montants lus En F CFA		Montants Corrigé en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot unique					
Budget prévisionnel = 23 600 000 HTVA ; M= 22 680 000; 0,85M=19 278 000; 1,15M= 26 082 000					
SOKAGI SERVICES Sarl	19 980 000	-	19 980 000	-	NON CONFORME 1- EXAMEN PRELIMINAIRE *L'Attestation de Situation Fiscale fournie est non authentique après vérification sur le code de sécurité, * L'Attestation de Non Engagement AJE fournie est non authentique pour absence de l'objet du marché, la référence de l'acte de soumission et le code QR n'a jamais été lié à aucun compte après vérification. 2- CONFORMITE TECHNIQUE *A l'item 1, le prospectus montre que les lampadaires solaires sont des "tout- en- un" au lieu de "deux- en -un" demandé, les panneaux solaires sont en monocristallin au lieu de polycristallin demandé et la capacité de la batterie 640Wh est inférieur à celle demandée 12,8V/54AH (691,2Wh) *Autorisation du fabricant non fourni pour l'item 1 et 2 *Service après-vente non fourni. 3- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) BEP en électricité fourni au lieu de deux (02) demandé ; *Un (01) CAP en maçonnerie fourni au lieu de trois (03) demandé ; *Absence d'appareil de certification et de mesure électricité.
GETTRAL	15 600 000	18 408 000	15 600 000	18 408 000	NON CONFORME 1-EXAMEN PRELIMINAIRE *La lettre de soumission fournie est non conforme au formulaire contenu dans le Dossier d'Appel à Concurrence aux pages 46 et 47 au point e) conduisant au visa des clauses 14 et 16 respectivement comme délai de validité de l'offre et la date limite de dépôt des offres et non les clauses 15 et 16 comme indiqué dans le dossier. 2- CONFORMITE TECHNIQUE *Autorisation de distributeur agréer de WENDZHOU HONNEX TRADING CO, LTD fourni en anglais sans joindre de l'autorisation du fabricant le désignant comme vendeur agréé de la marque *Service après-vente non fourni.

ELECSYS INDUSTRIE	20 104 000	-	-	-	NON CONFORME 1- EXAMEN PRELIMINAIRE *Pièce administrative non complétée notamment l'Attestation de Situation Fiscale (ASF) malgré la lettre N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 10 Septembre 2026 demandant le complément de la pièce. 2- CONFORMITE TECHNIQUE *Absence de spécifications techniques proposées pour les items 1 et 2 *A l'item 1 le prospectus montre que les lampadaires solaires sont des "tout- en- un" au lieu de "deux- en -un demandé", les panneaux solaires sont en monocristalline au lieu de polycristalline demandé et la batterie est de 3,2V/250AH au lieu de 12,8V/54AH demandée *Autorisation du fabricant non fourni pour l'item 1 et 2 ; *Service après-vente non fourni. 3- ANALYSE FINANCIERE Le montant de la lettre de soumission (20 104 000) diffère du montant dans le bordereau des quantités et prix (17 680 000) sans correction et conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 04/09/2020 l'offre est écartée. 4- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) CAP en montage électrique fourni au lieu de deux (02) en BEP électricité demandé ; *Un (01) diplôme (BEP) en maçonnerie fourni au lieu de trois (03) demandé ; *Camion grue proposé au lieu du camion nacelle demandé ;
BRIAN HILDA SERVICE	21 300 000	-	21 300 000	-	CONFORME
AS AMANDINE SERVICES Sarl	18 170 000	21 440 600	18 170 000	21 440 600	NON CONFORME 1-EXAMEN PRELIMINAIRE *Pièces administratives non complétées malgré la lettre N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 10 Septembre 2026 demandant le complément de ces pièces. *La caution de soumission fournie est non conforme au modèle contenu dans le Dossier d'Appel à Concurrence aux pages 59 et 60 au point (b) conduisant au validité de l'offre de 60 jours au lieu 70 jours comme indiqué dans le dossier. 2- CONFORMITE TECHNIQUE *A L'item 1, le prospectus montre que le type de batterie proposé est de LiFe 12,8V/54 AH au lieu de LiFePO4 12,8V/54 AH demandée ; *A L'item 2 : le prospectus n'est pas d'origine et il y a un des surcharges sur le projecteur ne permettant pas de voir la marque là-dessus *l'autorisation du fabricant pour les items 1 et 2 comportent des irrégularités sur le nom du fabricant : Yangzhou Goldsun Solar Energy au niveau de l'entête et YANGZHOU GOLDSUN SOLAIRENGY sur la partie attendu que dans le fond.
ENI-TECH	18 711 000	-	18 711 000	-	NON CONFORME 1- EXAMEN PRELIMINAIRE *Pièces administratives non complétées malgré la lettre N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 10 Septembre 2026 demandant le complément de ces pièces. 2- CONFORMITE TECHNIQUE *Absence de prospectus pour les deux items ; *Autorisation du fabricant non fourni pour l'item 1 et 2. 3- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) BEP en électricité fourni au lieu de deux (02) demandé ; *Un (01) CAP en maçonnerie fourni au lieu de trois (03) demandé.
FASO ENERGIES EQUIPEMENT ET SERVICES Sarl	17 700 000	-	17 700 000	-	NON CONFORME 1- CONFORMITE TECHNIQUE *Item1 : Absence de prescriptions techniques proposées aux points suivant: 5 (Luminosité de 160lm au moins) , 6 (Temps de charge) 7 (Temps d'éclairage) et 8 (Lampe LED avec une Taille de 659*250*79 mm *Item2 : Absence de spécifications techniques proposées pour le projecteur *A l'item 1, le prospectus montre que les lampadaires solaires sont des "tout- en- un" au lieu de "deux- en -un demandé", les panneaux solaires sont en monocristallin au lieu de polycristallin demandé ; *A L'item 2 : le prospectus fourni est en anglais au lieu en français demandé *Autorisation du fabricant non fourni pour l'item 1 et 2. *Service après-vente non fourni 2- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) CAP en maçonnerie fourni au lieu de trois (03) demandé *La mise à disposition du véhicule de OUEDRAOGO Boukary ne concorde pas avec le nom du propriétaire du véhicule sur la carte grise *Absence de boîte de premier secours
SOLARIS ENERGY	16 600 000	17 248 000	16 600 000	19 588 000	NON CONFORME 1- EXAMEN PRELIMINAIRE *Pièces administratives non complétées malgré la lettre N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 10 Septembre 2026 demandant le complément de ces pièces. 2- CONFORMITE TECHNIQUE

					*Au point 2 : la batterie LiFePO4 200AH proposée au lieu de LiFePO4 12,8V/54 AH demandé ; *Absence de marque et modèle pour le projecteur à l'item 2 ; *l'item 1, le prospectus montre que les lampadaires solaires sont des "tout- en- un" au lieu de "deux- en -un" demandé, les panneaux solaires sont en monocristallin au lieu de polycristallin demandé, la capacité de la batterie de 200Wh est inférieure à celle demandée 12,8V/54AH (691,2 Wh) et absence du mat de même que les spécifications techniques sur le prospectus *Absence d'autorisation de fabricant pour les deux items. Les certificats joints sont en anglais. 3-ANALYSE FINANCIERE *Discordance entre le montant lu en TTC (17 248 000) et le montant corrigé en TTC (19 588 000) conduisant ainsi à une variation de 13,56%. 4- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) CAP en électro technique fournie au lieu de deux (02) en BEP électricité demandé ; *Un (01) diplôme (BEP) en maçonnerie fourni au lieu de trois (03) CAP ou CQP en maçonnerie demandé.
PRIME PARTNERS	17 303 660	-	17 303 660	-	NON CONFORME 1- EXAMEN PRELIMINAIRE *La lettre de soumission fournie est non conforme au formulaire contenu dans le Dossier d'Appel à Concurrence aux pages 46 et 47 au point e) conduisant au visa des clauses 14 et 16 respectivement comme délai de validité de l'offre et la date limite de dépôt des offres et non les clauses 15 et 16 comme indiqué dans le dossier. 2- CONFORMITE TECHNIQUE *Absence de prospectus pour les items 1 et 2 *Autorisation du fabricant non fourni pour l'item 1 et 2. *Service après-vente non fourni 3- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) BEP en électricité fourni au lieu de deux (02) demandé ; *Un (01) CAP en maçonnerie fourni au lieu de trois (03) demandé.
ACTES INTERNATIONAL	16 500 000	19 470 000	16 500 000	19 470 000	NON CONFORME 1- EXAMEN PRELIMINAIRE *Pièces administratives non complétées malgré la lettre N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 10 Septembre 2026 demandant le complément de ces pièces. 2- CONFORMITE TECHNIQUE *A l'item 1, au point 3 : panneaux solaire monocristallin proposé au lieu de Module solaire en polycristallin demandé ; au point 8 : Lampe LED avec une Taille de 569*250*79 mm proposé au lieu 659*250*79 mm demandé *Absence de description du mât sur le prospectus, *Autorisation du fabricant non fourni pour l'item 1 et 2. *Service après-vente non fourni 3- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) BEP en électricité fourni au lieu de deux (02) demandé ; *Un (01) CAP en maçonnerie fourni au lieu de trois (03) demandé
KAMA ENERGY	16 620 000	-	16 620 000	-	NON CONFORME 1- EXAMEN PRELIMINAIRE *Pièces administratives non complétées notamment l'Attestation de Situation Fiscale (ASF) et l'Attestation de Non Engagement au Trésor/AJT malgré la lettre N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 10 Septembre 2026 demandant le complément de ces pièces ; *La caution de garantie de soumission fournie est une version scannée 2- CONFORMITE TECHNIQUE *Prospectus fourni en anglais pour les deux items ; *Autorisation du fabricant non fourni pour l'item 2 ; *Service après-vente non fourni 3- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) BEP en électricité fourni au lieu de deux (02) demandé ; *Un (01) diplôme (DTS) en génie civile fourni au lieu de trois (03) CAP ou CQP en maçonnerie demandé ; *Absence de boîte de premier secours.
ECOBAF	17 494 000	-	17 494 000	-	NON CONFORME 1- CONFORMITE TECHNIQUE *Autorisation du fabricant non fourni pour l'item 1 et 2. *Service après-vente non fourni 2- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Un (01) BEP en électricité fourni au lieu de deux (02) demandé ; *Un (01) CAP en maçonnerie fourni au lieu de trois (03) demandé.
NEXORA GREEN	-	21 330 000	-	-	NON CONFORME 1- EXAMEN PRELIMINAIRE *Pièce administrative non complétée notamment l'Attestation de Non Engagement au Trésor/AJT malgré la lettre N°2026-009/MESRI/EPO/DG/PRCP du 10 Septembre 2026 demandant le complément de la pièce. *La lettre de soumission est scannée ; *La déclaration de garantie est scannée ; * l'offre technique et financière est dans un seul document,

					*l'ensemble des pièces continue dans l'offre est scannée ; 2- CONFORMITE TECHNIQUE *A l'item1 : au point 2 la batterie LiFePO4 3,2V/200(+5) proposée au lieu de LiFePO412,8V/54 AH au moins demandé ; au point 6 : Temps de charge non précisé ; au point 7 : Temps d'éclairage non précisé *A l'item 1 : le Prospectus est en anglais au lieu en français demandé ; *A l'item 2 : photo jointe sans caractéristiques techniques ; * Autorisation de fabricant non fourni pour l'item 1 et 2. l'ensemble des certificats joints sont en mandarin ou en anglais. 3-ANALYSE FINANCIERE *Le montant de la lettre de soumission (21 330 000) diffère du montant dans le bordereau des quantités et prix (15 340 000) sans correction et conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 04/09/2020 l'offre est écartée. 4- EXAMEN DE LA POST-QUALIFICATION *Absence de diplôme PLERRrsonnels clés proposé et les CV sont non signé. *Absences des matériels et le véhicule fourni est sans la carte grise.
Attribution provisoire : BRIAN HILDA SERVICE pour un montant de vingt-trois millions trois cent soixante-quinze mille (23 375 000) francs CFA HTVA suite à une augmentation de deux (02) lampadaires solaires et un (01) projecteur soit une variation de 9,74% avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)						
DEMANDE DE PRIX N°2026-050/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE CABLES ET LUMINAIRES ATEX POUR PRODUIT BLANC AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO. Financement : budget SONABHY, exercice 2026 Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4454 du mercredi 29 juillet 2026. Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) : N° 26/01270/MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 01/09/2026 Nombre de plis reçus : neuf (09). Nombre de lots : deux (02). DATE DE DELIBERATION : 04/09/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		
Lot 1 : Acquisition de câbles ATEX pour produit blanc au profit de la SONABHY à Bingo Borne supérieure : 106 857 611 Borne inférieure : 78 981 713 Seuil de tolérance (5%) : 75 032 627						
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	74 989 000	63 550 000	74 989 000	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
LAAKI SARL	62 900 000	-	62 900 000	-	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
PAAM-YAM HIGH TECHNOLOGY	-	87 521 037	74 170 370	87 521 037	5 ^e	Offre techniquement conforme
KIMTEG GLOBAL SERVICES SARL (KGS)	-	81 420 000	69 000 000	81 420 000	3 ^e	Offre techniquement conforme
QUICK SERVICES INTERNATIONAL	-	85 786 000	72 700 000	85 786 000	4 ^e	Offre techniquement conforme
ÉCLAIR MEDIAS	84 000 000	-	84 000 000	-	6 ^e	Offre techniquement conforme
3D INFORMATIQUE	-	78 812 200	66 790 000	78 812 200	2 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance
DEC COM BURKINA	64 850 000	76 523 000	64 850 000	76 523 000	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance
Attributaire	DEC COM BURKINA / 01 BP 707 Ouaga 01 TEL : 60 19 47 15 / 78 18 71 50 pour un montant de soixante-quatre millions huit cent cinquante mille (64 850 000) francs CFA Hors TVA soit soixante-seize millions cinq cent vingt-trois mille (76 523 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de cent vingt (120) jours.					
Lot 2 : Acquisition de luminaires ATEX pour produit blanc au profit de la SONABHY à Bingo Borne supérieure : 32 038 300 Borne inférieure : 23 680 483 Seuil de tolérance (5%) : 22 496 459						
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	22 800 550	19 322 500	22 800 550	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance
WENBENEDO NICOLE BUSINESS CENTER (WNBC)	18 615 000	-	18 615 000	-	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
KIMTEG GLOBAL SERVICES SARL (KGS SARL)	-	23 688 500	20 075 000	23 688 500	3 ^e	Offre techniquement conforme
QUICK SERVICES INTERNATIONAL	-	27 002 825	22 883 750	27 002 825	4 ^e	Offre techniquement conforme
3D INFORMATIQUE	-	29 482 300	24 985 000	29 482 300	5 ^e	Offre techniquement conforme
DEC COM BURKINA	19 450 000	22 951 000	19 450 000	22 951 000	2 ^e	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance
Attributaire	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG) / S/C 01 BP 38 Ouaga 01 TEL : 70 71 47 14 / 70 26 23 23 pour un montant de dix-neuf millions trois cent vingt-deux mille cinq cents (19 322 500) francs CFA Hors TVA soit vingt-deux millions huit cent mille cinq cent cinquante (22 800 550) francs CFA TTC avec un délai de livraison de cent vingt (120) jours.					

SOCIETE NATIONALE DES SUBSTANCES PRECIEUSES (SONASP)			
Demande de prix n°2026-05/ SONASP/DG/DCP du 27 juillet 2026 ; Objet : acquisition de matériel informatique et de photocopieurs Référence de publication de l'avis : quotidien des marchés publics n°4460 du jeudi 06 août 2026 Financement : Budget SONASP, exercice 2026 ; Date de l'ouverture des plis : 17 août 2026. Nombre de soumissionnaires : sept (07) Enveloppe prévisionnelle : 25 423 729 FCFA HTVA soit 30 000 000 F CFA TTC. Seuil d'anormalement bas = 25 309 940 TTC ; Seuil de tolérance = 24 044 443 TTC			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
BARK SERVICES INTERNATIONAL	25 724 000 TTC	-	Item 1 Offre non conforme

			- Type grand public proposé au lieu de professionnel - Ecran tactile proposé au lieu de non tactile Item 2 - Type grand public proposé au lieu de professionnel - Ecran tactile proposé au lieu de non tactile Item 3 - Type grand public proposé au lieu de professionnel - Résolution de l'écran 1366 × 768 proposé au lieu de 1920 x 1080 Item 4 : Type grand public proposé au lieu de professionnel
DOUM COMPUTER SARL	20 450 000 HTVA	-	Offre non conforme Item 6 : Format HDD mécanique 2,5" au lieu de SSD Item 8 : Alimentation 110–120 V AC, 50/60 Hz proposé au lieu de 220-240 V ; 50-60 Hz
OKAMAF BURKINA SARL	23 835 000 HTVA 28 125 300 TTC	-	Offre non conforme Item 2 : Type grand public proposé au lieu de professionnel Item 3 : Type grand public proposé au lieu de professionnel Item 5 : Capacité stockage de 256Go proposé au lieu de 512Go Item 8 : Type Multifonction couleur LED/laser-class proposé au lieu de Laser monochrome noire/blanc, réseau standard
NERIS TECHNOLOGIES	24 050 000 HTVA	-	Offre non conforme Item 5 : Référence imprécise (8MZBMMCJZPN4 est un identifiant de page Microsoft, pas SKU matériel précis) Item 6 : Format HDD mécanique 2,5" au lieu de SSD Item 8 : Type non respecté notamment le réseau standard Item 9 : Technologie Line Interactive proposé au lieu de Online double conversion
LK MANENERE SARL	27 948 300 TTC	-	Offre non conforme Item 5 : Référence imprécise (Surface pro pour les entreprises, 13 pouces 12 édition ne permet pas d'identifier la version respectant les spécifications techniques demandées) Item 8 : Type non respecté notamment le réseau standard
DJES MULTI-SERVICES	24 950 000 HTVA	-	Offre conforme et classée 1^{ère}
ORACLE CORPORATION SARL	25 420 000 HTVA	-	Offre non conforme Item 1 - Type grand public proposé au lieu de professionnel - Ecran tactile proposé au lieu de non tactile Item 2 - Type grand public proposé au lieu de professionnel - RAM 8Go proposée au lieu 8Go extensible à 16 - Ecran tactile proposé au lieu de non tactile Item 3 - Type grand public proposé au lieu de professionnel Item 4 - Type grand public proposé au lieu de professionnel - Ecran non tactile proposé au lieu tactile Item 5 - SIM : Pas de réseau mobile/cellulaire sur EP2-20248 au lieu de Nano SIM et eSIM - Réseaux et connectivité : Wi-Fi uniquement proposé au lieu de Wi-Fi et Compatible 4G ou version ultérieure Item 8 : Type non respecté notamment le réseau standard Item 9 : Autonomie : Environ 4 min proposé au lieu de 07 min au moins
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	DJES MULTI-SERVICES pour un montant de vingt-huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille (28 684 000) francs CFA HTVA suite à une augmentation des quantités au taux de 14.97% (item 1 : de 2 à 4 / item 3 : de 9 à 12 / item 9 : de 15 à 17 / item 11 : de 5 à 7 / item 12 : de 200 à 201) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours calendaires.		

CENTRE DE GESTION DES CITES

Demande de proposition allégée (technique) N°2026-039/CEGECI/DG/PRM pour le recrutement d'une agence de communication au profit du Centre de Gestion des Cités (CEGECI) en vue de la réalisation de spots publicitaires. Financement : Budget CEGECI, Exercice 2026
Méthode de sélection basée sur le budget déterminé comme suit : cinquante deux millions six cent cinquante mille (52 650 000) FCFA
 Présélection du bureau ou groupement de cabinet : Quotidien N° 4450 du 23 juillet 2026
 Nombre de plis reçus : 02 ; Date d'ouverture : 21/08/2026

N°	CONSULTANTS	A. A.Être une agence de communication légalement constituée	B. Les Expériences pertinentes du consultant dans le domaine de réalisation de spot /30 points	C. La Conformité du plan de travail et la méthodologie proposée par les TDR /30 points	C. Qualification et compétence du personnel clé/40points	Total /100 points	OBSERVATIONS
01	BCS SARL	7,5	22,5	22	40	92	Techniquement conforme Note supérieur à la note minimale de 75/100
		- La Conformité du plan de travail et la méthodologie proposée par les TDR Le cabinet a une approche technique et méthodologique assez pertinente, cependant l'analyse de cette méthodologie ne laisse pas entrevoir de façon distinct l'étape de préproduction notamment l'écriture des scripts et scénarios ainsi que le casting. Aussi, le plan de travail n'est pas détaillé par type de production.					
02	CRAC	7,5	22,5	24	40	94	Techniquement conforme

						Note supérieur à la note minimale de 75/100
		- La Conformité du plan de travail et la méthodologie proposée par les TDR Le cabinet a une approche technique et méthodologique pertinente, cependant dans la préproduction, l'étape de casting pour la production de spot vidéo est absent. Le cabinet à un plan de travail en phase avec la méthodologie proposée				
QUALIFIES POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		Le cabinet CRAC sera invité pour la suite de la procédure.				

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Avis à manifestation d'intérêt N°2026/005/Agetib/DG/DM du 04 août 2026 relatif à la sélection de consultants (bureaux d'études) pour le suivi-contrôle des travaux de construction et de bitumage de la route nationale n°11 Section Banfora -Sideradougou- Ouô (115km) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de bassin d'intégration SIKASSO - KORHOGHO – BOBO-DIOULASSO (SKBO).

Rectificatif n°02 à la synthèse des résultats parue dans les Quotidiens des Marchés Publics n°4484 du 9 septembre 2026 et n°4485 du 10 septembre 2026. Le présent rectificatif porte, d'une part, sur la correction des missions au titre desquelles les plis 6 et 19 sont retenus, et d'autre part, sur la clarification du statut des plis 14 et 15.

Publication : Quotidien des Marchés Publics n°4460 du jeudi 06 août 2026 - Sidwaya N°10 687 du jeudi 06 août 2026 - **Date d'ouverture des plis :** Mardi 25 août 2026 - **Date de délibération :** Mardi 08 septembre 2026 - **Nombre de plis reçus :** 23 - **Méthode de sélection :** Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) - **Financement :** Banque Mondiale - Crédit IDA n°7772 du 12 juin 2025- **Reference STEP :** BF-PST2-528107-CS-QCBS

N° de pli	Soumissionnaires (nom du chef de fil en gras)	Mission soumise	1 - Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations (10 points)	2 - Nombre d'années d'expériences (15 points)	3 - Qualification du candidat dans le domaine des prestations durant les cinq (05) dernières années (2021 à nos jours) (65 points)	4 - Organisation technique et managériale du cabinet (10 points)	Total des points sur 100	Classement	Observations
1	UB CONSULTING ENGINEERS LTD / UNITED CONSULTING ENGINEERS PLC	2	10,00	15,00	12,50	5,00	42,50	17 ^{ème}	Non retenu
2	UB CONSULTING ENGINEERS LTD / UNITED CONSULTING ENGINEERS PLC	1	10,00	15,00	12,50	5,00	42,50	17 ^{ème}	Non retenu
3	Agence d'Etudes d'Ingénierie et de Maîtrise d'œuvre (AGEIM-INGENIEURS CONSEILS) / Groupe d'Etudes et de Réalisation Multi Services (GERMS Consulting) /Groupe d'Ingénieurs Consultants-MALI(GIC-MALI)	Non analysé pour non-conformité à la disposition de l'AMI qui limite la composition d'un groupement à 2 membres.							
4	Groupe d'Experts et de Consultants Internationaux (GECI Expert Conseil) /AFRICAN WAYS	1, 2	10,00	10,00	40,00	6,25	66,25	15 ^{ème}	Non retenu
5	AFRIQUE DJIGUI / PANEL EXPERTISE PLURIELLE INTERNATIONAL SARL (PEP-INTERNATIONAL)	1, 2	10,00	10,00	12,50	5,00	37,50	19 ^{ème}	Non retenu
6	Technologie Economie développement Sarl (TED)/Conseil-Ingenierie et Recherche Appliquée-SAS (CIRA-SAS)	1, 2	10,00	15,00	65,00	7,50	97,50	2 ^{ème}	Retenu pour la mission 2
7	GOPA Tech/BUREAU D'ETUDES, D'INGENIERIE ET D'ORGANISATION EN GENIE CIVIL, TRANSPORT, AMENAGEMENT (GTAH IC)	2	10,00	15,00	52,50	5,00	82,50	10 ^{ème}	Retenu pour la mission 2
8	G and Y Engineering Consult PLC (G&Y) /Bureau d'Etude, de Contrôle et d'Assistance (BECA-Consult)	1, 2	10,00	10,00	12,50	5,00	37,50	19 ^{ème}	Non retenu
9	WEST INGENIERIE SARL/bureau d'Etude Techniques et de Recherche Appliquée (BETRA)	1, 2	10,00	15,00	65,00	7,50	97,50	2 ^{ème}	Retenu pour la mission 1
10	Cabinet d'Expertise Immobilière et d'Etudes en travaux publics (CEITP)	1, 2	10,00	15,00	37,50	5,00	67,50	14 ^{ème}	Non retenu
11	Société Centrale pour l'Equipement du Territoire-Tunisie (SCET-TUNISIE) /TECHNI-CONSULT SARL	1, 2	10,00	15,00	65,00	5,00	95,00	8 ^{ème}	Retenu pour la mission 2
12	TR-ENGINEERING SA/ Afrique Industrie Commerce et Transport (ACIT)	1, 2	10,00	15,00	65,00	7,50	97,50	2 ^{ème}	Retenu pour la mission 2
13	Cabinet Africain d'Etudes et de Maîtrise d'œuvres (CAEM Sarl) /AFRICA ENGINEERING	1, 2	10,00	15,00	40,00	6,25	71,25	13 ^{ème}	Retenu pour la mission 1
14	Cabinet d'Investigation Technique, d'Expertise et de Contrôle (CINTECH.SA) /Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)	1	10,00	15,00	65,00	6,25	96,25	6 ^{ème}	Groupement avec le même chef de fil déjà retenu

									pour la mission 2
15	Cabinet d'Investigation Technique, d'Expertise et de Contrôle (CINTECH.SA) /Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)	2	10,00	15,00	65,00	6,25	96,25	6 ^{ème}	Retenu pour la mission 2
16	Africaine de Contrôle et d'Etudes de Projets-Sas (ACEP)/Société d'Etudes Techniques et d'Application Sarl (SETA)	1, 2	10,00	15,00	0,00	5,00	30,00	21 ^{ème}	Non retenu
17	OZED INGENIEURS / TRAINING AND ENGINEERING GROUPE (TEG)	1, 2	10,00	10,00	65,00	10,00	95,00	8 ^{ème}	Retenu pour la mission 1
18	Global Engineering For Africa (GEFA)/Groupe Art & Génie	1, 2	10,00	15,00	65,00	8,75	98,75	1 ^{er}	Retenu pour la mission 1
19	DESIGN AND CONTROL-IC (DECO-IC) /Bureau d'Etudes, d'ingénierie et d'organisation en génie civil, transport, aménagement (G.T.A.H INGENIEURS CONSEILS SARL)	1	10,00	15,00	65,00	7,50	97,50	2 ^{ème}	Retenu pour la mission 1
20	Bureau d'Etudes de Conseils en Ingénierie des Bâtiments et Travaux Publics (BECI BTP) SA / INGETECH	1, 2	10,00	10,00	27,50	5,00	52,50	16 ^{ème}	Non retenu
21	Cabinet d'Etudes Technique et de Recherche en Ingénierie (CETRI Sarl) /Djaouley-Ingénieurs-Conseils (DIC-BTP)	1, 2	10,00	15,00	0,00	5,00	30,00	21 ^{ème}	Non retenu
22	ASSOCIATED CONSULTING ENGINEERS SARL(ACE Ingénieurs Conseils)/AIC PROGETTI	1, 2	10,00	15,00	52,50	5,00	82,50	10 ^{ème}	Retenu pour la mission 1
23	AFRIC CONSULT / Company Civil Engineering-Arch (CCE-ARCH)	1, 2	10,00	10,00	52,50	5,00	77,50	12 ^{ème}	Retenu pour la mission 2

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

DEMANDE DE PRIX N° 2026-009/CARFO/DG/DMP PORTANT ENTRETIEN ET REPARATION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE LA CARFO EN DEUX (02) LOTS (MARCHE A COMMANDES) ;

Financement : Budget CARFO, Gestion 2026 ; Budget prévisionnel : 24 152 542 Francs CFA HTVA et 28 500 000 Francs CFA TTC ;

Lot 1 : 15 254 237 Francs CFA HTVA et 18 000 000 Francs CFA TTC ; Lot 2 : 8 898 305 Francs CFA HTVA et 10 500 000 Francs CFA TTC ;

Lot 1 : entretien et réparation du mobilier de bureau profit de la CARFO à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou ;

Lot 2 : entretien et réparation des copieurs et des machines à relier au profit de la CARFO à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou.

Publication : Revue des Marchés Publics Quotidien N° 4461 du Vendredi 07 août 2026 ;

Date de dépouillement : lundi 17 août 2026 ; Nombre de plis reçus : 05.

❖ LOT 1 : ENTRETIEN ET REPARATION DU MOBILIER DE BUREAU PROFIT DE LA CARFO A OUAGADOUGOU, BOBO-DIOULASSO ET KOUDOUGOU

N°	SOUSSIONNAIRES	LETTRE DE SOUMISSION	MONTANT LU				MONTANT CORRIGE				OBSERVATIONS	RANG
			MINIMUM		MAXIMUM		MINIMUM		MAXIMUM			
			HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
1	ENF	FC	2 824 500	-	13 141 500	-	2 824 500	-	13 141 500	-	Non conforme : Le soumissionnaire a fourni un certificat de qualification professionnelle (CQP) en lieu et place du brevet d'études professionnelles (BEP) pour la menuiserie métallique et aluminium et la menuiserie en bois comme exigé dans le dossier de demande de prix ; un tapisier proposé au lieu de trois (03) ; absence de preuve d'existence d'atelier de travail pour chaque site ; un tricycle fourni en lieu et place de trois (03) véhicules de liaison type VAN.	Non classé
2	PRECOCAT INTERNATIONAL	FC	2 801 250	3 305 475	13 575 000	16 018 500	2 801 250	3 305 475	13 575 000	16 018 500	Conforme	1 ^{er}
3	GROUPE JACKIES	FC	2 282 500	-	13 210 000	-	2 312 500	2 728 750	13 210 000	15 587 800	Non conforme : Les diplômes fournis par le soumissionnaire pour la menuiserie métallique	Non classé

											et aluminium et la menuiserie en bois ne sont pas conformes.	
CONCLUSION		PRECOBAT INTERNATIONAL est attributaire pour un montant minimum HTVA de deux millions huit cent un mille deux cent cinquante (2 801 250) francs CFA, soit trois millions trois cent cinq mille quatre cent soixante-quinze (3 305 475) francs CFA TTC et un montant maximum HTVA de treize millions cinq cent soixante-quinze mille (13 575 000) francs CFA, soit seize millions dix-huit mille cinq cent (16 018 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois pour le contrat et trente (30) jours pour chaque ordre de commande.										
❖ LOT 2 : ENTRETIEN ET REPARATION DES COPIEURS ET DES MACHINES A RELIURE AU PROFIT DE LA CARFO A OUAGADOUGOU, BOBO-DIOULASSO ET KOUDOUGOU												
N°	SOUSSIONNAIRES	LETTRE DE SOUMISSI ON	MONTANT LU				MONTANT CORRIGE				OBSERVATION S	RANG
			MINIMUM		MAXIMUM		MINIMUM		MAXIMUM			
			HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		
1	HARD HOME	FC	1 929 100	2 276 338	7 332 400	8 652 232	1 929 100	2 276 338	7 332 400	8 652 232	Conforme	1 ^{er}
2	GROUPE JACKIES	FC	1 514 000	-	7 113 500	-	1 514 000	-	7 113 500	-	Non conforme : Les diplômes fournis par le soumissionnaire ne sont pas conformes.	Non classé
CONCLUSION		HARD HOME est attributaire pour un montant minimum HTVA d'un million neuf cent vingt-neuf mille cent (1 929 100) francs CFA, soit deux millions deux cent soixante-seize mille trois cent trente-huit (2 276 338) francs CFA TTC et un montant maximum HTVA de sept millions trois cent trente-deux mille quatre cents (7 332 400) francs CFA, soit huit millions six cent cinquante-deux mille deux cent trente-deux (8 652 232) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois pour le contrat et trente (30) jours pour chaque ordre de commande										

DEMANDE DE PRIX N° 2026-010/CARFO/DG/DMP RELATIVE A L'ENTRETIEN ET A LA REPARATION DES GROUPE ELECTROGENES ET DU CIRCUIT ELECTRIQUE AU PROFIT DE LA CARFO A BOBO-DIOULASSO BIS, MARCHES A COMMANDES ; Financement : Budget CARFO, Gestion 2026 ; Budget prévisionnel : 5 084 746 Francs CFA HTVA et 6 000 000 Francs CFA TTC ; Lot unique : Entretien et réparation des groupes électrogènes et du circuit électrique au profit de la CARFO à Bobo-Dioulasso bis, marchés à commandes ; Publication : Revue des Marchés Publics Quotidien N° 4461 du Vendredi 07 août 2026 ; Date de dépouillement : lundi 17 août 2026 ; Nombre de plis reçus : 03.												
LOT UNIQUE : ENTRETIEN ET REPARATION DE GROUPE ELECTROGENES ET DU CIRCUIT ELECTRIQUE A BOBO DIOULASSO												
N°	SOUSSIONNAIRES	LETTRE DE SOUMISSI ON	MONTANT LU				MONTANT CORRIGE				OBSERVATIONS	RANG
			MINIMU M H TVA	MINIMUM TTC	MAXIMU M H TVA	MAXIMUM TTC	MINIMUM H TVA	MINIMUM TTC	MAXIMUM H TVA	MAXIMU M TTC		
01	BURKINA TECHNOLOGIE CONCEPTION	FC	890 000	1 050 200	4 928 000	5 815 040	890 000	1 050 200	4 928 000	5 815 040	Conforme	2 ^{ème}
02	GROUPE JACKIES	FC	1 034 500	1 220 710	4 702 500	5 548 950	909 500	1 073 210	4 577 500	5 401 450	Conforme : Le montant lu est différent du montant corrigé car le soumissionnaire a tenu compte du prix mémoire du dernier item « 34 » dans le calcul du devis estimatif entraînant une variation de 12%	3 ^{ème}
03	ECAN BTP	FC	651 000	768 180	5 084 400	5 999 592	651 000	768 180	5 084 400	5 999 592	Conforme	1 ^{er}
CONCLUSION		ECAN BTP attributaire pour un montant minimum HTVA de six cent cinquante un mille (651 000) francs CFA, soit un montant de sept cent soixante-huit mille cent quatre-vingt (768 180) francs CFA TTC et un montant maximum HTVA de cinq millions quatre-vingt-quatre mille quatre cent (5 084 400) francs CFA, soit un montant de cinq millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-douze (5 999 592) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de douze (12) mois pour le contrat et soixante (60) jours pour chaque ordre de commande.										

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES						
APPEL D'OFFRES OUVERT N°2026-010/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU						
AU PROFIT DE LA SONABHY ; <u>Financement</u> : budget SONABHY, exercice 2026						
<u>Publication de l'avis</u> : quotidien des marchés Publics N°4414 du Mercredi 03 juin 2026.						
Nombre de plis reçus : Dix-sept (17) ; Nombre de lots : quatre (04). DATE DE DELIBERATION :18/08/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à Ouaga						
Borne inférieure : 63 396 538 et Borne supérieure : 85 771 787						
G.A.M	-	MIN : 50 036 449 MAX : 64 000 014	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de

						règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
S.L.CGB SARL	-	MIN : 57 600 520 MAX : 72 151 690	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
MARIAMA MULTI-BUSINESS	MIN : 50 556 250 MAX : 62 776 250	-	MIN : 50 556 250 MAX : 62 776 250	MIN : 59 656 375 MAX : 74 075 975	5eme	Offre acceptée
EBSER SARL	-	MIN : 57 687 727 MAX : 72 312 661	-	MIN : 57 687 727 MAX : 72 312 661	1 ^{er}	Offre acceptée
LKMS	-	MIN : 56 367 420 MAX : 70 510 900	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
ENTREPRISE EXCELLENCE EQUIPEMENT SARL	-	MIN : 58 503 515 MAX : 74 977 908	-	MIN : 58 503 515 MAX : 74 977 908	3eme	Offre acceptée
DANAMC TRADING	MIN : 50 309 550 MAX : 62 588 750	-	MIN : 50 309 550 MAX : 62 588 750	MIN : 59 365 269 MAX : 73 854 725	4eme	Offre acceptée
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	MIN : 49 578 700 MAX : 63 272 800	-	MIN : 49 578 700 MAX : 63 272 800	MIN : 58 502 866 MAX : 74 661 904	2eme	Offre acceptée
R.L.S	MIN : 48 118 750 MAX : 60 039 550	-	MIN : 50 288 750 MAX : 62 609 550	MIN : 59 340 725 MAX : 73 879 269	Non classé	Offre écartée Différence entre le montant en lettre douze mille huit cent et le montant en chiffres 11000 à l'item 61 entraînant une variation de +2 560 600 FCFA sur le minimum et +3 032 600 FCFA sur le maximum. Le soumissionnaire n'a pas réussi à corriger son devis conformément aux montants lus dans la lettre de soumission suivant lettre n°26/01044 du 22 juillet 2026 demandant réactualisation de devis conformément à l'alinéa 3 de l'article 112 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF
Attributaire	EBSER SARL, tél. : 72 18 82 66/78 28 52 72 pour un montant minimum de quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quatre (48 887 904) FCFA HT soit cinquante-sept millions six cent quatre-vingt-sept mille sept cent vingt-sept (57 687 727) FCFA TTC et un montant maximum de soixante-un millions deux cent quatre-vingt-un mille neuf cent seize (61 281 916) FCFA HT soit soixante-douze millions trois cent douze mille six cent soixante-un (72 312 661) FCFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par commande.					
Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à Bingo et Kaya Borne inférieure : 69 857 836 et Borne supérieure : 94 513 543 Seuil de tolérance : 66 364 944						
SOCIETE RABAOSAONGO DISTRIBUTION	MIN : 18 585 400 MAX : 56 317 250	-	MIN : 13 935 200 MAX : 42 916 250	MIN : 16 443 536 MAX : 50 641 175	Non classé	Offre écartée Offre anormalement basse -différence entre le montant en lettre deux mille et le montant en chiffres 12000 à l'item 18 -différence entre le montant en lettre deux cent mille et le montant en chiffre 200 à l'item 23 Entrainant une variation de -5 487 236 FCFA sur le minimum et -15 813 180 FCFA sur le maximum
S.L.CGB SARL	-	MIN : 26 417 073 MAX : 74 143 943	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31

						décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
MARIAMA MULTI-BUSINESS	MIN : 25 345 000 MAX : 71 769 000	-	MIN : 25 345 000 MAX : 71 769 000	MIN : 29 907 100 MAX : 84 687 420	4eme	Offre acceptée
RACHI SERVICES	-	MIN : 25 697 192 MAX : 70 591 236	-	MIN : 25 681 262 MAX : 70 441 236	Non classé	Offre écartée -erreur de sommation à l'item 42, le montant total est de 300 000 au lieu de 450 000 dans le cadre de devis -erreur de sommation Entrainant une variation de -15 930 FCFA sur le minimum et -150 000 FCFA sur le maximum -Le soumissionnaire n'a pas réussi à corriger son devis conformément aux montants lus dans la lettre de soumission suivant lettre n°26/01118 du 31 juillet 2026 demandant réactualisation de devis conformément à l'alinéa 3 de l'article 112 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF
EBSER SARL	-	MIN : 23 595 341 MAX : 65 592 135	-	MIN : 23 595 379 MAX : 65 592 258	Non classé	Offre écartée Offre anormalement basse -différence entre le montant en lettre deux mille sept cent quarante-sept virgule vingt et le montant en chiffres 2747 à l'item 7 -erreur de sommation à l'item 10 montant minimum 41 238 au lieu de 41 208 et le montant maximum 137 460 au lieu de 137 360 entrainant une variation de +38FCFA sur le minimum et +123FCFA sur le maximum
LKMS	-	MIN : 26 862 818 MAX : 76 367 653	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
ACS SARL	MIN : 18 500 000 MAX : 70 900 350	-	MIN : 21 032 600 MAX : 70 900 350	MIN : 24 818 468 MAX : 83 662 413	Non classé	Offre écartée Erreur de sommation au montant minimum entrainant une variation de +2 988 468 FCFA -Le soumissionnaire n'a pas réussi à corriger son devis conformément aux montants lus dans la lettre de soumission suivant lettre n°26/01045 du 22 juillet 2026 demandant réactualisation de devis conformément à l'alinéa 3 de l'article 112 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF
ENTREPRISE EXCELLENCE EQUIPEMENT SARL	-	MIN : 29 601 687 MAX : 85 844 587	-	MIN : 29 601 687 MAX : 85 844 587	3eme	Offre acceptée
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	MIN : 22 295 550 MAX : 72 224 950	-	MIN : 22 295 550 MAX : 72 224 950	MIN : 26 308 749 MAX : 85 225 441	1er	Offre acceptée
EMERGENCE GROUPE	69 376 364	81 864 227	-	-	Non classé	Offre écartée Le soumissionnaire a soumissionné pour un montant unique (69 376 364 FCFA HTVA soit 81 864 227 FCFA TTC) alors que la présente demande de prix est un marché à commande
R.L.S	MIN : 24 170 000 MAX : 69 851 750	-	MIN : 25 170 000 MAX : 72 741 750	MIN : 29 700 600 MAX : 85 835 265	2eme	Offre acceptée -différence entre le montant en chiffres 11000 et le montant en lettres treize mille à l'item 18 entrainant une variation de +1 180 000 FCFA sur le minimum et +3 410 200 FCFA sur le maximum
Attributaire	SOUGR NOOMA MULTI SERVICES, tél. : 73 53 50 50 pour un montant minimum de vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent cinquante (22 295 550) FCFA HT et un montant maximum de soixante-douze millions deux cent vingt-quatre mille neuf cent cinquante (72 224 950) FCFA HT avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par commande					

Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à Pén						
Borne inférieure : 26 318 626 et Borne supérieure : 35 607 553						
Seuil de tolérance : 25 002 695						
G.A.M	-	MIN : 21 541 254 MAX : 26 760 040	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
SOCIETE RABAOSAONGO DISTRIBUTION	MIN : 17 113 850 MAX : 21 910 800	-	-	-	Non classé	Offre écartée Le soumissionnaire n'a pas proposé de marque aux items 8,9,10,11,12 et 13
S.L.CGB SARL	-	MIN : 21 024 768 MAX : 26 655 551	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
MARIAMA MULTI-BUSINESS	MIN : 13 472 500 MAX : 16 694 000	-	MIN : 13 472 500 MAX : 16 694 000	MIN : 15 897 550 MAX : 19 698 920	Non classé	Offre écartée Offre anormalement basse
RACHI SERVICES	-	MIN : 18 783 930 MAX : 23 680 010	-	MIN : 18 783 930 MAX : 23 680 010	Non classé	Offre écartée Offre anormalement basse
EBSER SARL	-	MIN : 20 838 884 MAX : 26 096 211	-	MIN : 20 838 884 MAX : 26 080 992	4eme	Offre acceptée Erreur de sommation sur le maximum entrainant une variation de -15 219 FCFA Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
MOUILLO CONSEIL SARL	MIN : 15 124 200 MAX : 21 970 600	-	MIN : 15 124 200 MAX : 21 970 600	MIN : 17 846 556 MAX : 25 925 308	1er	Offre acceptée Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
LKMS	-	MIN : 23 720 183 MAX : 30 574 685	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	MIN : 15 662 100 MAX : 21 252 750	-	MIN : 15 662 100 MAX : 21 252 750	MIN : 18 481 278 MAX : 25 078 245	2eme	Offre acceptée Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
APMA COMMERCE GENERAL SARL	MIN : 17 683 250 MAX : 22 476 250	-	-	-	Non classé	Offre écartée Le soumissionnaire n'a pas fait de proposition pour les items 79,80 et 81
R.L.S	MIN : 15 968 250 MAX : 21 561 750	-	MIN : 18 168 250 MAX : 24 561 750	MIN : 21 438 535 MAX : 28 982 865	3eme	Offre acceptée -différence entre le montant en lettre trois cent quarante mille et le montant en chiffres 200 000 à l'item 29 -différence entre le montant en lettres quinze mille et le montant en chiffres 11000 à l'item 31 entrainant une variation de +2 596 000 FCFA sur le minimum et +3 540 000 FCFA sur le maximum Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
Attributaire	MOUILLO CONSEIL SARL, tél. : 56 46 53 82 pour un montant minimum de quinze millions cent vingt-quatre mille deux cents (15 124 200) FCFA HT et un montant maximum de vingt-un millions neuf cent soixante-dix mille six cents (21 970 600) FCFA HT avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par commande					
Lot 4 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la SONABHY à la DCRPM						
Borne inférieure : 12 070 753 et Borne supérieure : 16 331 019						

Seuil de tolérance : 11 467 216						
RAMS - LUX	MIN : 4 868 100 MAX : 11 669 800	-	-	-	Non classé	Offre écartée Le soumissionnaire n'a pas proposé de marques à tous les items
NATACHA SERVICE COMMERCIAL	MIN : 4 468 400 MAX : 10 174 300	-	-	-	Non classé	Offre écartée Le soumissionnaire n'a pas proposé de marques à tous les items
S.L.CGB SARL	-	MIN : 5 882 418 MAX : 14 529 045	-	-	Non classé	Offre écartée non conforme à la condition de réservation demandée par le dossier conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, l'appel d'offres est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine or il s'agit d'une entreprise à direction masculine
MARIAMA MULTI-BUSINESS	MIN : 3 849 000 MAX : 9 673 750	-	MIN : 3 849 000 MAX : 9 673 750	MIN : 4 541 820 MAX : 11 415 025	Non classé	Offre écartée Offre anormalement basse
EBSER SARL	-	MIN : 4 059 755 MAX : 11 654 336	-	MIN : 4 059 755 MAX : 11 654 336	1er	Offre acceptée Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	MIN : 3 527 900 MAX : 12 094 500	-	MIN : 3 527 900 MAX : 12 094 500	MIN : 4 162 922 MAX : 14 271 510	2eme	Offre acceptée
R.L.S	MIN : 4 031 500 MAX : 11 180 500	-	MIN : 4 646 500 MAX : 12 430 500	MIN : 5 482 870 MAX : 14 667 990	3eme	Offre acceptée -différence entre le montant en lettres cinq mille et le montant en chiffres 2000 à l'item 1 -différence entre le montant en lettres douze mille cinq cent et le montant en chiffres 12000 à l'item 49 entraînant une variation de +725 700 FCFA sur le minimum et +1 475 000 FCFA sur le maximum
Attributaire	EBSER SARL, tél. : 72 18 82 66/78 28 52 72 pour un montant minimum de trois millions quatre cent quarante mille quatre cent soixante-dix (3 440 470) FCFA HT soit quatre millions cinquante-neuf mille sept cent cinquante-cinq (4 059 755) FCFA TTC et un montant maximum de neuf millions huit cent soixante-seize mille cinq cent cinquante-six (9 876 556) FCFA HT soit onze millions six cent cinquante-quatre mille trois cent trente-six (11 654 336) FCFA TTC avec un délai d'exécution n'excédant pas l'année budgétaire 2026 et trente (30) jours par commande.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-049/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE CABLES ET LUMINAIRES ATEX POUR LE DEPOT GAZ AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO ; Financement : budget SONABHY, exercice 2026 Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4454 du mercredi 29 juillet 2026. Nombre de plis reçus : neuf (09) ; Nombre de lots : deux (02). DATE DE DELIBERATION : 04/09/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Acquisition de câbles ATEX pour le dépôt gaz au profit de la SONABHY à Bingo Borne inférieure : 78 637 359 et Borne supérieure : 106 391 720 Seuil de tolérance : 74 705 491						
SAS GROUP SARL	66 736 000	78 748 480	-	-	Non classé	Offre écartée : Les lots 1 et 2 de la présente demande de prix sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés (le détenteur de plus de 50% des actions est hors de la tranche d'âge des jeunes conformément à la législation burkinabè en la matière (selon le ministère de la jeunesse à travers la politique nationale de la jeunesse PNJ 15 ans à 35 ans)
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	75 236 800	63 760 000	75 236 800	1er	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
BMS SERVICES	65 475 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, Les lots 1 et 2 de la présente demande de prix sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés tel que précisé dans l'avis. Le soumissionnaire n'a pas fourni la preuve du statut demandé
KIMTEG GLOBAL SERVICES SARL (KGS SARL)	-	83 408 300	-	-	Non classé	Offre écartée : Les lots 1 et 2 de la présente demande de prix sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés (le détenteur de plus de 50% des actions est hors de la tranche d'âge des jeunes conformément à la législation burkinabè en la matière (selon le ministère de la jeunesse à travers la politique nationale de la jeunesse PNJ 15 ans à 35 ans)

SADEC SARL	-	85 561 800	-	-	Non classé	Offre écartée : Les lots 1 et 2 de la présente demande de prix sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés (le détenteur de plus de 50% des actions est hors de la tranche d'âge des jeunes conformément à la législation burkinabè en la matière (selon le ministère de la jeunesse à travers la politique nationale de la jeunesse PNJ 15 ans à 35 ans)
ECLAIR MEDIAS	84 400 000	-	84 400 000	99 592 000	3eme	Offre acceptée
DEC COM BURKINA	64 870 000	76 546 600	64 870 000	76 546 600	2eme	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
URANUS TECHNOLOGIE	62 516 945	73 769 995	62 516 945	73 769 995	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
Attributaire	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG), Tél.: 70 71 47 14/76 56 94 55/70 26 23 23 : pour un montant de soixante-trois millions sept cent soixante mille (63 760 000) FCFA HT soit soixante-quinze millions deux cent trente-six mille huit cents (75 236 800) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					
Lot 2 : Acquisition de luminaires ATEX pour le dépôt gaz au profit de la SONABHY à Bingo						
Borne inférieure : 22 964 257 et Borne supérieure : 31 069 289 Seuil de tolérance : 21 816 044						
SAS GROUP SARL	20 040 000	23 647 200	-	-	Non classé	Offre écartée : Les lots 1 et 2 de la présente demande de prix sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés (le détenteur de plus de 50% des actions est hors de la tranche d'âge des jeunes conformément à la législation burkinabè en la matière (selon le ministère de la jeunesse à travers la politique nationale de la jeunesse PNJ 15 ans à 35 ans)
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	22 892 000	19 400 000	22 892 000	2eme	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
BMS SERVICES	19 950 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée : Absence de preuve du statut demandé conformément aux dispositions de l'article 57 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, Les lots 1 et 2 de la présente demande de prix sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés tel que précisé dans l'avis. Le soumissionnaire n'a pas fourni la preuve du statut demandé
ISRAEL BUSINESS CENTER (IBC)	-	21 841 800	18 510 000	21 841 800	1er	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
KIMTEG GLOBAL SERVICES SARL (KGS SARL)	-	23 983 500	-	-	Non classé	Offre écartée : Les lots 1 et 2 de la présente demande de prix sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés (le détenteur de plus de 50% des actions est hors de la tranche d'âge des jeunes conformément à la législation burkinabè en la matière (selon le ministère de la jeunesse à travers la politique nationale de la jeunesse PNJ 15 ans à 35 ans)
SADEC SARL	-	25 576 500	-	-	Non classé	Offre écartée : Les lots 1 et 2 de la présente demande de prix sont réservés aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabés (le détenteur de plus de 50% des actions est hors de la tranche d'âge des jeunes conformément à la législation burkinabè en la matière (selon le ministère de la jeunesse à travers la politique nationale de la jeunesse PNJ 15 ans à 35 ans)
DEC COM BURKINA	19 400 000	22 892 000	19 400 000	22 892 000	2eme ex	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
Attributaire	ISRAEL BUSINESS CENTER (IBC), Tel : 57 96 10 00/73 34 48 47 : pour un montant de dix-huit millions cinq cent dix mille (18 510 000) FCFA HT soit vingt-un millions huit cent quarante-un mille huit cents (21 841 800) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					

DEMANDE DE PRIX N° 2026-057/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE POIGNE DE DOUILLE ET DE SEAU AU PROFIT DE LA SONABHY A PENI ; Financement : budget SONABHY, exercice 2026						
Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4461 du vendredi 07 août 2026						
Nombre de plis reçus : quatorze (14) ; Nombre de lot : un (01). DATE DE DELIBERATION :04/09/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Borne inférieure : 15 747 588 et Borne supérieure : 21 305 561						
Seuil de tolérance : 14 960 209						
FOUAFUO EXPRESS	12 975 000	-	12 975 000	15 310 500	3 ^{ème}	Offre anormalement basse mais acceptées au regard du seuil de tolérance
AZATECH	13 120 000	-	13 120 000	15 481 600	6 ^{ème}	Offre anormalement basse mais acceptées au regard du seuil de tolérance

ALTIBAT-CONSTRUCTION	11 452 500	-	11 452 500	13 513 950	Non classé	Offre anormalement basse
FALINGA AGM SERVICES	13 300 000	-	13 300 000	15 694 000	7 ^{ème}	Offre anormalement basse mais acceptées au regard du seuil de tolérance
KORMABA MULTI SERVICES	13 305 000	-	13 305 000	15 699 900	8 ^{ème}	Offre anormalement basse mais acceptées au regard du seuil de tolérance
K PRISE SERVICES	13 009 195	-	13 009 195	15 350 850	5 ^{ème}	Offre anormalement basse mais acceptées au regard du seuil de tolérance
SIEGE SARL	-	15 286 900	12 955 000	15 286 900	2 ^{ème}	Offre anormalement basse mais acceptées au regard du seuil de tolérance
F. C.G.S	11 820 000	13 947 600	-	-	Non classé	Offre non acceptée pour examen détaillé : Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux micro-entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition (il n'a pas fait la preuve de ce statut)
RWIN	12 995 000	-	12 995 000	15 334 100	4 ^{ème}	Offre anormalement basse mais acceptées au regard du seuil de tolérance
NOMAH THE HOME	13 210 000	-	-	-	Non classé	Offre non acceptée pour examen détaillé : Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux micro-entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition (il n'a pas fait la preuve de ce statut)
ZOOM AFRICA	14 350 000	-	14 350 000	16 933 000	10 ^{ème}	Offre acceptée
TRESOR DU FASO	-	14 927 000	-	-	Non classé	Offre non acceptée pour examen détaillé : Conformément aux dispositions de l'article 57 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics du 31 décembre 2024, la présente demande de prix est réservée aux micro-entreprises tel que précisé dans l'avis, or le soumissionnaire ne respecte pas cette condition (il n'a pas fait la preuve de ce statut)
CHERAN SERVICE SARL	14 050 000	-	14 050 000	16 579 000	9 ^{ème}	Offre acceptée
QUICK SERVICES INTERNATIONAL B2AH	-	15 222 000	12 900 000	15 222 000	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais acceptées au regard du seuil de tolérance
Attributaire	QUICK SERVICES INTERNATIONAL B2AH, Tel :78 78 90 20/ 03 74 14 14 : pour un montant de douze millions neuf cent mille (12 900 000) FCFA HT soit quinze millions deux cent vingt-deux mille (15 222 000) FCFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.					

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Demande de prix n°2026-010/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 14-08-2026 pour l'acquisition de matériels informatiques spécifiques et divers matériels au profit de la DGUVT. Financement : Fond d'Aménagement Urbain (FAU), Exercice 2026.

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : Lettre n°2026 -000173/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 24/04/2026. **Nombre de plis reçus :** 11. **Nombre de plis arrivés hors délais :** 00. **Date d'ouverture des plis :** 28/08/2026.

Publication : Quotidien des marchés publics n° 4469 du mercredi 19 août 2026. **Date de délibération :** 10/09/2026.

Bornes des offres anormalement basses ou élevées : la borne inférieure est de 49 614 874 FCFA TTC et la borne supérieure est de 67 126 006 FCFA TTC. **Limite de tolérance de cinq pour cent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse :** 47 134 130 FCFA TTC.

Soumissionnaire	Montant lu (F CFA)	Montant corrigé (F CFA)	Observations	Classe-ment
ESAIF	39 555 000 HTVA	39 555 000 HTVA	Non conforme OBJECTIF VR S Prospectus non fourni CAMERA DE PHOCHE Seulement une photographie proposée au lieu d'un prospectus contenant les caractéristiques techniques du matériel telles que demandée par le dossier de demande de prix MICROPHONES SANS FIL PROFESSIONNEL Seulement une photographie proposée au lieu d'un prospectus contenant les caractéristiques techniques du matériel telles que demandée par le dossier de demande de prix. SAC APPAREIL PHOTO Seulement une photographie proposée au lieu d'un prospectus contenant les caractéristiques techniques du matériel telles que demandée par le dossier de demande de prix. CHARGEUR DE BATTERIE Seulement une photographie proposée au lieu d'un prospectus contenant les caractéristiques techniques du matériel telles que demandée par le dossier de demande de prix. DISQUE DUR SSD EXTERNE Référence non conforme aux spécifications techniques.	Non classé

			Le système d'exploitation, le débit, les accessoires ne correspondent pas aux caractéristiques techniques du disque dur demandé par le dossier de demande de prix. ORDINATEUR PORTABLE MAC Marque et référence non proposées telles que demandées par le dossier de demande de prix. Le processeur proposé est non conforme. Capacité de stockage, taille de l'écran et affichage non renseignées. DRONE Seulement une photographie proposée au lieu d'un prospectus contenant les caractéristiques techniques du matériel telles que demandée par le dossier de demande de prix MICRO ORDINATEUR PORTABLE OMEN/GAMER Prospectus non fourni MICRO ORDINATEUR PORTABLE DEUX EN UN DETACHABLE Ordinateur pliable proposé au lieu de micro-ordinateur portable deux en un (2 en 1) détachable RALLONGE MULTIPRISE Seulement une photographie proposée au lieu d'un prospectus contenant les caractéristiques techniques du matériel telles que demandée par le dossier de demande de prix. RALLONGE SECTEUR Seulement une photographie proposée au lieu d'un prospectus contenant les caractéristiques techniques du matériel telles que demandée par le dossier de demande de prix.	
PACIFIC BUSINESS	46 165 000 HTVA 54 474 700 TTC	46 165 000 HTVA 54 474 700 TTC	Non conforme MICRO ORDINATEUR PORTABLE OMEN/GAMER -Affichage non renseigné -Taille de l'écran proposé est de 15,6 pouces inférieurs à 17-17,3 pouces demandé par le dossier d'appel à concurrence	Non classé
SLCGB SARL	49 985 000 HTVA 58 982 300 TTC	49 985 000 HTVA 58 982 300 TTC	Conforme	3 ^{ème}
ORACLE CORPORATION SARL	43 915 000 HTVA	44 115 000 HTVA	Conforme Erreur de sommation entraînant une augmentation de 200 000 F CFA sur le montant total HTVA.	2 ^{ème}
SODIKAD	59 767 000 TTC	59 767 000 TTC	Non conforme ORDINATEUR PORTABLE MAC Affichage non conforme car le soumissionnaire propose 16,2 pouces au lieu de 1248x1280 demandé par le dossier de demande de prix.	Non classé
SMALL WORLD CONNEXION	44 700 600 HTVA	44 700 600 HTVA	Non conforme CAMERA DE PHOCHE Les spécifications techniques du caméra proposées sont dans une langue autre que le français ne permettant pas à la commission de les apprécier. FLASH DE STUDIO Le type de flash de studio proposé par le soumissionnaire est QT 66IIM au lieu de SB.500i-TTL demandé par le dossier de demande de prix. CHARGEUR DE BATTERIE Prospectus non fourni DISQUE DUR SSD EXTERNE Prospectus non fourni ORDINATEUR PORTABLE MAC Référence non renseignée par le soumissionnaire telle que demandée par le dossier de demande de prix. MICRO ORDINATEUR PORTABLE OMEN/GAMER Différence de la référence sur les spécifications techniques et le prospectus OMEN 17 cm2006ns et 17-db1000nf. RALLONGE MULTIPRISE Prospectus non fourni RALLONGE SECTEUR Prospectus non fourni	Non classé
PRODITEK	50 445 000 HTVA 59 525 100 TTC	50 445 000 HTVA 59 525 100 TTC	Conforme	4 ^{ème}
CONTINENTAL INFORMATIQUE ET MAINTENANCE SARL	43 590 000 HTVA	43 590 000 HTVA	Conforme	1 ^{er}
WILL TELECOM SARL	45 240 000 HTVA 53 383 200 TTC	45 240 000 HTVA 53 383 200 TTC	Non conforme CHARGEUR DE BATTERIE Le prospectus du chargeur proposé est chargeur simple au lieu de chargeur double demandé par le dossier de demande de prix.	Non classé
BATACOR	57 631 200 TTC	57 631 200 TTC	Conforme	5 ^{ème}
ESOFT BURKINA	47 015 920 TTC	47 015 920 TTC	Non conforme APPAREIL PHOTO Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. OBJECTIF SERIE S	Non classé

			Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. LAMPE PROJECTEUR Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. FLASH DE STUDIO Le type de flash de studio proposé par le soumissionnaire est Godox V1Pro N Flash au lieu de SB.500i-TTL demandé par le dossier de demande de prix. L'éclairage proposé est Puissance 76 Ws au lieu 100 lx demandé par le dossier de demande de prix. De plus le soumissionnaire propose un manuel d'utilisation dans une langue autre que le français au lieu de spécification technique en français. CHARGEUR DE BATTERIE Seulement une photographie proposée au lieu d'un prospectus contenant les caractéristiques techniques du matériel telles que demandée par le dossier de demande de prix. DISQUE DUR SSD EXTERNE Le prospectus proposé donne pas d'information sur le système d'exploitation. De plus, le choix n'est pas fait au niveau des accessoires du disque dur. Enfin, les spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. DRONE Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. BATTERIE POUR DRONE Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. MICRO ORDINATEUR PORTABLE OMEN/GAMER Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. IMPRIMANTE LASER MONOCHROME Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. MICRO ORDINATEUR PORTABLE DEUX EN UN DETACHABLE Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. PHOTOCOPIEUR Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. RALLONGE MULTIPRISE Le prospectus propose rallonge de trois (03) trous au lieu de six (06) demandés. De plus, les spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations. RALLONGE SECTEUR Spécifications techniques du prospectus proposé sont dans une langue autre que le français ne permettant pas leurs appréciations.	
--	--	--	---	--

ATTRIBUTAIRE : CONTINENTAL INFORMATIQUE ET MAINTENANCE SARL pour un montant de **cinquante millions cent vingt-cinq mille (50 125 000) francs CFA HTVA** suite à une augmentation des quantités entraînant une variation de **14,99%** du montant total HTVA initial. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.

LA POSTE BURKINA FASO

SYNTHESE DE L'ANALYSE TECHNIQUE ET FINANCIERE DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-003/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC POUR L'ACQUISITION DE MOTOS TYPE HOMMES ET DAMES AU PROFIT DE LA POSTE BURKINA FASO.

Financement : budget LA POSTE BF - Gestion 2026. **Dépouillement** : lundi 29 juin 2026. **Date de publication** : N° 4425 - Jeudi 18 juin 2026

Lot unique : Acquisition de motos de type hommes et dame. **Enveloppe budgétaire prévisionnelle** : 45 000 000 F CFA TTC
– Moyenne (M) : 44 676 400F CFA TTC ; – Seuil minimal (0,85 M) : 37 974 940 F CFA TTC ; – Seuil maximal (1,15 M) : 51 377 860 F CFA TTC.

Soumissionnaires	Montant lu FCFA HT	Montant lu FCFA TTC	Montant corrige FCFA TTC	Différence du montant corrige (FCFA TTC)	Classement	Observations
GLOBAL SAMY SARL	37 450 000	44 191 000	-	-	1 ^{er}	CONFORME
WATAM SA	38 135 593	45 000 000	49 500 000	4 500 000	Non classée	NON CONFORME. Erreur de prix unitaire à l'item 02 : lire 735 593 au lire de 900 000. La correction apportée aussi résulte de l'application de la moyenne des prix unitaires des autres soumissionnaires de l'item 03 dans le bordereau des prix unitaires que le soumissionnaire a omis d'appliquer dans son bordereau des prix unitaires et dans son devis estimatif et quantitatif, soit un écart de 4 500 000 F CFA TTC correspondant à un taux de variation de 10 % par rapport au montant lu. Proposition financière hors enveloppe
Attributaire provisoire	GLOBAL SAMY SARL pour un montant TTC de quarante-quatre millions cent quatre-vingt-onze mille (44 191 000) F CFA avec un délai de soixante (60) jours					



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

UNIVERSITÉ YEMBILA ABDOULAYE TOGUYENI

Demande de prix N°2026-009/UYAT/P/CAB/PRCP relative à l'acquisition de logiciels au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI

Financement : Budget de l'Université Yembila Abdoulaye /Exercice 2026. Nombre de lot : lot unique.

Reference de la publication de l'avis : Quotidien N°4463 du mardi 11 août 2026. Date d'ouverture des plis : 20 août 2026

Nombre de plis reçus : zéro (00) . Date de délibération : 25 août 2026. Enveloppe : 10 000 000 F CFA TTC.

Nombre de plis reçus (99) : Date de démission: 13 août 1999. Envoyé par: 15 000 000 - 000 000 000						
Soumissionnaires	Montant Lu		Montant corrigé		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Aucun Plis reçu						
ATTRIBUTAIRE	Procédure infructueuse					

Demande de prix N°2026-009/UYAT/P/CAB/PRCP relative à la réhabilitation du circuit électrique au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. Financement : Budget de l'Université Yembila Abdoulaye /Exercice 2026. Nombre de lot : lot unique

Reference de la publication de l'avis : Quotidien N°4463 du mardi 11 août 2026. Date d'ouverture des plis : 20 août 2026

Nombre de plis reçus : trois (03) . Date de délibération : 25 août 2026.

Enveloppe : 14 250 000 F CFA TTC

Moyenne des offres financières conformes : 12 685 197 F CFA TTC ; Moyenne pondérée : 13 624 079 F CFA TTC

Borne anormalement basse : 11 580 467 F CFA TTC ; Seuil de tolérance 5% : 11 001 444 F CFA TTC

Soumissionnaires	Montant Lu		Montant corrigé		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SOKAGI SERVICES Sarl	11 700 000	-	11 700 000		3 ^e	Conforme
TALENTS SERVICES	10 365 000	12 230 700	10 365 000	12 230 700	2 ^e	Conforme
STGE	-	12 018 890	-	12 018 890	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE	STGE pour un montant total douze millions dix-huit mille huit cent quatre-vingt-dix (12 018 890) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.					

Demande de prix N°2026-010/UYAT/P/CAB/PRCP relative à l'acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. Financement : Budget de l'Université Yembila Abdoulaye /Exercice 2026. Nombre de lot : lot unique

Reference de la publication de l'avis : Quotidien N°4463 du mardi 11 août 2026. Date d'ouverture des plis : 20 août 2026

Nombre de plis reçus : trois (03) . Date de délibération : 25 août 2026. Enveloppe : 53 000 000 F CFA TTC

Moyenne des offres financières conformes : 48 635 667 F CFA TTC ; Moyenne pondérée : 51 254 267 F CFA TTC

Borne anormalement basse : 43 566 127 F CFA TTC ; Seuil de tolérance 5% : 41 387 820 F CFA TTC

Soumissionnaires	Montant Lu		Montant corrigé		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KANDOR GROUP	44 250 000	52 215 000	44 250 000	52 215 000	3 ^e	Conforme
RAFO GROUP	37 400 000		37 400 000		1 ^{er}	Conforme
SYNERGIE INDUSTRIE	42 000 000		42 000 000		2 ^e	Conforme
ATTRIBUTAIRE	RAFO GROUP pour un montant total de trente-sept millions quatre cent mille (37 400 000) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours.					

REGION DU GUIRIKO

COMMUNE DE TOUSSIANA

Objet : Demande de Prix n°2026-001/RGRK/PHUE/C-TSN/PRCP du 15 Juillet 2026 pour des travaux de construction de quatorze boutiques de rue dans la commune de Toussiana. Numéro et Date de publication du Marché : Quotidien n°4466 du vendredi 14 aout 2026

Date de dépouillement des offres : 24 août 2026. Nombre de pli reçu : 09 ; FINANCEMENT : Budget communal/ Gestion 2026.					
Lot : Construction de quatorze boutiques de rue dans la commune de Toussiana pour un montant prévisionnel de trente un millions quatre cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (31 448 297) FCFA TTC					
Moyenne : 28 532 470 Borne inférieure : 24 252 599 Borne supérieure : 32 812 340					
Soumissionnaires	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
GROUPE COULE & MAF	20 916 201 FCFA	-	20 916 201 FCFA	24 681 117 FCFA	Conforme : 5eme
ECCGF	20 733 643 FCFA	-	20 733 643 FCFA	24 465 699 FCFA	Conforme 4eme
LIBS SARL	20 878 998 FCFA	-	20 799 790 FCFA	24 543 752 FCFA	Non Conforme Absence de pièces administratives malgré la lettre n°2026-002/RGRK/PHUE/CTSN/M du 24 aout 2026 Erreur de calcul à l'item 3.5 entrainant une variation de - 0,38%
ENES BTP	22 809 814 FCFA	-	22 375 614 FCFA	26 403 224 FCFA	Non Conforme Absence de pièces administratives malgré la lettre n°2026-003/RGRK/PHUE/CTSN/M du 24 aout 2026 Erreur de calcul sur le grand total et sur l'item II.13 entrainant une variation de - 1,90%
EKOSEC	21 347 439 FCFA	-	21 347 439 FCFA	25 189 978 FCFA	Conforme 6eme
COGESCO SARL	19 436 471 FCFA	-	19 436 471 FCFA	22 935 036 FCFA	Non Conforme Offre anormalement basse
NEAB	20 700 000 FCFA	-	20 700 000 FCFA	24 426 000 FCFA	Conforme 3eme
ECR AFRIQUE BATIMENT	20 344 971 FCFA	-	20 344 971 FCFA	24 007 066 FCFA	Conforme 2eme
ECBF	-	23 406 210 FCFA		23 406 210 FCFA	Conforme 1er
-Lot : Attributaire : Entreprise ECBF pour un montant TTC de : vingt-trois millions quatre cent six mille deux cent dix (23 406 210) francs cfa avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

Avis de demande de prix n°2026-12/CBDLS/M/CAB/DCP du 05 août 2026 pour la réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) à Dafinso. Avis publié dans la revue des marchés publics : Quotidien n° 4463 du mardi 11 août 2026. Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N°2026-132/CBDLS/M/CAB/DCP/SCP du 12 août 2026. Nombre de lots : Lot unique. Nombre de plis : Huit (08) plis. Financement : Budget Communal, Gestion 2026. Date de dépouillement : Jeudi 20 août 2026.						
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant proposé en francs CFA		Montant Corrigé en francs CFA		Classement
		HT	TTC	HT	TTC	
1	KODRA BTP & Génie civil	17 425 000	21 561 500	17 425 000	21 561 500	Conforme : 2^{ème}
2	FGE SARL	-	19 074 700	16 165 000	19 074 700	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJE, ADRTLS, AIRC et CNF), malgré la lettre de complément de soumission n° 2026-150/CBDLS/M/CAB/ DCP du 20/08/2026. Non classé
3	REAL SERVICES INTERNATIONAL	15 200 000	-	15 200 000	-	Non conforme : -Absence de pièces administratives (ADRTLS), malgré la lettre de complément de soumission n° 2026-149/CBDLS/M/CAB/DCP du 20/08/2026. -Discordance au niveau de la désignation des ouvrages : *A l'item III.2 : Fourniture et pose d'un champ solaire de 3 à 5 KwC, câblage intégrale, pièces de rechange et outillages spécifiques et toute sujétions comprises, 2 Modules de 250 W... APPLICABLE et Fourniture et pose d'un champ solaire de 3 à 5 KwC, câblage intégrale, pièces de rechange et outillages spécifiques et toutes sujétions comprises de 250 de 250 W proposée par l'entreprise ; *A l'item V.3 : Fourniture et pose de pièces spéciales (vannes de sectionnement, tés, ventouses...) y compris toutes sujétions Fourniture et pose de pièces spéciales (vannes de sectionnement, les ventouses...) y compris toutes sujétions proposées par l'entreprise. Non classé
4	ACG SARL	18 210 000	-	18 210 000	-	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJE, ADRTLS, AIRC et CNF), malgré la lettre de complément de soumission n° 2026-149/CBDLS/M/CAB/DCP du 20/08/2026. Non classé
5	ESMF	15 850 000	-	18 150 000	-	Conforme : 1^{er} Discordance de prix unitaires :

						- A l'item II.2 : deux millions huit cent mille en lettre et 2 000 000 en chiffre ; - A l'item V.2 : seize mille en lettre et 6 000 en chiffre Entrainant une augmentation de son offre de 2 300 000 FCFA soit un taux de variation de 14,51%.
6	KGPRES SARL	15 726 500	-	15 726 500	-	Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil limite de la tolérance de 5% de l'offre anormalement basse. Montant prévisionnel : 25 000 000 FCFA TTC ; Borne inférieure : 19 610 721 FCFA TTC ; Seuil limite de la tolérance de 5% : 21 100 689 FCFA TTC. Non classé
7	SOCIETE SANLE ET FILS	-	19 150 220	16 229 000	19 150 220	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJE, ADRTLS, AIRC et CNF), malgré la lettre de complément de soumission n° 2026-146/CBDLS/M/CAB/DCP du 20/08/2026. Non classé
8	GROUP ECOSAI SARL	-	18 455 200	15 640 000	18 455 200	Non conforme : Acceptée pour la suite de l'analyse - Incohérence au niveau des documents de SANOU Zana Alphonse : *Sur son diplôme : électromécanicien né le 10/03/1989 à Bama ; *Sur son CV : Ingénieur géotechnicien né le 20/03/1986 à Bama *Sur son attestation de travail : électromécanicien né le 10/03/1989 à Bobo-Dioulasso. -Discordance au niveau de la désignation des ouvrages : *A l'item II.8 : Fourniture et raccordement d'équipements hydromécaniques (ventouse, coudes, raccords union M/F, bride ronde filetée, compteur, clapet AR, manomètre, pressostat, filtre, vanne, robinet de prise) sur la tête de forage y compris butée et support y compris toute sujétions APPLICABLE et Fourniture et raccordement d'équipements hydromécaniques (ventouse, coudes, raccords union M/F, bride ronde filetée, compteur, clapet AR, manomètre, pressostat, filtre, vanne, robinet de prise) sur la tête de forage y compris toute sujétions proposée par l'entreprise *A l'item III.1 : Fourniture et pose d'une électropompe immergée hybride Q =3 à 5m3/h. HMT = 50 à 90 m... APPLICABLE et Fourniture et pose d'une électropompe immergée hybride Q =3 à 5m3/h = 50 à 90 m... proposée par l'entreprise ; - Modification du formulaire de renseignement sur le candidat avec suppression des points 8 et 9 ; Non-respect du formulaire d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique. Non classé

Attributaire : Etablissement Sawadogo Moumouni et Frères (ESMF) pour son offre lue d'un montant hors taxes de **quinze millions huit cent cinquante mille (15 850 000) francs CFA**, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** et un délai d'engagement de **soixante-dix (70) jours**.

CONSEIL BURKINABÈ DES FILIERES AGROPASTORALES ET HALIEUTIQUES							
DEMANDE DE PRIX N°2026-012 /CBF/DG/PRM DU 21/07/2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR ASSURER LA CONCEPTION ET DIFFUSION DES AUDIOVISUELLES ET LA COUVERTURE DES ÉVÉNEMENTIELS AU PROFIT DU CBF							
Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics n° 4467 du lundi 17 août 2026.							
Convocation CAM pour ouverture et la délibération : Lettre N°2026-160/CBF/DG/PRM du 20/08/2026.							
Date de dépouillement et de délibération : 27 août 2026. Nombre de plis reçues : 06. Financement : Budget du CBF, Exercice 2026.							
RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSE							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
Lot 1 : Recrutement d'un prestataire pour la production des audiovisuelles et digitales P= 16 295 944 ; M = 18 518 377 ; Seuil de tolérance : 14 953 590 ; 85% M = 15 740 621 ;							
01.	ELT. PUB	-----	16 166 000	-----	-----	Aucun document fourni attestant la propriété ou la disponibilité du matériel NON CONFORME	Non classée
02.	OUÏE COM	13 050 487	-----	13050487	15399575	CONFORME	1er
03.	ECLAIR MEDIAS	16 940 000	-----	16940000	19989200	CONFORME	3ème
04.	CRAC	-----	15 517 000	13150000	15517000	CONFORME	2ème
05.	BCS SARL	-----	14 278 000	12100000	14278000	Offre anormalement basse NON CONFORME	Non classée
Lot 2 : Recrutement d'un prestataire pour la couverture des événementiels du CBF P=4 717 050 ; M = 5 510 820 ; Seuil de tolérance : 4 449 987 ; 85% M = 4 684 197 ;							
06.	ELT. PUB	-----	4 602 000	-----	-----	Aucun document fourni attestant la propriété ou la disponibilité du matériel NON CONFORME	Non classée
07.	SYNERGIE MEDIA	-----	4 832 100	4095000	4 832 100	CONFORME	2ème
08.	BCS SARL	-----	4 602 000	3900000	4 602 000	CONFORME	1er
Attributaires provisoires :							
LOT 1: OUÏE COM, pour un montant de treize millions cinquante mille quatre cent quatre-vingt-sept (13 050 487) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et valable pour l'année budgétaire 2026; LOT 2: BCS SARL, pour un montant de quatre millions six cent deux mille (4 602 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours et valable pour l'année budgétaire 2026							

DEMANDE DE PRIX N°2026-013 /CBF/DG/PRM du 06/08/2026 POUR ACQUISITION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE GADGETS PUBLICITAIRES AU PROFIT DU CBF.							
Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics n° 4467 du lundi 17 août 2026.							
Convocation CAM pour ouverture et la délibération : Lettre N°2026-161/CBF/DG/PRM du 20/08/2026.							
Date de dépouillement et de délibération : 27 août 2026. Nombre de plis reçues : 07 ; Financement : Budget du CBF, Exercice 2026.							
RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSE							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F FCA HTVA	Montant lu en F FCA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
Lot unique : ACQUISITION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE GADGETS PUBLICITAIRES AU PROFIT DU CBF. P= 23 491 833; M = 27 396 733; Seuil de tolérance : 22 122 862 ; 85%*M = 23 287 223							
	ACE SYNERGIE	-----	22 479 000	19 050 000	22 479 000	CONFORME	1er
	ELT.PUB	-----	23 940 100	-----	-----	Échantillon non fourni NON CONFORME	Non classée
	GPS	-----	27 346 500	23 175 000	27 346 500	CONFORME	2ème
	BUUDU GROUP SARL	-----	26 101 000	-----	-----	-Personnel non proposé ; -matériel non fourni NON CONFORME	Non classée
	MY PRINTER	17 500 000	-----	17 500 000	20 650 000	Offre anormalement base NON CONFORME	Non classée
	ECLAIR MEDIAS	19 100 000	-----	-----	-----	Échantillon non fourni NON CONFORME	Non classée
	BCS SARL	-----	22 268 960	-----	-----	Échantillon non fourni NON CONFORME	Non classée
Attributaire provisoire : A C E SYNERGIE, pour un montant de vingt-deux millions quatre cent soixante-dix-neuf mille (22 479 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et valable pour l'année budgétaire 2026.							

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2026-012 /CBF/DG/PRM DU 21/07/2026 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR ASSURER LA CONCEPTION ET DIFFUSION DES AUDIOVISUELLES ET LA COUVERTURE DES ÉVÈNEMENTIELS AU PROFIT DU CBF							
Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics n° 4467 du lundi 17 août 2026.							
Convocation CAM pour ouverture et la délibération : Lettre N°2026-162/CBF/DG/PRM du 20/08/2026.							
Date de dépouillement et de délibération : 27 août 2026							
Nombre de plis reçues : 07 ; Financement : Budget du CBF, Exercice 2026.							
RECAPITULATIF DES RESULTATS D'ANALYSE							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F FCA HTVA	Montant lu en F FCA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
Lot 1 : Recrutement d'un prestataire pour la conception des outils de communication institutionnels et produits agropastoraux et halieutiques P= 11 936 860 ; M = 13 774 744 ; 0,85 M = 11 708 533 ; Seuil de tolérance : 11 123 106 ; 1,15 M = 15 840 956.							
09.	A C E SYNERGIE	-----	Min 5 150 700 Max 13 522 800	Min 4 365 000 Max 11 460 000	Min 5 150 700 Max 13 522 800	CONFORME	3ème
10.	ELT.PUB	-----	Min 5 242 740 Max 14 368 860	Min 4 443 000 Max 12 177 000	Min 5 242 740 Max 14 368 860	CONFORME	4ème
11.	ECLAIR MEDIAS	Min 3 426 400 Max 10 117 600	-----	Min 3 426 400 Max 10 117 600	Min 4 043 152 Max 11 938 768	CONFORME	1er
12.	CRAC	-----	Min 4 058 020 Max 10 007 580	Min 3 439 000 Max 8 481 000	Min 4 058 020 Max 10 007 580	OFFRE ANORMALEMENT BASE NON CONFORME	Non classée
13.	J L INTERACTIV	-----	Min 4 446 240 Max 11 153 360	Min 3 768 000 Max 9 452 000	Min 4 446 240 Max 11 153 360	CONFORME	2ème
14.	BCS SARL	-----	Min 3 775 882 Max 10 629 794	Min 3 199 900 Max 9 008 300	Min 3 775 882 Max 10 629 794	OFFRE ANORMALEMENT BASE NON CONFORME	Non classée
Lot 2 : Recrutement d'un prestataire pour la réalisation des actions de publicité et de marketing des produits au profit du CBF P=5 728 428 ; M = 6 491 371; 0,85 M = 5 517 666; Seuil de tolérance : 5 241 782							
15.	A C E SYNERGIE	-----	Min 3 534 100 Max 5 681 700	Min 2 995 000 Max 4 815 000	Min 3 534 100 Max 5 681 700	CONFORME	4ème
16.	ELT.PUB	-----	Min 4 000 000 Max 6 879 400	Min 4 290 000 Max 5 830 000	Min 5 062 200 Max 6 879 400	Erreur de sommation au montant minimum en TTC CONFORME	5ème
17.	OUIE COM	Min 2 419 000 Max 4 568 000	-----	Min 2 419 000 Max 4 568 000	Min 2 854 420 Max 5 390 240	CONFORME	3ème
18.	ECLAIR MEDIAS	Min 2 315 000 Max 4 590 000	-----	Min 2 315 000 Max 4 590 000	Min 2 731 700 Max 5 416 200	CONFORME	2ème
19.	BCS SARL	-----	Min 2 672 700 Max 5 274 600	Min 2 265 000 Max 4 470 000	Min 2 672 700 Max 5 274 600	CONFORME	1er
Attributaire provisoire :							
- LOT 1 : ECLAIR MEDIAS, pour un montant minimum de trois millions quatre cent vingt-six mille quatre cent (3 426 400) F CFA HTVA et un montant maximum de dix millions cent dix-sept mille six cent (10 117 600) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande et valable pour l'année budgétaire 2026 ; - LOT 2 : BCS SARL, pour un montant minimum de deux millions six cent soixante-douze mille sept cent (2 672 700) F CFA TTC et un montant maximum de cinq millions deux cent soixante-quatorze mille six cent (5 274 600) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande et valable pour l'année budgétaire 2026.							

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-02/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 17/08/2026 POUR DIVERSES ACQUISITIONS AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT 5).

Publication : Revue des marchés publics N° 4471 du vendredi 21 août 2026, page 83.

Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-02/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 1^{er} septembre 2026

Date d'ouverture : 04 septembre 2026. Date de délibération : 10 septembre 2026. Financement : Budget CHR/Dori 2026

Nombre de plis reçus : neuf (09)

Vérification des offres anormalement basses : Enveloppe E = 38 135 593 HTVA soit E= 45 000 000 FCFA TTC

Moyenne arithmétique des offres financières : $P = (21\,123\,000 + 29\,985\,000 + 28\,500\,000 + 26\,810\,000) : 4 = 26\,604\,500$ FCFA HTVA

Moyenne pondérée : $M = 0,6 \times E + 0,4 \times P = 33\,523\,156$ FCFA HTVA

Borne inférieure = 28 494 683 FCFA HTVA ; Seuil de tolérance = $0,85 \times M = 27\,069\,948$ FCFA HTVA

Conclusion : L'offre financière de l'entreprise ECM énergie est anormalement basse.

Lot 5 : Acquisition de contenaire aménager au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
01	IMPERIUM GROUP	30 123 000	35 545 140	21 123 000	26 545 140	Conforme Item 1: difference entre les PU en lettre et en chiffre : cinq cent mille en lettre et 5 000 000 en chiffre	3ème
02	NOVIS INTERNATIONAL SA	29 985 000	35 382 300	-	-	Conforme	2ème
03	EBF Energie	28 500 000	-	-	-	Conforme	1er
04	ECM Energie	26 600 000	26 810 000	-	-	Conforme mais anormalement basse VI: -item 1: difference entre les PU en lettre et en chiffre : vingt-cinq mille en lettre et 20 000 en chiffre ; -item 2: difference entre les PU en lettre et en chiffre : soixante-cinq en lettre et 75 000 en chiffre.	-
05	SODIKAD	-	33 828 240	-	-	Non conforme -Prospectus non fourni -Pièces administratives non fourni dans les délais (ASF, CNSS, AJT, CNF, DRTSS, Attestation de soumission aux marchés, RCCM, Attestation ANPE)	-
06	TID	28 444 000	-	-	-	Non conforme -Prospectus non fourni -Pièces administratives non fourni dans les délais (ASF, CNSS, AJT, CNF, DRTSS, Attestation de soumission aux marchés, RCCM, Attestation ANPE)	-
07	MAGIFOR	28 350 000	-	-	-	Non conforme -Pièces administratives non fourni dans les délais (ASF, CNSS, AJT, CNF, DRTSS, Attestation de soumission aux marchés, RCCM, Attestation ANPE)	-
08	BAKAM SERVICES	28 930 000	-	-	-	Non conforme -Pièces administratives non fourni dans les délais (ASF, CNSS, AJT, CNF, DRTSS, Attestation de soumission aux marchés, RCCM, Attestation ANPE)	-
09	DSH Global	28 498 800	-	-	-	Non conforme Pièces administratives non fourni dans les délais (DRTSS, ANPE)	-

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : EBF énergie pour un montant de vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours

REGION DU NAZINON

Demande de prix n°2026-04/RNZN/ PZNW/CMNG/CCAM DU 27/07/2026 relative à la réalisation d'un mini PEA au profit du secteur n°4 et du jardin Ecocitoyen de Manga ; lot unique. Publication de l'avis dans la revue des marchés publics n°4469 du Mercredi 19 août 2026, page n° 77

Convocation de la CCAM n° 2026-04/RNZN/PZNW/CMNG/PRCP du 31 août 2026

Date de dépouillement : 02 septembre 2026. Nombre de plis reçus : deux (02). Date de délibération : 07 septembre 2026

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations	Rang
		H TVA	TTC	H TVA	TTC		
						Enveloppe(E)= 12 298 778 TTC ; 0,85 M = 9 891 903 TTC 1,15 M = 13 383 163 TTC La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de : 9 397 308 TTC	
01	CFC CHRIST FORAGE	-	10 702 600	-	-	Conforme	2ème
02	AFRICA BUSINESS PRO	8 973 500	-	-	-	Conforme	1er

Attributaire : AFRICA BUSINESS PRO pour un montant de Huit millions neuf cent soixante-treize mille cinq cent (8 973 500) francs CFA H TVA avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix jours (90) jours.

REGION DE OUBRI

Rectificatif suite au recours préalable de l'entreprise TRANSPORT, TRANSIT & LOGISTIQUE SERVICES (TID) relatif à la fourniture des pièces administratives

Objet : Demande de prix N°2026-09/ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 20 juillet 2026 pour la fourniture du mobilier de bureau au profit de la mairie de Mogtédou. **Lot unique** : Fourniture du mobilier de bureau au profit de la mairie de Mogtédou. **Financement** : Ressources propres, Gestion 2026

Publication : Revue des marchés publics n°4461 du vendredi 07 aout 2026

Convocation de la CCAM : lettre n°2026-09/ ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 07 septembre 2026							
Date de dépouillement : 17 Août 2026. Nombre de soumissionnaires participants : Lot unique : 08							
N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ICONE DISTRIBUTION ET SERVICES	7 212 500	-	-	-	Conforme	3 ^e
2	SOUGR NOOMA MULTI SERVICES (SNM)	8 000 000	-	-	-	Conforme	4 ^e
3	ERAH DISTRIBUTION SARL	6 725 000	7 935 500	-	-	Non conforme Absence de l'attestation de situation fiscale, l'attestation de situation cotisante, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement de l'agent judiciaire de l'Etat, certificat de non faillite et de l'attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier malgré la notification de la lettre N°2026-09/ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 17/08/2026 portant complément de pièces administratives.	Non classé
4	ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FRERES (EYF)	6 750 000	-	-	-	Non conforme Absence de l'attestation de situation fiscale, l'attestation de situation cotisante, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement de l'agent judiciaire de l'Etat, certificat de non faillite et de l'attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier malgré la notification de la lettre N°2026-09/ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 17/08/2026 portant complément de pièces administratives.	Non classé
5	KINDA ABDLOU REVELATION SERVICES (KARS)	6 695 000	-	-	-	Conforme	2 ^e
6	TRANSPORT, TRANSIT & LOGISTIQUE SERVICES (TID)	6 500 000				Conforme Offre anormalement basse dans la limite de tolérance de 5%	1 ^{er}
7	ELDRISAB SERVICES SARL	6 976 000	8 231 680			Non conforme Absence de l'attestation de situation fiscale, l'attestation de situation cotisante, l'attestation de soumission aux marchés publics, certificat de non faillite et de l'attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier malgré la notification de la lettre N°2026-09/ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 17/08/2026 portant complément de pièces administratives.	Non classé
8	WENDYAM BUILDING SARL	6 271 000	-	-	-	Non conforme -Offre anormalement basse -Absence de l'attestation de situation fiscale, l'attestation de situation cotisante, l'attestation de soumission aux marchés publics, l'attestation de non engagement de l'agent judiciaire de l'Etat, certificat de non faillite et de l'attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier malgré la notification de la lettre N°2026-09/ROBR/PGNZ/CMGT/PRCP du 17/08/2026 portant complément de pièces administratives.	Non classé
Attributaire		LOT unique : TRANSPORT, TRANSIT & LOGISTIQUE SERVICES (TID) pour son offre d'un montant de six millions cinq cent mille (6 500 000) francs CFA HTVA dans le seuil de tolérance des 5% de l'offre anormalement basse avec un délai d'exécution de trente (30) jours					

REGION DES TANNOUNYAN							
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES							
FICHE SYNTHESE DES RESULTATS							
DEMANDE DE PRIX N°2026-001/MATM/RTNY/GVT-BFR/SG du 20/08/2026 relatifs aux travaux de construction de deux (02) mini-AEP dans la Région des Tannounyan au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (DRAERAH) des Tannounyan. Financement Etat Crédits délégués 2026. Revue des marchés publics N°4476 du vendredi 28/08/2026. Date de dépouillement : 07/09/2026. Nombre de lots :02. Nombre de soumissionnaires : Lot1 :03 ; Lot2 : 03.							
Lot 1 : Construction d'une (01) mini-AEP dans la Région des Tannounyan							
Montant prévisionnel : vingt-deux millions quatre-vingt-quinze mille deux cent trente-trois (22 095 233) francs CFA HTVA et vingt-six millions soixante-douze mille trois cent soixante-quinze (26 072 375) francs CFA TTC.							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Classement	Observations
		Montant en HTVA	Montant en TTC	Montant en HTVA	Montant en TTC		
1.	SMS	17 850 000	21 063 000	17 850 000	21 063 000	1 ^{er}	RAS
2.	NADJAH SARL	16 255 000	19 180 900	16 255 000	19 180 900	Non classé	Lettre de soumission unique pour lot1 et lot 2 ; - Absence de preuves de qualification de l'électromécanicien ; seul un BAC F3 joint pour un TS demandé. ; Absence du diplôme de l'opérateur d'essai pompage
3.	CEBEC INTERNATIONAL	21 705 000	25 611 900	21 705 000	25 611 900	Non classé	Date et lieu de naissance différents sur le CV et le diplôme du plombier ; - Absence du diplôme du chef d'équipe essai-pompage ;

Attributaire lot 1 : SMS pour un montant de **vingt-un millions soixante-trois mille (21 063 000) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours**.

Lot 2 : Construction d'une (01) mini-AEP dans la Région des Tannounyan
Montant prévisionnel : vingt-deux millions quatre-vingt-quinze mille deux cent trente-trois (22 095 233) francs CFA HTVA et vingt-six millions soixante-douze mille trois cent soixante-quinze (26 072 375) francs CFA TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Classement	Observations
		Montant en HTVA	Montant en TTC	Montant en HTVA	Montant en TTC		
	AZ BUSINESS INTERNATIONAL	18 200 000	21 476 000	18 200 000	21 476 000	1 ^{er}	RAS
	SMS	17 850 000	21 063 000	17 850 000	21 063 000	Non classé	-Absence de groupe électrogène, de lot de matériel topographique, de lot de petit matériel de chantier (caisse à outils plombier), de pompe à boue et de tiges de forage
	NADJAH SARL	15 235 000	17 977 300	15 235 000	17 977 300	Non classé	Attestation DUT session de 2004 délivrée en 2024 (soit 20 ans après) fournie en lieu et place du diplôme ; -Absence du diplôme du chef de chantier (Diplôme d'une autre personne joint au dossier). - Absence de foreuse/sondeuse et de tirefort pour le lot 2 ;

Attributaire lot2 : AZ BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant de **vingt-un millions quatre cent soixante-seize mille (21 476 000) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours**.

REGION DES TANNOUNYAN

COMMUNE DE SINDOU

RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-005/RTNY/PLRB/CSND du 28 juillet 2026 pour de matériels médicaux techniques au profit du CMA de Sindou. **FINANCEMENT** : Budget communal, Ressources FMDL, Gestion 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : quotidien des marchés publics n°4459 du mercredi 05 août 2026, page 86. **DATE DE DEPOUILLEMENT** : le vendredi 14 août 2026. **DATE DE DELIBERATION** : le mercredi 19 août 2026. **NOMBRE DE PLIS RECUS** : lot unique : deux (02)

Lot unique : Acquisition de matériels médicaux techniques au profit du CMA de Sindou

N° Ordre	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA		MONTANT CORRIGE FCFA		RANG	OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	APHAB	8 995 000	8 995 000	-	-	2 ^{ème}	Conforme
02	UNIVERS BIO-MEDICAL	8 750 000	8 750 000	-	-	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		UNIVERS BIO-MEDICAL pour un montant de: Huit millions sept cent cinquante mille (8 750 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours .					

COMMUNE DE DAKORO

RESULTATS PROVISOIRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-08/RTNY/PLRB/CDKR relatif aux travaux de construction d'un comptoir au jardin communal de Dakoro ; Financement budget communal, (fonds propre) gestion 2026 ;

Référence de **publication** : quotidien de marchés publics N° 4473-4474 du mardi 25 et mercredi 26 août 2026 pages 46 ;

Date d'ouverture : 03 septembre 2026 ; Date de délibération 09 septembre 2026 ; Nombre de plis : lot unique : 01

Lot unique : travaux de construction d'un comptoir au jardin communal de Dakoro.

Borne inférieur : 6 453 148, Seuil de tolérance : 6 130 491

Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrige F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
S.G.C.E SARL	6 423 600	7 579 848			Conforme : 1^{er}
Attributaire	S.G.C.E SARL pour un montant de six millions quatre cent vingt-trois mille six cent (6 423 600) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours .				

COMMUNE DE BEREGADOUGOU

COMMUNIQUE

Rectificatif des résultats de la demande de prix N°2026/002/RTNY/PCMO/CBRG/SG/CCAM du 15 juin 2026

Le président de la commission communale d'attribution des marchés publics de Bérégadougou a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires ayant déposé leurs offres dans le cadre de la demande de prix **n°2026-002/RTNY/PCMO/CBRG/SG/CCAM du 15 juin 2026** relative aux travaux de construction de trois (03) salles de classe au lycée municipal de Bérégadougou, que les résultats publiés dans la revue des marchés publics **n°4477 du 31 août 2026** comportent des erreurs.

Par conséquent, les résultats rectifiés se présentent comme suit :

AU LIEU DE

Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EZID CONSTRUCTION & SERVICE	17 459 983	17 906 083	20 602 779,94	21 129 178	4 ^e	Offre non conforme - Un chef maçon fournis en lieu et place de deux chefs maçons demandés ; - Erreur de calcul à l'item II.7 (2 652 000 au lieu de 2 040 000)

						- Pièces administratives non fournis malgré lettre n°2026-002/RTNY/PCMO/CBRG/SG/PRCP du 13 août 2026 lui invitant à fournir les pièces administratives.
PETISSE BTP	16 960 660				2 ^e	Offre conforme.
ECMI SARL	15 857 639		18 712 014		1 ^{er}	Offre conforme.
SHALIMAR SARL	17 484 720		20 631 970		3 ^e	Offre conforme - Pièces administratives non fournis malgré lettre n°2026-004/RTNY/PCMO/CBRG/SG/PRCP du 13 août 2026 lui invitant à fournir les pièces administratives
Attributaire	ECMI SARL : pour un montant de quinze millions huit cent cinquante-sept mille six cent trente-neuf (15 857 639) francs CFA HTVA soit dix-huit millions sept cent douze mille quatorze (18 712 014) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

LIRE PLUTÔT

Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EZID CONSTRUCTION & SERVICE	17 459 983	20 602 779,94	17 906 083	21 129 178	4 ^e	Offre non conforme - Un chef maçon fourni en lieu et place de deux chefs maçons demandés ; - Erreur de calcul à l'item II.7 (2 652 000 au lieu de 2 040 000) - Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2026-002/RTNY/PCMO/CBRG/SG/PRCP du 13 août 2026 lui invitant à fournir les pièces administratives.
PETISSE BTP	16 960 660				2 ^e	Offre conforme.
ECMI SARL	15 857 639	18 712 014			1 ^{er}	Offre conforme.
SHALIMAR SARL	17 484 720	20 631 970			3 ^e	Offre non conforme - Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2026-004/RTNY/PCMO/CBRG/SG/PRCP du 13 août 2026 lui invitant à fournir les pièces administratives
Attributaire	ECMI SARL : pour un montant de dix-huit millions sept cent douze mille quatorze (18 712 014) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Le présent communiqué rectificatif annule et remplace les informations erronées publiées précédemment.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Issouf OUEDRAOGO

Adjoint Administratif

COMMUNE DE DAKORO

DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-09/RTNY/PLRB/CDKR relatif aux travaux de réalisation de dix (10) forages neufs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) au profit de la commune de Dakoro. Financement budget communal, (fonds propre) gestion 2026
Référence de publication : quotidien de marches publiques N° 4473-4474 du mardi 25 et mercredi 26 août 2026 pages 45.

Date d'ouverture : 03 septembre 2026 ; Date de délibération 10 septembre 2026

Nombre de plis : lot1 : 15 ; Nombre de plis : lot 2 : 13

Lot1 : travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs neufs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) à Dakoro (Sibiribavogo, Sossasiakavogo et Balasso) et à Kassequera (Lowala et Kadjina).

Borne inférieur : 25 419 852,

Seuil de tolérance : 24 148 859

Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ACS BTP SARL	26 100 000	30 798 000			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
FASO PRESTATION SARL	21 393 220	25 244 000			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
SOCIETE SANLE ET FILS	22 542 250	26 599 855			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
ECB SERVICES	20 675 000	24 396 500			Conforme : 1^{er} Prix confirmé
R.C.Z	25 200 000	29 736 000			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
G.S.F.R	21 800 000	25 724 000			Conforme : 6^e
E.P.E.S	21 475 000	25 340 500			Conforme : 5^e
A.CO.D	21 100 000	24 898 000			Conforme : 4^e
E.S.I.F	24 771 298	29 230 132			Non Conforme : Techniquement non conforme car la même entreprise ayant présenté deux offres techniques et financières différentes
NAYAGA CLEAN SERVICES	26 500 000	31 270 000			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
SOFOTRA	21 128 000	24 931 040			Non conforme : Pièces administratives non fournies

E.S.M.F	20 750 000	24 485 000			Conforme : 2 ^e
E.S.I.F	21 400 000	25 252 000			Non conforme : Techniquement non conforme car la même entreprise ayant présenté deux offres techniques et financières différentes
KGPRES SARL	20 755 610	24 491 620			Conforme : 3 ^e
ECOFAW	28 168 750	33 239 125			Non conforme : -Pièces administratives non fournies -Garantie de soumission non conforme (co-signé par l'entreprise en lieu et place par le PRCP) -Foreuse immatriculée 11HK 6519 au nom de YABRE Aboubacar Karim sans une mise à disposition à l'entreprise ECOFAW. -Foreuse immatriculée 11HK 1653 au nom de Bado Seydou sans une mise à disposition à l'entreprise ECOFAW.
Attributaire	ECB SERVICES pour un montant de vingt millions six cent soixante-quinze mille (20 675 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				
Lot 2 : travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs neufs équipés de pompe à motricité humaine (PMH) à Dakoro (Lafiara et école communale) et à Kasseguera (Kadjiné) et Lomagara (Siakavogo et Salifouvogo).					
Borne inférieur : 25 378 737 , Seuil de tolérance : 24 109 800					
WEND-MITIRI SARL	21 254 238	25 080 000			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
R.C.Z	25 200 000	29 736 000			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
G.S.F.R	20 520 000	24 213 600			Conforme : 1 ^{er} Prix confirmé
E.P.E.S	21 675 000	25 576 500			Conforme : 5 ^e
A.CO.D	21 100 000	24 898 000			Conforme : 4 ^e
E.S.I.F	24 771 298	29 230 132			Non conforme : Techniquement non conforme car la même entreprise ayant présenté deux offres techniques et financières différentes.
TOKARA	21 135 000	24 939 300			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
E.S.M.F	20 900 000	24 662 000			Conforme : 3 ^e
E.S.I.F	22 500 000	26 550 000			Non Conforme : Techniquement non conforme car la même entreprise ayant présenté deux offres techniques et financières différentes
KGPRES SARL	20 755 610	24 491 620			Conforme : 2 ^e
ECOFAW	28 168 750	33 239 125			Non Conforme : - Pièces administratives non fournies -Garantie de soumission non conforme (co-signé par l'entreprise en lieu et place par le PRCP) -Foreuse immatriculée 11HK 6519 au nom de YABRE Aboubacar Karim sans une mise à disposition à l'entreprise ECOFAW. -Foreuse immatriculée 11HK 1653 au nom de Bado Seydou sans une mise à disposition à l'entreprise ECOFAW.
NAYAGA CLEAN SERVICES	26 500 000	31 270 000			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
ACS BTP SARL	26 100 000	30 798 000			Non Conforme : Pièces administratives non fournies
Attributaire	G.S.F.R pour un montant de vingt-quatre millions deux cent treize mille six cent (24 213 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

REGION DE YAADGA

COMMUNE DE OUAHIGOUYA

FICHE DE SYNTHESE DU PROCES VERBAL DE DEPOUILLEMENT

Avis de manifestation d'intérêt : N°2026-001/ CO-OHG/CAB/PRCP du 03 août 2026 en vue de recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude hydrogéologique et géophysique en vue de l'implantation de dix (10) forages à grand débit pour la réalisation de 10 AEPS de deux (02) bornes fontaines chacune à partir des eaux souterraines dans la commune de Ouahigouya.

Date de dépouillement : le mercredi 02 septembre 2026 ;

Financement : Budget Communal/ PREGOLS/ADCT /Gestion 2026.

Nom et adresse de l'autorité contractante	Commune de Ouahigouya Adresse complète : BP 48 Ouahigouya Adresse e-mail :
Nom du projet	Demande de proposition allégée pour le recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude hydrogéologique et géophysique en vue de l'implantation de dix (10) forages à grand débit pour la réalisation de 10 AEPS de deux (02) bornes fontaines chacune à partir des eaux

		souterraines dans la commune de Ouahigouya.			
Numéro (d'identification) de la manifestation d'intérêt		N°2026-001/ CO-OHG/CAB/PRCP du 03 août 2026			
Description des prestations		L'étude hydrogéologique et géophysique qui consistera à faire : L'identification les zones favorables à l'implantation des forages ; L'évaluation du potentiel hydrogéologique des aquifères ; Le garantissement d'un débit suffisant pour l'alimentation des AEPS			
Evaluation des candidatures					
N°	[Nom du Candidat]	Le domaine des activités du candidat [indiquer « conforme » ou « non conforme »]	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations [Indiquer « conforme » ou « non conforme »]	Note sur 100	Commentaires
1.	BAMO SARL	Non Conforme	Non Conforme	56/100	Plan de travail : - Section 3. Formulaire TECH 5. Non-respect du plan de travail proposé dans les TDR - Le rapport du démarrage non évoqué - Le soumissionnaire propose l'analyse des données et la rédaction des rapports en deux (02) semaines et demi en lieu et place de dix (10) jours demandés par le dossier Organisation du personnel : - Le soumissionnaire ne fait pas cas du sous critère « Relation fonctionnelle entre le bureau d'étude et le commanditaire (comité de suivi, point focal etc.) Qualification et Compétence du personnel : - Le soumissionnaire a fourni trois (03) personnels clés au lieu de cinq (05) demandés par le dossier - les CV de deux (02) personnels clés à savoir : LOMPO Justin , ingénieur hydrogéologue et GUEBRE Souleymane , expert Géophysicien, portent uniquement la signature de l'employeur - Absence du CV, du diplôme et de l'attestation de disponibilité de la sociologue, KONATE Djamilla Non conforme. Note inférieure à 75/100. Non classé
2.	CACI-C SA	Conforme	Conforme	95/100	Conforme
3.	CAFI-B SARL	Non Conforme	Non Conforme	-	Agrément de CAFI-B SARL Non Valide (délivré depuis le 01/12/ 2020 pour un délai de validité de cinq (05) ans) Non classé
4.	AGCOP	Non Conforme	Non Conforme	34/100	Approche technique et méthodologique : -Au point 4.3 : Objet non conforme à celui du dossier, car il s'agit d'étude hydrogéologique et géophysique en vue de l'implantation de dix (10) forages à grand débit pour la réalisation de 10 AEPS de deux (02) bornes fontaines chacune à partir des eaux souterraines dans la commune de Ouahigouya et non d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique (AEPS, APD, PGES) et économique pour la réalisation de dix (10) système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) de deux (2) bornes fontaines chacune dans la commune de Ouahigouya -Confusion des points 5 (méthodologie proposée pour accomplir la mission et 6 (plan du travail) Plan de travail : -Non Exhaustivité du rapport de démarrage, le rapport provisoire et final plus la collecte des données Qualification et Compétence du personnel : - Objet non conforme à celui du dossier. Etude hydrogéologique et géophysique et non étude de faisabilité technique et économique --Copies légalisées de l'agrément et des diplômes illisibles Non conforme. Note inférieure à 75/100. Non classé
5.	GROUPEMENT (ABEH /SERAT)	Non Conforme	Non Conforme	15/100	-Absence du reçu d'achat -Absence de preuve d'approche technique et méthodologique et de plan de travail Non conforme. Note inférieure à 75/100. Non classé
6.	GROUPEMENT (FASEM-CONSULT /GREEN-DIC)	Conforme	Conforme	97/100	Conforme
7.	FASO INGENIERIE	Conforme	Conforme	83/100	-Absence des CV et diplômes du personnel d'appui proposé Conforme

8.	WID SARL	Non conforme	Non conforme	70/100	Expérience : -Expérience en suivi-contrôle fournie et non en étude hydrogéologique et géophysique Organisation et personnel : -Non-respect du tableau du canevas type du DPAO Qualification et Compétence du personnel : -CV du chef de mission non conforme au canevas type et non signé par l'employeur. Idem pour l'assistant au chef de mission -Personnel non exhaustif Non conforme. Note inférieure à 75/100. Non classé
9.	GROUPEMENT (TA-IC/CET-BTP & SERVICES /CIE-IC)	Non Conforme	Non Conforme	31/100	-La preuve d'une seule étude hydrogéologique et géophysique fournie -Absence de preuve d'approche technique et méthodologique et de plan de travail Organisation et personnel : Non fournie Qualification et Compétence du personnel : Non fournie Non conforme. Note inférieure à 75/100. Non classé
10.	GROUPEMENT (CETA-TPI/ CETE /ACOTEC)	Non Conforme	Non Conforme	70/100	-Aucune preuve en étude hydrogéologique et géophysique fournie, -Non-conformité de nom du topographe sur son CV qui est KOANDA et sur son diplôme qui est KOINDA Non conforme. Note inférieure à 75/100. Non classé
Candidats présélectionnés 1 ^{er} GROUPEMENT (FASEM-CONSULT /GREEN-DIC) = 97/100 2 ^{ème} CACI-C SA = 95/100 3 ^{ème} FASO INGENIERIE = 83/100					

FICHE DE SYNTHESE DU PROCES VERBAL DE DEPOUILLEMENT					
Avis de manifestation d'intérêt : N°2026-002/ CO-OHG/CAB/PRCP du 03 août 2026 en vue de recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique (AEPS, APD, PGES) et économique pour la réalisation de dix (10) système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) de deux (2) bornes fontaines chacune dans la commune de Ouahigouya.					
Date de dépouillement : le mercredi 02 septembre 2026 ;					
Financement : Budget Communal/ PREGOLS/ADCT /Gestion 2026.					
Nom et adresse de l'autorité contractante		Commune de Ouahigouya Adresse complète : BP 48 Ouahigouya Adresse e-mail :			
Nom du projet		Demande de proposition allégée pour le recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique (AEPS, APD, PGES) et économique pour la réalisation de dix (10) système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) de deux (2) bornes fontaines chacune dans la commune de Ouahigouya.			
Numéro (d'identification) de la manifestation d'intérêt		N°2026-002/ CO-OHG/CAB/PRCP du 03 août 2026			
Description des prestations		L'études de faisabilité technique et économique consistera à : -Évaluer les besoins actuels et futurs en eau potable ; -Identifier les sources d'eau exploitables ; -Réaliser les études techniques APS et APD ; -Définir les caractéristiques techniques des ouvrages ; -Évaluer les impacts environnementaux et sociaux du projet ; -Élaborer un Plan de Gestion Environnemental et Social conforme à la réglementation nationale ; -Estimer les coûts d'investissement et d'exploitation ; -Analyser la rentabilité économique du projet. -Proposer un-Dossier d'Appel d'Offre			
Evaluation des candidatures					
N°	[Nom du Candidat]	Le domaine des activités du candidat [indiquer « conforme » ou « non conforme »]	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations [Indiquer « conforme » ou « non conforme »]	Note sur 100	Commentaires
1.	BAMO SARL	Conforme	Conforme	79/100	Conforme
2.	CACI-C SA	Conforme	Conforme	98/100	Conforme
3.	CAFI-B SARL	Non Conforme	Non Conforme	Non classé	-Agrément de CAFI-B SARL Non Valide (délivré depuis le 01/12/ 2020 pour un délai de validité de cinq (05) ans) Non classé
4.	AGCOP	Non Conforme	Non Conforme	Non classé	-Le délai d'exécution de la mission proposé par le soumissionnaire est de cinq (05) mois au lieu de quarante-cinq (45) jours. Voir les pages 8/51 et 49/51 de son dossier Non conforme. Non classé

5.	GROUPEMENT (ABEH /HORUS-CONSEIL ET DEVELOPPEMENT)	Non Conforme	Non Conforme	15/100	-Absence du reçu d'achat -Absence de preuve d'approche technique et méthodologique et de plan de travail Non conforme. Non classé. Note Inférieure à 75/100
6.	GROUPEMENT (GREEN-DIC / FASEM-CONSULT)	Conforme	Conforme	97/100	Conforme
7.	FASO INGENIERIE	Conforme	Conforme	85/100	-Le soumissionnaire n'a pas fourni assez de preuves dans le domaine des études de faisabilité technique et économique PARTICIPATION DES NATIONAUX : -participation d'un expatrié au niveau du personnel clé proposé -Aucune formation prévue pour les transferts de compétences Conforme
8.	GROUPEMENT (CABINET EDE/BACED SARL)	Conforme	Conforme	78/100	CONFORMITE DU PLAN DE TRAVAIL ET METHODOLOGIE PROPOSEE : -Plan de travail non fourni -QUALIFICATION ET COMPETENCE DU PERSONNEL : - Les CV du personnel non signé par l'employeur qui devrait cosigner avec les intéressés - Non-respect du canevas type du DDPAO Conforme
9.	GROUPEMENT (C.E.M.P SARL/ GI-CONSEIL SARL/CIETRA SARL)	Conforme	Conforme	89/100	PARTICIPATION DES NATIONAUX : -participation d'un expatrié au niveau du personnel clé proposé -Aucune formation prévue pour les transferts de compétences Conforme
10.	GROUPEMENT (TA-IC/CET -BTP & SERVICES /CIE-IC)	Non conforme	Non conforme	02/100	EXPERIENCE PERTINENTE : -Absence de preuves justifiant l'expérience en matière d'étude de faisabilité technique et économique pour la réalisation d'AEPS CONFORMITE DU PLAN DE TRAVAIL ET METHODOLOGIE PROPOSEE : -Conception technique et méthodologique non évoqué dans dossier. Confère, page 33 du dossier type au point C ORGANISATION ET PERSONNEL : -Non évoqué dans son dossier. Confère, page 34 du dossier type au point E -Aucune justification dans tous les domaines Non conforme Non classé. Note inférieure à 75/100
11.	PLANETE INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT (PID)	Non Conforme	Non Conforme	09/100	-Agrément technique plus le PV de renouvellement de l'agrément non valide (délivré depuis le 30/09/ 2019 pour un délai de validité de cinq (05) ans) et le PV de renouvellement dressé le 07/04/2025 pour une durée de douze (12) mois non renouvelable Non conforme Non classé. Note inférieure à 75/100
12.	GROUPEMENT (CETE/ CETA-TPI/ ACOTEC)	Conforme	Conforme	80/100	-CV non conforme au modèle type du DDPAO, PARTICIPATION DES NATIONAUX : -Participation d'un expatrié au niveau du personnel clé proposé -Aucune formation prévue pour les transferts de compétences Conforme
Candidats présélectionnés 1^{er} : CACI-C SA = 98/100 2^{ème} : GROUPEMENT (GREEN-DIC / FASEM-CONSULT) = 97/100 3^{ème} : GROUPEMENT (C.E.M.P SARL/ GI-CONSEIL SARL/CIETRA SARL = 89/100					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU

Location de matériels divers à l'occasion du SIAO

Avis de demande de prix à commandes

N°2026-013/SIAO/DG/PRM du 03/09/2026

Financement : Budget SIAO Exercice 2026

Identifiant de l'Autorité contractante : Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO)

Montant prévisionnel : Lot unique 58 305 085 HTVA et 68 800 000 TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans sur le site officiel du SIAO.

1. Le SIAO dispose de fonds sur son budget, afin de financer la location de matériels divers à l'occasion du SIAO, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est dix-huit millions cent quatre-vingt-un mille huit cent dix-huit (58 305 085) FCFA HTVA et de vingt millions (68 800 000) TTC)
4. La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises.
5. Les acquisitions se décomposent en unique.

Lot unique : location de matériel divers à l'occasion du SIAO

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande publique sis au business center dans l'enceinte du SIAO.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour à la comptabilité de la Direction des Finances et de la Comptabilité du SIAO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant un million (1 000 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis au business center dans l'enceinte du SIAO, avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Emanuel N. BAMOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTERE DE LA SANTE

**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) AU PROFIT DES SITES
D'INSTALLATION DES NOUVEAUX INCINERATEURS**

DEMANDE DE PRIX
N°2026-0038/MS/SG/DMP DU 11/09/2026

Financement : Fonds Mondial/SRPS, activité HP 922

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2026 du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS).

1. Le Ministère de la Santé a obtenu des fonds du Fonds Mondial afin de financer le Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition d'équipements de protection individuelle (EPI) au profit des sites d'installation des nouveaux incinérateurs.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-un millions huit cent soixante mille sept cent soixante-onze (21 860 771) FCFA HTVA**.
4. Les acquisitions constituées en **lot unique**.
5. Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours**.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé ; Avenue Kumda Yooré ; Porte n°133 ; Ouagadougou ; Code postal : 03 BP 7009 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer le dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50.32.47.74/75.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **six cent mille (600 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso, avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
10. L'administration se réserve le droit de modifier tout, partie ou de ne donner aucune suite au présent avis de demande de prix.

Le Directeur des Marchés Publics

Bonaventure François de Paul P. SAM
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances
Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

FONDS DE SOUTIEN A L'EDUCATION ET A LA RECHERCHE « Bangr Baoobo »

Entretien, la réparation et la maintenance de matériels roulants à quatre (04) et deux (02) roues au profit du FOSER

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-0006/MESRI/SG/FOSER/DG/PRCP du 11/09/2026
Financement : budget FOSER exercice 2026

Montant prévisionnel :

- **Lot 1** : Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA et vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : deux millions neuf cent soixante-six mille cent deux (2 966 102) francs CFA HTVA et Trois millions cinq cents (3 500 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption et la validation du Plan de passation des Marché du FOSER suivant délibération N° 2026-0005/MERSI/SG/FOSER/CA du 23 mars 2026.

1. Le **Fonds de Soutien à l'Education et à la Recherche « Bangr Baoobo »** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'entretien, la réparation et la maintenance de matériels roulants à quatre (04) et deux (02) roues au profit du FOSER**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

- **Lot 1** : Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC ;
- **Lot 2** : Trois millions cinq cents (3 500 000) francs CFA TTC.

3. La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires*.

4. Les acquisitions se décomposent en **deux (02) lots** répartis comme suit :

- Lot 1** : Entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à quatre (04) roues au profit du FOSER ;
Lot 2 : Entretien, réparation et maintenance de matériels roulants à deux (02) roues au profit du FOSER.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2026 et le délai d'exécution de chaque commande est de **quinze (15) jours calendaires**.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du FOSER au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droite, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05.**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat la Personne Responsable de la Commande Publique du FOSER sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droite, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille 25 000 F CFA pour le lot 1 et de dix mille (10 000) F CFA pour le lot 2 payable au service de la comptabilité et des paiements de la Direction des Finances et de la Comptabilité (SCP/DFC)**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **300 000 francs CFA pour le lot 1 et de 52 500 Francs CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises au **secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la zone projet ZACA, au 4ème étage de l'immeuble BADF, aile droite, dernier bureau à droite. Téléphone (+226) 25 31 87 31/ 25 31 68 05**, avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Issa TIEMTORE
Personne responsable de la commande publique,
Président de la CAM

OFFICE NATIONAL DE SECURISATION DES SITES MINIERES

Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques (lot unique).

Avis de demande de prix
N°2026-006f/ONASSIM/DG/PRM du 11/09/2026 pour
Financement : *Budget ONASSIM, Exercice 2026*

Montant prévisionnel : Soixante-six millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (66 949 153) FCFA HTVA et soixante-dix-neuf millions (79 000 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Office national de Sécurisation des Sites miniers (ONASSIM).

1. L'ONASSIM dispose de fonds propres, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et titulaire d'un agrément Domaine 1 Catégorie A au moins
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de soixante-six millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (66 949 153) FCFA HTVA et soixante-dix-neuf millions (79 000 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix n'est pas réservée à une catégorie d'entreprise
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique : Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de l'ONASSIM.
6. Le délai de livraison est de **quarante-cinq (45) jours calendaires pour le lot unique.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le « Bureau PRCP » au 4^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, à côté de la Pâtisserie 2000 non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS téléphone : (226) 25 36 80 10/78 40 88 04 aux heures suivantes : de 7 H 30 à 16 H du lundi au vendredi.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au « **Bureau PRCP** » au **4ème étage** de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, à côté de la Pâtisserie 2000 non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS aux heures suivantes : de 7 H 30 à 16 H du lundi au vendredi et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** auprès de l'**Agence comptable de l'ONASSIM (Service de la Recette)** sis au 2^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, à côté de la Pâtisserie 2000 non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux millions trois cent soixante-dix mille (2 370 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivant « Bureau PRCP » au 4^{ème} étage de l'immeuble R+4 sis à Ouaga 2000, en face de la Direction Générale des Impôts en construction, à côté de la Pâtisserie 2000 non loin de la raffinerie en construction et de SALITAS, avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boureima BARRY

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

Fourniture et installation de logiciel de système d'exploitation et d'application avec licences au profit du BUMIGEB

Avis de demande de prix
n°2026-11/BUMIGEB/DG/PRM du 03/09/2026

Financement : Budget BUMIGEB 2026.

Autorité contractante : Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

Montant Prévisionnel : dix-sept millions (17 000 000) FCFA HTVA, soit vingt millions soixante mille (20 060 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **la fourniture et l'installation de logiciel de système d'exploitation et d'application avec licences au profit du BUMIGEB**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément technique en matière informatique, domaine 1 catégorie C**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **dix-sept millions (17 000 000) FCFA HTVA, soit vingt millions soixante mille (20 060 000) FCFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux **entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.**
5. Les acquisitions sont en lot unique et concernent **la fourniture et l'installation de logiciel de système d'exploitation et d'application avec licences au profit du BUMIGEB.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai de livraison est de : **soixante (60) jours** pour le compte de l'année budgétaire 2026.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans la **salle de documentation du BUMIGEB**, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Finances et de la Comptabilité du BUMIGEB**, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA** à la **Direction des Finances et de la Comptabilité du BUMIGEB.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent mille (500 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 , avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Mikaël ZONON

Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS POUR LA TRANSFORMATION DE 5000 LITRES DE LAIT FRAIS EN LAIT CONCENTRE (SUCRE ET NON SUCRE) POUR LA LAITERIE MODERNE DE OUAGADOUGOU (KOUBRI) DANS LA REGION DU KADIOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ACCELERE

N°2026-40F/MAERAH/SG/DMP

SUIVANT AUTORISATION N°2026-001276/MAERAH/CAB DU 08 SEPTEMBRE 2026

Pays : Burkina Faso

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques

Nom du projet : Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL)

Référence du Financement : Crédit IDA-7308 du 29 mai 2023

Titre du Marché : Acquisition et installation des équipements pour la transformation de

5000 litres de lait frais en lait concentré (sucré et non sucré) pour la
laiterie moderne de Ouagadougou (Koubri) dans la région du Kadiogo

Référence de l'AOONA : N°2026-40F/MAERAH/SG/DMP

Emis le : Août 2026

REFERENCE STEP : BF-PRECEL-569559-GO-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de **l'acquisition et installation des équipements pour la transformation de 5000 litres de lait frais en lait concentré (sucré et non sucré) pour la laiterie moderne de Ouagadougou (Koubri) dans la région du Kadiogo**.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits **équipements et leur installation en lot unique**. Le délai d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.
La marge de préférence **ne sera pas appliquée**.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) Septième Edition de septembre 2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation des Marchés.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un jeu complet du dossier d'appel d'offres en français à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement forfaitaire non remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en **espèces**. Le retrait du dossier se fera auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MAERAH sur présentation de la quittance de paiement du montant d'achat du DAO.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com, le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute GMT**, au plus tard. La soumission des offres par voie électronique **n'est pas autorisée**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute GMT** à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, , tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.
7. Toutes les offres doivent comprendre une **Garantie d'Offre**, pour un montant de **Quinze millions (15 000 000) Francs CFA**.
8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'Appel d'Offres.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07; e-mail : dmpmaah@gmail.com.

Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics

Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée Ville : Ouagadougou. Pays : Burkina Faso ; Tél. : 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Courriel : dmpMAERAH@gmail.com et copie à mail : konkobobernard@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

OFFICE NATIONAL DU CONTROLE DES AMENAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS

ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A 02 ROUES AU PROFIT DE L'ONC-AC.

**RECTIFICATIF DU QUOTIDIEN N° 4488 DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026, PAGE 86,
PORTANT SUR DATE DES REFERENCE DE L'AVIS**

**Avis de demande de prix
N°2026- 04/ONC-AC du 08/09/2026
Financement : Budget de l'ONC-AC gestion 2026**

Le montant prévisionnel est de : *quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) franc CFA HTVA* soit cinq millions (5 000 000) *franc CFA TTC.*

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions publié sur le tableau d'affichage de l'ONC-AC du lundi 05/01/2026.

1. L'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition de trois (03) véhicules à 02 roues, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*préciser le type d'agrément le cas échéant*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est en lot unique de : *quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) franc CFA HTVA* soit cinq millions (5 000 000) *franc CFA TTC.*
4. La présente demande de prix est réservée aux [Néant].
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit : acquisition de trois (03) véhicules à 02 roues au profit de l'ONC-AC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Comptable de la Direction Générale de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA devront parvenir ou être remises aux bureaux de la personne responsable de commande publique de l'Office National du Contrôle des Aménagements et des Constructions (ONC-AC) Tél +226 72 99 59 59, sis aux 1200 logements Ouaga, boulevard Thomas SANKARA, avant le **23/09/2026 à 09 heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Souako KOHOUN
Chevalier de l'Ordre du Mérite, Economie et Finance

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Réalisation de divers travaux d'aménagements au profit de la CARFO

Avis de demande de prix
N° 2026-013/CARFO/DG/DMP
Financement : Budget CARFO exercice 2026

Montant prévisionnel :

- HTVA : quarante et un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent seize (41 694 916) F CFA ;
- TTC : quarante-neuf millions deux cent mille (49 200 000) F CFA.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés 2026 publié sur le site web de la CARFO et celui de la Direction générale du contrôle des marchés et des engagements financiers (DGCMEF).
2. La CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES a obtenu des fonds au titre du budget exercice 2026, afin de financer la réalisation de divers travaux d'aménagements et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. La réalisation des divers travaux d'aménagements se décomposent en trois (03) lots :
 - lot 1 : réalisation de divers travaux d'aménagements au profit de la CARFO au siège à Ouaga 2000 ;
 - lot 2 : réalisation de divers travaux d'aménagements au profit de la CARFO à la Direction Régionale du Kadiogo à Paspanga ;
 - lot 3 : réalisation de divers travaux d'aménagements au profit de la CARFO sur le site de la CARFO à la ZAD.
4. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : quarante et un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent seize (41 694 916) F CFA HTVA et quarante-neuf millions deux cent mille (49 200 000) francs CFA TTC, repart en trois (03) lots :
 - lot 1 :
Montant HTVA : onze millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-neuf (11 440 679) F CFA ;
Montant TTC : treize millions cinq cent mille (13 500 000) F CFA ;
 - lot 2 :
Montant HTVA : deux millions six cent vingt-sept mille cent dix-neuf (2 627 119) F CFA ;
Montant TTC : trois millions cent mille (3 100 000) F CFA ;
 - lot 3 :
Montant HTVA : vingt-sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-huit (27 627 118) F CFA ;
Montant TTC : trente-deux millions six cent mille (32 600 000) F CFA.
5. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (un agrément technique dans le domaine du bâtiment : agrément B1 pour tous les lots (lot 1, lot 2 et le lot 3) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
6. La présente demande de prix est réservée à [insérer pour chaque lot la catégorie d'entreprises, la nature de la réservation (seuil communautaire) ou « sans objet » lorsque le marché n'est pas réservé]. **Sans objet**
7. La CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des divers travaux d'aménagements sur les différents sites indiqués dans le dossier de la demande de prix, avec un délai d'exécution de : soixante (60) jours pour le lot 1, quarante-cinq (45) jours pour le lot 2 et quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 3.
8. La passation du Marché sera conduite par demande de prix telle que définie aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES au siège à Ouaga 2000, avenue Sembène Ousmane et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat de la Direction des Marchés publics au 3^{ème} étage du siège de la CARFO à Ouaga 2000 du lundi au jeudi de 7 h 30 mn à 12h 30mn et de 13h à 16 h, les vendredis de 7 h 30 mn à 12h 30mn et de 13h 30 mn à 16 h 30 mn.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente (30 000) F CFA pour le lot 1, dix mille (10 000) F CFA pour le lot 2 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 3. La méthode de paiement sera en espèce.
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat de la Direction des Marchés publics au 3^{ème} étage du siège de la CARFO à Ouaga 2000 au plus tard le _____ la date indiquée en un (1) original et [comme spécifié au DPDPX] copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - lot 1 : 400 000 F CFA ;
 - lot 2 : 90 000 F CFA ;
 - lot 3 : 970 000 F CFA.
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : [indiquer l'adresse et le lieu exacts]

La Président de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE (PRECEL)

RECRUTEMENT D'UN (01) EXPERT LAITIER POUR LE SUIVI DE L'INSTALLATION, DES ESSAIS ET DE LA MISE EN SERVICE DES LAITERIES DE KOUBRI ET DE BOBO-DIOULASSO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-017/MAERAH/SG/PRECEL/SPM DU 14 SEPTEMBRE 2026
Référence STEP : BF-PRECEL-569754-CS-INDV
Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023

Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA n°7308-BF du 29 mai 2023 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL). Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : recrutement d'un (01) Expert laitier pour le suivi de l'installation, des essais et de la mise en service des laiteries de Koubri et de Bobo- Dioulasso.

1. L'objectif général

L'objectif général de contribuer à la mise en œuvre efficace, conforme et planifiée du processus d'installation des laiteries de Koubri et de Bobo-Dioulasso, à travers un appui technique ciblé aux opérations de commande et d'installation des équipements en conformité avec l'avancement des travaux de la plateforme et les exigences techniques et réglementaires applicables.

2. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de 72 jours calendaires.

3. Profil et qualification du consultant

Le Consultant individuel devra démontrer des qualifications académiques solides, une expérience professionnelle avérée et des aptitudes techniques spécifiques conformément aux exigences de la mission.

À ce titre, il devra établir de manière probante, sa conformité aux exigences suivantes :

Diplôme requis :

- Avoir au moins un diplôme d'ingénieur en industrie laitière, ou d'un titre équivalent de niveau BAC+5, délivré par un établissement public reconnu;

Expériences générales :

- Expérience professionnelle d'au moins dix (10) années dans le domaine de la transformation du lait ou dans des secteurs connexes de l'agro-industrie (produits laitiers, produits frais, industries de transformation agroalimentaire) ;
- avoir exercé en qualité de chef de mission ou de responsable technique dans au moins deux (02) missions de réalisation ou de suivi de projets laitiers, ou de projets similaires dans le domaine de la transformation agroalimentaire, au cours de sa carrière.

Expériences spécifiques :

- avoir une bonne connaissance (ou disposer d'une expérience dans la maîtrise des procédures de passation des marchés de la Banque mondiale ou (BAD, UE, BID) d'autres partenaires techniques et financiers constitue un atout majeur ;
- Planification technique de projets agro-industriels ;
- Suivi et mise en place d'une unité de laiterie ;
- En équipement de laiterie ;
- Maîtrise des normes qualité, hygiène et sécurité applicables aux unités de transformation laitière.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRECEL, précisant l'intitulé de la mission « recrutement d'un (01) Expert laitier pour le suivi de l'installation, des essais et de la mise en service des laiteries de Koubri et de Bobo- Dioulasso. » et dûment signée par le candidat;
- un curriculum vitae (CV) actualisé et signé du candidat décrivant les qualifications du consultant et faisant ressortir les missions similaires déjà exécutées par le consultant ;
- une copie légalisée du diplôme requis et des attestations de travail justifiant les qualifications et les expériences professionnelles du consultant pour la mission ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne exécution ou de service fait des missions similaires réalisées) ;
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

NB : Les soumissionnaires joindront obligatoirement de manière chronologique et lisible, les copies des pages de garde (mentionnant l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution) et de signature des marchés, des attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence.

5. Critères d'évaluation des candidats

- À l'issue de la manifestation d'intérêt, les candidats seront évalués conformément à la méthode de Sélection de Consultants Individuels par la mise en concurrence des curriculums vitae (CV), telle que prévue à la clause 7.36 de la Section VII du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), révisé en septembre 2025.

Ainsi, les consultants individuels seront classés au terme de l'évaluation des curricula vitae reçus, le candidat le plus qualifié pour la mission et classé premier sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.

6. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une copie électronique (Clé USB), sous plis fermés portant au dos « AMI N°2026-017/MAERAH/SG/PRECEL/SPM pour le recrutement d'un (01) Expert laitier pour le suivi de l'installation, des essais et de la mise en service des laiteries de Koubri et de Bobo- Dioulasso. ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRECEL sis à Paspanga sur l'avenue de l'indépendance en face de l'Office de Santé des Travailleurs (OST), dans la cour de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) au 2ème étage de l'immeuble R+3, 01 BP 5499 Ouaga CNT 10000 Ouagadougou, Tel : (+226) 25 48 73 74, Email : jakouenou@gamil.com au plus tard le **mercredi 30 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

Le Coordonnateur du PRECEL

P. Bernard Ismaël KONKOBO
Chevalier de l'Ordre du Mérite



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE FADA N'GOURMA (CHRU-FG)

Achat de petits matériels médico-chirurgical (lot1) ; fourniture de réactifs et consommables de labo d'histo-embryologie (lot2) ; achat de consommables pour les équipements d'anesthésie (lot3),

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N° 2026-04/MS/SG/CHRU-FG/DG/DCP du 10 septembre 2026
Financement : BUDGET DU CHRU-FG EXERCICE 2026

1. Le Centre hospitalier régional universitaire de FADA N'GOURMA dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'achat de petits matériels médico-chirurgical (lot1) ; fourniture de réactifs et consommables de labo d'histo-embryologie (lot2) ; achat de consommables pour les équipements d'anesthésie (lot3), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel en HTVA du présent appel d'offres est (22 118 696 FCFA) pour le lot1 ; (5 000 000 FCFA) pour le lot2 et (3 000 000 FCFA) pour le lot3.
3. Le présent appel d'offres est réservé à « sans objet »
4. Le Centre hospitalier régional universitaire de FADA N'GOURMA sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes : L'achat de petits matériels médico-chirurgical (lot1) ; fourniture de réactifs et consommables de labo d'histo-embryologie (lot2) ; achat de consommables pour les équipements d'anesthésie (lot3) avec un délai d'exécution de 30 jours pour chaque lot.
5. Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots.
6. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert direct accéléré tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la direction générale du CHRU de Fada N'Gourma et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.
8. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 30 000 FCFA pour le lot1, 20 000 FCFA pour le lot2 et 10 000 FCFA pour le lot3 à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la direction générale du CHRU de Fada N'Gourma. La méthode de paiement sera le virement sur un compte à préciser.
10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus de la Direction générale du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Fada N'Gourma au plus tard le **mercredi 30 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA pour le lot1, cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 2 et quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA pour le lot3 ; [ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible] conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 30 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de conférence du CHRU de Fada N'Gourma.

La présidente de la Commission d'attribution des marchés

SOMDAKOUA/COULIDIATY Céline Paguimpouli
Administrateur des services de santé

REGION DU GUIRIKO

Achat des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles primaires publiques de la province du Houet

Autorité contractante : Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Houet

**Avis de demande de prix
N°2026-01/MATM/RGRK/PHU/HC/SG/CPAM DU 27/07/2026**

Financement : Budget de l'État (Crédit délégué) Exercice 2026

Autorité contractante : Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Houet

Montant prévisionnel HTVA : Quarante-neuf millions cinq cent soixante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-un (49 569 581) francs CFA et TTC Cinquante-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille cent six (58 492 106) Francs CFA.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé de la DPEPPNF Houet.

1. La Direction Provinciale de L'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle du Houet dispose de fonds sur le budget de l'État (Crédit délégué), pour l'Achat des consommables scolaires pour le fonctionnement courant des écoles primaires publiques de la province du Houet, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est en (lot unique) :
HTVA : Quarante-neuf millions cinq cent soixante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-un (49 569 581) francs CFA et en TTC : Cinquante-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille cent six (58 492 106) Francs CFA.
4. Les acquisitions se décomposent en (lot unique.)

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un seul lot(unique) à cet effet ils devront présenter une seule soumission.

5. Le délai d'exécution est de : Vingt-un (21) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux *du service de gestion des ressources financières* de la DPEPPNF du Houet,
Téléphone : 75 10 92 11/70100420.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du Service de Gestion des Ressources Financières de la DPEPPNF Houet.et moyennant paiement d'un montant non remboursable **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la trésorerie régionale du Guiriko. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'**Un million cent soixante-neuf mille huit cent quarante-deux (1 169 842) francs CFA** être remises main à main au lieu de la réception des dossiers avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés.

Sombéniwendé NIKIEMA
Administrateur Civil
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

REGION DES KOULSE

Acquisition de matières d'œuvre au profit de la direction régionale de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et technique des Koulse (DRESFPT-KLS)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert ACCELERE (AAOOA)
AAOA N°2026-01 /MESFPT/RKLS/DRESFPT

Montant prévisionnel HTVA et TTC : **Cent cinq millions trois cent soixante-quatorze mille cent soixante-dix-huit (105 374 178) francs CFA HTVA et Cent vingt-quatre millions trois cent quarante et un mille cinq cent trente (124 341 530) francs CFA TTC.**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au **Plan de Passation des Marchés, Gestion 2026** de la **Direction régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique de la Région des Koulse** qui dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer au titre du **programme 102 Enseignement secondaire et formation technique Action 10201- accès à l'enseignement général et professionnel activité 1020101 Acquérir les matières d'œuvre pour le développement de l'EFTP et du programme 163 Enseignement secondaire général Action 16302-activité 1630221 organiser les examens et concours du baccalauréat**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de :

- **Lot 1 : vingt-cinq millions cent cinquante-deux mille cent cinquante-neuf (25 152 159) francs CFA HTVA et Vingt-neuf millions six cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quarante-huit (29 679 548) francs CFA TTC.**
- **Lot 2 : vingt millions quatre-vingt-dix mille cinq cent un (20 090 501) francs CFA HTVA et Vingt-trois millions sept cent six mille sept cent quatre-vingt-onze (23 706 791) francs CFA TTC.**
- **Lot 3 : dix-neuf millions six cent cinquante-sept mille trois cent cinquante et un (19 657 351) francs CFA HTVA et Vingt-trois millions cent quatre-vingt-quinze mille six cent soixante-quatorze (23 195 674) francs CFA TTC.**
- **Lot 4 : vingt et un millions trois cent huit mille cent quatre-vingt-deux (21 308 182) francs CFA HTVA et Vingt-cinq millions cent quarante-trois mille six cent cinquante-cinq (25 143 655) francs CFA TTC.**
- **Lot 5 : quinze millions cinq cent soixante-douze mille deux cent trente-trois (15 572 233) francs CFA HTVA et Dix-huit millions trois cent soixante-quinze mille deux cent trente-cinq (18 375 235) francs CFA TTC.**
- **Lot 6 : trois millions cinq cent quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante-deux (3 593 752) francs CFA HTVA et Quatre millions deux cent quarante mille six cent vingt-sept (4 240 627) francs CFA TTC.**

2. Le présent appel d'offres est réservé à « **sans objet** »

3. La Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique des Koulse (DRESFPT-KLS) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : **matières d'œuvre** avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours par lot**.

4. Le présent appel d'offres est réservé : **Sans objet**

5. Les acquisitions se décomposent en six (06) lots répartis comme suit :

- **Lot 1 : Acquisition de matières d'œuvres pour le fonctionnement au profit du Lycée Professionnel Jan Vervoot de Boulsa.**
- **Lot 2 : Acquisition de matières d'œuvres pour le fonctionnement au profit du LPR de Kaya.**
- **Lot 3 : Acquisition de matières d'œuvres pour le fonctionnement et le Baccalauréat au profit du CETFP Agricole de l'Amitié Abraysienne de Boussouma.**
- **Lot 4 : Acquisition de matières d'œuvres pour le Baccalauréat au profit du LPR de Kaya.**
- **Lot 5 : Acquisition de matières d'œuvres pour le Baccalauréat au profit du Lycée Professionnel Jan Vervoot de Boulsa.**
- **Lot 6 : Acquisition de matières d'œuvres pour le fonctionnement au profit du CETFP de Kaya.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **DRESFPT des Koulse au numéros 70 73 88 21 et 78 83 95 91** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès du **Service de Gestion des Ressources financière et matérielle de la DRESFPT des Koulse, du lundi au jeudi de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00.**
8. Les exigences en matière de qualifications sont : **d'ordre technique, financier, légal et autre(s).** Voir le DPAO pour les informations détaillées.
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA par lot pour les lots 1 ;2 ;3 ;4 et vingt mille (20000) pour les lot 5 et 6** à l'adresse mentionnée ci-après : **Service des Recettes de la Trésorerie Régionale des Koulse.**

La méthode de paiement sera *en espèces*

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **Secrétariat du Secrétaire général de la Région des Koulé - sis au Gouvernorat des Koulé** au plus tard le **mercredi 30 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en **un (01) original** et **trois (03) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de
- **Lot 1 : huit cent quatre-vingt-dix mille (890 000) francs CFA**
 - **Lot 2 : sept cent dix mille (710 000) francs CFA**
 - **Lot 3 : six cent quatre-vingt-quinze mille (695 000) francs CFA**
 - **Lot 4 : sept cent cinquante-quatre mille (754 000) francs CFA**
 - **Lot 5 : cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA**
 - **Lot 6 : cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**

conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 30 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : **Salle de réunion du Gouvernorat des Koulé**.

La présidente de la Commission d'attribution des marchés

Bernadette ADENYO/SERME

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travail

RÉGION DES KOULÉ/ COMMUNE DE GUIBARÉ

COMMUNIQUE

Le Président de la commission communale d'attribution des marchés de la commune de Guibaré porte à la connaissance des éventuels candidats que l'avis de demande de prix n°2026-005/RKLS/PBAM/CGBR/MGBR/SG/PRCP du 11 août 2026 publié dans la revue n°4488, à la page 102 du mardi 15 septembre 2026 est annulé ; car ledit avis a déjà fait l'objet de publication dans la revue n°4485 du jeudi 10 septembre 2026 à la page 64.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait causer et vous remercie pour votre compréhension.

***Le président de la commission communale
d'attributions des marchés***

Patrice OUEDRAOGO

Attaché Administratif

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Acquisition de malles pour la maintenance de matériels informatique, d'électricité, de froid et de soudure au profit du CHR de Manga

Avis de demande de prix
N° 2026-014/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRCP du 10 septembre 2026
Financement : *Budget CHR-MNG, exercice 2026*

Montant prévisionnel : 12 288 136 FCFA HTVA et 14 500 000 FCFA TTC

Objet : Acquisition de malles pour la maintenance de matériels informatique, d'électricité, de froid et de soudure au profit du CHR de Manga.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du CHR de Manga.

1. Le Centre Hospitalier Régional de Manga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'**acquisition de malles pour la maintenance de matériels informatique, d'électricité, de froid et de soudure au profit du CHR de Manga**.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **Douze millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (12 288 136) FCFA HTVA et quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) FCFA TTC**.
4. La présente demande de prix est réservée aux *entreprises burkinabè et communautaires*.
5. L'acquisition se décompose en un **(01) lot unique** :
Lot unique : l'acquisition de malles pour la maintenance de matériels informatique, d'électricité, de froid et de soudure au profit du CHR de Manga.
6. Le délai d'exécution est de vingt-un (21) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans **les bureaux de la PRCP du CHR de Manga, au premier étage du Bâtiment « DIRECTION GENERALE » Bureau PRM** tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Bureau de la PRM au 1^{er} étage du bâtiment « **DIRECTION GENERALE** » du CHR de Manga et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la caisse du CHR de Manga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix mille (290 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la commande publique, avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Boukaré ZARE
Administrateur des services de santé

COMMUNE DE KOMBISSIRI

Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Kombissiri

Avis de demande de prix

N° 2026-10/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM

Financement : Fonds propres, gestion 2026

Autorité contractante : Commune de Kombissiri

Lot unique : Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Kombissiri

Montant prévisionnel : dix-sept millions neuf cent vingt-cinq mille huit cent quarante-sept (17 925 847) francs CFA HTVA et vingt un millions cent cinquante-deux mille cinq cent (21 152 500) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de la Commune de Kombissiri

1. La Commune de Kombissiri dispose de fonds sur son budget, gestion 2026, afin de financer l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Kombissiri, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **dix-sept millions neuf cent vingt-cinq mille huit cent quarante-sept (17 925 847) francs CFA HTVA et vingt un millions cent cinquante-deux mille cinq cent (21 152 500) francs CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée : **entreprises de droit burkinabè à direction féminine**

Les acquisitions se décomposent en *unique* comme suit : **acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de kombissiri**

5. Le délai d'exécution est soixante (60) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat général. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans le lieu précédemment indiqué et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et *trois (3)* copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent trente mille (530 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse *Secrétariat du Secrétaire général*, avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Commune ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés*

Bourehima SAWADO

REGION DES TANNOUNYAN

Acquisition de matériels au profit de sindou

Avis de demande de prix

N°2026-007/RTNY/PLRB/CSND

Source de financement : Fonds propre, Budget communal, Gestion 2026

Autorité contractante : **COMMUNE DE SINDOU**

Plusieurs lots : **Lot 1 : Acquisition de matériels scolaires au profit de la commune de Sindou ;**
Lot 2 : Acquisition et installation de climatiseurs au profit de la Mairie de Sindou.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publics de la commune de Sindou.

1. La Commune de Sindou dispose de fonds sur son budget, afin de financer l'acquisition de matériels au profit de sindou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
 - Lot 1 : Dix millions deux cent trente-trois mille cinquante un (10 233 051) francs CFA HTVA et Douze millions soixante-quinze mille (12 075 000) francs CFA TTC ;
 - Lot 2 : Un million seize mille neuf cent quarante-neuf (1 016 949) francs CFA HTVA et un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA TTC.
 4. La présente demande de prix est réservée aux *entreprises nationales et/ou communautaires*.
 5. Les acquisitions se décomposent en *deux lots* répartis comme suit :
 - Lot 1 : Acquisition de matériels scolaires au profit de la commune de Sindou ;
 - Lot 2 : Acquisition et installation de climatiseurs au profit de la Mairie de Sindou.
 6. Le délai d'exécution est de : *trente (30) jours pour tous les lots*.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable de la commande publique de la Mairie de Sindou*, tél : 62 52 07 85.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la *Mairie de Sindou (Bureau PRCP)* et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : *Lot 1 : Vingt mille (20 000) francs CFA ; Lot 2 : Dix mille (10 000) francs CFA* à la *Perception de Sindou, Province de la Léraba, Région des Tannounyan*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 9. Les offres présentées en un original et *deux (02) copies*, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de *Lot 1 : trois cent soixante mille (360 000) francs CFA ; Lot 2 : trente-six mille (36 000) francs CFA*, devront parvenir ou être remises à l'adresse (*au bureau PRCP de la Mairie de Sindou*), avant le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Aboubacar SANOGO

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES EXTINCTEURS AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-26/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 07/09/2026
Financement : Budget CHUR OUAHIGOUYA, exercice 2026

Montant prévisionnel : cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la maintenance des extincteurs tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés **disposant d'un agrément technique de catégorie SD1 et/ou SD2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit entretien et maintenance des extincteurs au profit du CHUR-OHG.

5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics sis au 1^{er} étage de l'administration (Bureau du chef de service des marchés de fournitures et services courants) du CHUR de OUAHIGOUYA contact : 75 82 03 83.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille** (20 000) Francs CFA à l'agence comptable du CHUR DE OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent cinquante mille** (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du CHUR de OUAHIGOUYA, avant **le lundi 28 septembre 2026 à 9 heures 00 minutes**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

**ACQUISITION DE MATERIELS POUR LA SECURITE INCENDIE AU PROFIT
DU CHUR DE OUAHIGOUYA**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-27/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 08/09/2026
Financement : *Budget CHUR OUAHIGOUYA, exercice 2026*

Montant prévisionnel : cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du *Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA*.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels pour la sécurité incendie tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.
1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées **disposant d'un agrément technique de catégorie SD1 et/ou SD2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC.
3. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : acquisition de matériels pour sécurité incendie au profit du CHUR-OHG.

4. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics sis au 1^{er} étage de l'administration (Bureau du chef de service des marchés de fournitures et services courants) du CHUR de OUAHIGOUYA contact : 75 82 03 83.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille** (20 000) Francs CFA à l'agence comptable du CHUR DE OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent cinquante mille** (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA, avant le **lundi 28 septembre 2026 à 9 heures 00 minutes**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA
(LOT UNIQUE)**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-28/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 09/09/2026.
Financement : Budget CHUR OUAHIGOUYA, exercice 2026

Montant prévisionnel : Un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements électroménagers au profit du CHUR de Ouahigouya tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : acquisition d'équipements électroménagers au profit du CHUR de Ouahigouya.

5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics sis au 1^{er} étage de l'administration (Bureau du chef de service des marchés de fournitures et services courants) du CHUR de OUAHIGOUYA contact : **75 82 03 83**.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **dix mille (10 000) Francs CFA** à l'agence comptable du CHUR DE OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quarante mille (40 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA, avant **le mardi 29 septembre 2026 à 9 heures 00 minutes**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (BLOUSES, CHAMPS OPERATOIRES, BOTTES DE PROTECTION...) AU PROFIT DU CHUR D'OUAHIGOUYA (LOT UNIQUE)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-29/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 10/09/2026.
Financement : Budget CHUR OUAHIGOUYA, exercice 2026

Montant prévisionnel : quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'élaboration du plan de passation des marchés publics gestion 2026 du Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA.

1. Le Centre hospitalier universitaire régional de OUAHIGOUYA dont l'identification complète est précisée aux *données particulières de la demande de prix* lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition d'équipements de protection individuelle (blouses, champs opératoires, bottes de travail.....)** au profit du CHUR de Ouahigouya tel que décrit dans les *données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés et disposant d'un **agrément technique de catégorie A1 et/ou A2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

Les acquisitions sont en lot unique et intitulées comme suit : acquisition d'équipements de protection individuelle (**blouses, champs opératoires, bottes de travail.....**) au profit du CHUR de Ouahigouya.

5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la direction des marchés publics sis au 1^{er} étage de l'administration (Bureau du chef de service des marchés de fournitures et services courants) du CHUR de OUAHIGOUYA contact : **75 82 03 83**.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la direction des marchés publics du CHUR de OUAHIGOUYA et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille** (20 000) Francs CFA à l'agence comptable du CHUR de OUAHIGOUYA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre cent mille** (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Direction des marchés publics du CHUR DE OUAHIGOUYA, avant le **mardi 29 septembre 2026 à 9 heures 00 minutes**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés

W. Claude OUEDRAOGO
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

REGION DU NAZINON

**TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX FORAGES POSITIFS EQUIPEES DE PMH
DANS LE VILLAGE DE SAROGO ET AU CEG DE DAKIECMA**

COMMUNE DE NOBERE

Avis de demande de prix

N°2026-02/RNZN/PZNW/CNBR/CCAM du 20/07/2026

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés publics, gestion 2026 de la commune de Nobéré.
2. La commune de Nobéré lance une demande de prix ayant pour objet :
Lot unique : Réalisation de deux (02) forages positifs équipés de PMH dans le village de Sarogo et au CEG de Dakiecma (Budget Communal/Fonds propres) pour un montant prévisionnel de treize millions trois cent trente-trois mille trois cents trente-quatre (13 333 334) F CFA TTC et onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trente-cinq (11 299 435) FCFA HTVA.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable de la commande publique de la commune de Nobéré, et prendre connaissance des documents de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : à la mairie de Nobéré au secrétariat, contact 71 25 64 11 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées catégorie FN1 au minimum couvrant la région du Nazinon pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Voir le DDP pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour le lot à la Trésorerie départementale de Nobéré**. La méthode de paiement sera *en numéraire au guichet de la Trésorerie*. Le dossier de demande de prix sera adressé par *remise main à main*.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après *au secrétariat de la mairie de Nobéré* au plus tard le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**, en un (1) original et *trois (03) copies*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA**.
8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU, heures précise** à l'adresse suivante : *salle de réunion de la mairie de Nobéré*.

Le Président de la Commission communale d'attribution des marchés

Adama Charles SEGUEDA
PRCP

COMMUNE DE KOMBISSIRI

Travaux de réhabilitation de l'abattoir de la commune de Kombissiri

Avis de demande de prix N° 2026-11/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM

Financement : Fonds propres, gestion 2026

Objet :

Autorité contractante : Commune de Kombissiri

Lot unique : travaux de réhabilitation de l'abattoir de la commune de Kombissiri

Montant prévisionnel : dix-huit millions huit cent soixante-cinq mille trente-six (18 865 036) francs CFA HTVA et vingt-deux millions deux cent soixante mille sept cent quarante-trois (22 260 743) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publics, gestion 2026 de la commune de Kombissiri.
2. La commune de Kombissiri dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux de réhabilitation de l'abattoir de la commune de Kombissiri et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : dix-huit millions huit cent soixante-cinq mille trente-six (18 865 036) francs CFA HTVA et vingt-deux millions deux cent soixante mille sept cent quarante-trois (22 260 743) francs CFA TTC. 22 260 743
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises de droit burkinabè à direction féminine
5. La commune de Kombissiri sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux de réhabilitation de l'abattoir de la commune de Kombissiri avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau du Service Technique Municipal (STM), tél : 73 30 28 80 de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA à la trésorerie principale de Kombissiri. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat Général de la mairie de Kombissiri au plus tard le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de la mairie de Kombissiri.

Président de la Commission Communale
D'attribution des marchés

Bourehima SAWADO
Administrateur civil

REGION DE NANDO

TRAVAUX DE REFECTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LEO

Avis de demande de prix
N° : 2026-011/RNDO/PSSL/CO-LEO/M/CAB/PRCP du 10 Septembre 2026
Financement : Budget communal/Fonds propres, exercice 2026

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

- quatre millions huit cent trente mille cinq cent huit (4 830 508) F CFA HTVA et cinq millions sept cent mille (5 700 000) FCFA TTC pour le lot 1 ;
- quatre millions quatre cent treize mille quarante-huit (4 413 048) F CFA HTVA et cinq millions deux cent sept mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (5 207 397) F CFA TTC pour le lot 2 ;
- cinq million neuf cent trente-sept mille cinq cent (5 937 500) F CFA HTVA et sept millions six mille deux cent cinquante (7 006 250) F CFA TTC pour le lot 3 ;
- trois million cinq cent soixante-treize mille sept cent soixante-trois (3 573 763) F CFA HTVA et quatre millions deux cent dix-sept mille quarante-un (4 217 041) F CFA TTC pour le lot 4 ;
- trois millions deux cent vingt mille trois cent trente-huit (3 220 338) F CFA HTVA et trois millions huit cent mille (3 800 000) F CFA TTC pour le lot 5 ;
- quatre millions huit cent quarante-trois mille trente-cinq (4 843 035) F CFA HTVA et cinq millions sept cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-deux (5 714 782) F CFA TTC pour le lot 6.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Léo.

1. La commune de Léo dispose des fonds au titre de son Budget communal, afin de financer les travaux de construction d'infrastructures sanitaires au profit de la commune de Léo ; et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le paiement de ces marchés.
2. La présente demande de prix est réservée : « sans objet »
3. La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Léo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - lot 1 : travaux de réhabilitation du système solaire de la mairie de Léo ;
 - lot 2 : travaux de réfection de salles de classe au lycée municipal de Léo ;
 - lot 3 : travaux de réfection des deux bâtiments principaux de la mairie de Léo ;
 - lot 4 : travaux de réhabilitation d'un bâtiment dans la cours de la mairie de Léo ;
 - lot 5 : travaux de réfection du bâtiment du CELPAC ;
 - lot 6 : travaux de réfection du dispensaire du CSPS de Sissili., avec un délai d'exécution de : quarante-cinq (45) jours pour tous les lots.
4. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de monsieur OUEDRAOGO Drissa, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP) et prendre connaissance des documents de la demande de prix. Téléphone : 76 68 27 35 / 79 14 25 99 de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et de 13 heures à 16 heures 00 minute.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) FCFA pour les lots 4 et 5 et trente mille (30 000) FCFA pour les lots 1, 2, 3 et 6, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Principale de Léo. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP) sur présentation de la quittance de paiement.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Léo (PRCP) au plus tard le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : cent cinquante mille (150 000) FCFA pour les lots 1, 2 et 6 ; deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot 3 et cent mille (100 000) FCFA pour les lots 4 et 5.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle des fêtes de la mairie de Léo.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

OUEDRAOGO Drissa
Attaché Administratif

REGION DU SOUROU

Travaux de réalisation d'un mini AEP dans le village de Nèrèko lot (03)

Avis de demande de prix

N°2026-03/RSRU/PSN/CDKUY/CCAM du 25 août 2026

Financement : Lot (03) : Ressources transférées MAERAH, gestion exercice 2026

Montant prévisionnel : Quinze millions deux cent soixante-dix-sept mille cent soixante-sept (15 277 167) francs HTVA et dix-huit millions vingt-sept mille cinquante-huit (18 027 058) francs TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés.
2. La commune de Dokuy dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les Travaux de réalisation d'un mini AEP dans le village de Nèrèko et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **quinze millions deux cent soixante-dix-sept mille cent soixante-sept (15 277 167) francs HTVA soit dix-huit millions vingt-sept mille cinquante-huit (18 027 058) francs TTC**
4. La présente demande de prix est réservée : « Sans objet »
5. La commune de Dokuy sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 03 : Travaux de réalisation d'un mini AEP dans le village de Nèrèko avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;

6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Dokuy représentée par ZOUMBARA Blaise Tel : 71 89 51 35 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après à la mairie de Dokuy délocalisée à Nouna de 07h 30 à 12h 30 et 13h à 16h tous les jours ouvrables.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : mairie de Dokuy délocalisée à Nouna. La méthode de paiement sera : en espèce.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : mairie de Dokuy délocalisée à Nouna au plus tard le **vendredi 25 septembre 2026 à 10 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies comme spécifié au DPDPX . Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 25 septembre 2026 à 10 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : mairie de Dokuy délocalisée à Nouna.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

ZOUMBARA Blaise
Adjoint Administratif

REGION DES TANNOUNYAN

Réalisation d'infrastructures dans la Commune de Sindou

Avis de demande de prix
N°2026-006/RTNY/PLRB/CSND

Financement : Fonds propre, Budget communal, Gestion 2026

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de la commune de Sindou.
 2. La commune de Sindou dispose de ressources sur fonds propre, budget communal, gestion 2026, afin de financer la réalisation d'infrastructures dans la commune de Sindou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : (Plusieurs lots)
 - Lot 1 : Quatre millions huit cent trente mille cinq cent huit (4 830 508) francs CFA HTVA et Cinq millions sept cent mille (5 700 000) mille francs CFA TTC ;
 - Lot 2 : Quatre millions vingt-cinq mille quatre cent vingt-quatre (4 025 424) francs CFA HTVA et Quatre millions sept cent cinquante mille (4 750 000) francs CFA TTC ;
 - Lot 3 : Deux millions quatre cent quinze mille deux cent cinquante-quatre (2 415 254) francs CFA HTVA et Deux millions huit cent cinquante mille (2 850 000) francs CFA TTC.
 4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et/ou communautaires.
 5. La Commune de Sindou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Lot 1 : Travaux de construction d'un dépotoir pour ordures au profit de la commune de Sindou ;
 - Lot 2 : Travaux de construction d'un parking pour les tricycles du programme présidentiel ;
 - Lot 3 : Travaux de construction d'un mur en béton indiquant la bienvenue dans la commune de Sindou.
 6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Sindou ; SANOGO Aboubacar ; tél 62 52 07 85 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après Mairie de Sindou, Bureau PRCP de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures du lundi au jeudi et les vendredis de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
 8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :
 - Lot 1 : Trente mille (30 000) francs CFA ;
 - Lot 2 : Dix mille (10 000) francs CFA ;
 - Lot 3 : Dix mille (10 000) francs CFA.
- à l'adresse mentionnée ci-après Perception de Sindou, Province de la Léraba, Région des Tannounyan. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Mairie de Sindou, Bureau PRCP au plus tard le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et deux (02) copies pour chaque lot. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 - Lot 1 : Cent soixante-onze mille (171 000) francs CFA ;
 - Lot 2 : Cent quarante-deux mille cinq cent (142 500) francs CFA ;
 - Lot 3 : Quatre-vingt-cinq mille cinq cent (85 500) francs CFA.
 11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
 12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 25 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Mairie de Sindou, Salle de réunion.

La Personne responsable de la commande publique

Aboubacar SANOGO

REGION DE OUBRI

RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR LE SUIVI CONTROLE DIVERSES TRAVAUX AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY

MAIRIE DE BOUDRY

**Avis à manifestation d'intérêt
N° 2026-001/R.OBR/PGNZ/CBRY/M/SG/SCP**

Montant prévisionnel : DIX-NEUF MILLIONS QUARANTE-DEUX MILLE TROIS CENT VINGT-CINQ (19 042 325) FRANCS CFA HTVA et VINGT DEUX MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE NEUF MILLE NEUF CENT QUARANTE QUATRE (22.469.944) FCFA TTC

1. Publicité : La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics parus dans le tableau d'affichage de la mairie du 26 mai 2026.
2. Source de financement : La Mairie de Boudry dispose de fonds sur son budget afin de financer le recrutement de consultants individuels pour le suivi contrôle de divers travaux au profit de la commune de Boudry, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le recrutement de consultants individuels pour le suivi contrôle de divers travaux.
3. Montant prévisionnel : le montant prévisionnel est de :
Lot 1 : Neuf cent mille (900 000) francs CFA HTVA et Un million soixante-deux mille (1 062 000) francs CFA TTC.
Lot 2 : Un million huit cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-treize (1 898 293) francs CFA HTVA et Deux millions deux cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-six (2 239 986) francs CFA TTC.
Lot 3 : Trois millions trois cent quatre-vingt-un mille trois cent quarante-quatre (3 381 344) francs CFA HTVA et Trois millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-six (3 989 986) francs CFA TTC.
Lot 4 : Trois millions trois cent quatre-vingt-un mille trois cent quarante-quatre (3 381 344) francs CFA HTVA et Trois millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-six (3 989 986) francs CFA TTC.
Lot 5 : Trois millions trois cent quatre-vingt-un mille trois cent quarante-quatre (3 381 344) francs CFA HTVA et Trois millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-six (3 989 986) francs CFA TTC.
Lot 6 : Deux millions deux cent mille (2 200 000) francs CFA HTVA et Deux millions cinq cent quatre-vingt-seize mille (2 596 000) francs CFA TTC.
Lot 7 : Un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA HTVA et Un million six cent cinquante-deux mille (1 652 000) francs CFA TTC.
Lot 8 : Deux millions cinq cent mille (2 500 000) francs CFA HTVA et Deux millions neuf cent cinquante mille (2 950 000) francs CFA TTC.
4. Description des prestations : Les services comprennent :
Lot 1 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) blocs de bureau-magasin (école primaire publique de Bingré, Nabasnonghin, Namalguema et Sankuissi au profit de la commune de Boudry avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
Lot 2 : Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe bureau-magasin+un (01) bloc de latrine à trois (03) postes (école primaire publique de Zanrcin) au profit de la commune de Boudry avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
Lot 3 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un(01) bâtiment administratif au CEG de Sankuissi au profit de la commune de Boudry avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
Lot 4 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un (01) bâtiment administratif au CEG de Limsèga au profit de la commune de Boudry avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
Lot 5 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) salles de classe bureau magasin+ trois (03) blocs de latrines à deux (02) postes +un (01) bâtiment administratif au CEG de Koankin au profit de la commune de Boudry avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
Lot 6 : Suivi contrôle des travaux de construction d'une maternité au CSPS de Yaika + deux (02) dépôts MEG dont un (01) au CSPS de Ouayalgui V2 au profit de la commune de Boudry avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
Lot 7 : Suivi contrôle des travaux de construction de quatre (04) halls d'attente (CSPS de Mankarga V5 ; Ouayalgui V2 ; Boudry et Nedogo) au profit de la commune de Boudry avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
Lot 8 : Suivi contrôle des travaux de réalisation de 05 forages : Namalguema (quartier Rookoutin) ; école primaire de Mankarga V5 ; Yaika (quartier Tenbilin); CEG de Limsèga et au village de Limsèga (quartier Yimbssé) au profit de la commune de Boudry avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
5. Réservation : le présent avis à manifestation d'intérêt est réservé à : sans objet.
6. Critères d'évaluation : La Mairie de Boudry invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur manifestation sous pli fermé et un candidat (pour chaque lot) sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- **Les qualifications du candidat (diplôme) et nombre d'années d'expérience (03 années minimum)/20 points**
 - BEP en génie civil au moins ou équivalent
- **Adéquation du Diplôme avec la mission...../10 points**
- **Les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires (au moins 05 projets similaires)/50 points**
- **Présentation de l'offre...../10 points**
- **Méthodologie de travail et connaissance du contexte local (langue, culture et l'organisation administrative/politique)...../10 point**

NB : Bien vouloir joindre le CV actualisé et signé conformément au modèle joint à la présente manifestation d'intérêt.

Le score technique minimum requis est de soixante-dix (70) points.

Le Consultant qualifié et qui totalise le plus grand nombre de points est invité à fournir une proposition technique et financière en vue d'une négociation.

7. Informations supplémentaires : Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à la mairie de Boudry aux heures de services, tous les jours ouvrables.
8. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
- la lettre de manifestation d'intérêt
 - le CV daté et signé conformément au modèle joint
 - le diplôme légalisé
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).
 - la méthodologie de travail et toute preuve de connaissance du contexte local.

Elles doivent être déposées au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à la mairie de Boudry au plus tard le **mercredi 30 septembre 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

NB : aucun Consultant individuel ne peut être attributaire de plus de d'un (01) lot

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

KABORE Zacharia

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



La célérité dans la transparence